DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13371 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 24-LUNDI 25 JANVIER 1988

## Moscou, l'ONU et le Proche-Orient

Alors qu'une accalmie relative, et sans doute précaire, règne ces jours-ci en Cisjordanie et à Gaza, les diplomates font de nouveau entendre leur voix. Intimement associées depuis quarante ans aux tentatives, souvent vaines, de règlement du conflit israélo-arabe, les Nations unies viennent d'être le théâtre, à vingt-quatre heures d'intervalle, d'une double initiative émanant la première de l'Union soviétique, la seconde du maître des lieux, M. Javier Perez de Cuellar. Cette double démarche a le même objectif : remettre à l'ordre du jour l'éternel projet d'une conférence internationale de paix.

Tirant les leçons de la récente tournée dans les territoires occupés de son adjoint, M. Marrack Goulding, le secrétaire général de l'ONU conseille à Israël un éventail de mesures *concrètes visant à améliorer* l'existence quotidienne des Palestiniens. Surtout, il souligne les deux idées-forces devant servir de socle à toute négociation parrainée par l'organisation internationale : le rejet de l'occupation israélienne par les Arabes des territoires, la volonté légitime des Israéliens de garantir leur sécurité.

Anticipant délibérément la proposition de M. de Cuellar, le chef de la diplomatie soviétique, M. Chevardnadze, lui avait demandé, dans une lettre très circonstanciée, de favoriser des consultations entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Chose nouvelle, l'URSS se veut très « pragmatique ». Allant au-delà des déclarations de principe, elle suggère la « mise en place d'un mécanisme » de concertation réunissant, par exemple, les ministres des affaires étrangères des cinq grandes puissances.

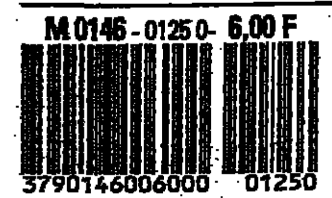
Pour être appréciée à sa juste valeur, la démarche soviétique doit être replacée dans un contexte plus large, celui du regain d'intérêt que l'URSS de M. Gorbatchev manifeste à l'égard de l'ONU. Non seulement les Soviétiques ont acquitté les arriérés de la dette qu'ils avaient contractée au fil des ans envers l'ONU, mais ils se disent prêts à lui voir de nouveau jouer un rôle ambitieux sur tous les fronts, du Proche-Orient à l'Aghanistan en passant par le Golfe.

Pour l'URSS, cet « activisme » a un triple avantage. Il lui permet de conserver les faveurs des pays arabes, largement acquis au projet de conférence, d'exercer un discret chantage sur Israël – en lui faisant miroiter en échange une normalisation diplomatique plus rapide entre Tel-Aviv et Moscou ; enfin, de soigner son image de marque en soulignant le « dynamisme » nouveau de sa diplomatie.

Beaucoup dépendra, en dernier ressort, des réponses israélienne et américaine à ces propositions. Jérusalem n'a pas tardé à rejeter, dès vendredi, tout projet de conférence internationale. L'administration Reagan, quant à elle, a fait connaître son « vif intérêt », tout en avouant ne « pas avoir de plan spécifique ». Tout le monde sait en vérité que la double échéance électorale aux Etats-Unis et en Israël voue à l'échec pour 1988 toute tentative de relance de la diplomatie au Proche-Orient.

*(Lire page 4 l'article d'ALAIN FRACHON.)*

M 0146 - 0125 0 - 6,00 F



3790146006000 01250

Soixante-dix ans après la révolution d'Octobre

## Des petits épargnants ont souscrit à l'emprunt soviétique

*Ouverte aux investisseurs occidentaux du 19 au 22 janvier, la souscription au premier emprunt soviétique lancé sur le marché international depuis 1917 a rencontré un réel « succès », notamment auprès des petits épargnants, d'après la Banque pour le crédit et l'investissement (BKA) de Zurich, chef de file de l'opération.*

La demande a été considérable de la part des banques et des investisseurs institutionnels, a encore indiqué la banque. Pour pouvoir réaliser cette opération, l'Union soviétique a été amenée à rendre publiques des informations inédites, notamment sur sa production annuelle de certaines matières premières au cours des années 1970 à 1986. La production soviétique d'or est ainsi passée de 202 tonnes en 1970 à 311 tonnes en 1980. Elle n'a été *que de 271 tonnes en 1985* ; celle de diamants, en constante progression, est passée de 7,8 millions de carats en 1970 à 11,8 millions en 1985.

Compte tenu de la baisse du dollar et des performances économique modestes constatées vendredi à Moscou par le conseil des ministres, l'URSS pourrait être amenée à procéder à de nouveaux emprunts sur le marché international des capitaux dans les mois à venir, estime-t-on dans les milieux financiers.

*(Lire page 16 l'article d'ERIK IZRAELEWICZ.)*

Une importante découverte médicale

## Un test permettra de prévoir l'apparition d'un cancer héréditaire

*Pour la première fois, un test permettant de prédire le risque d'apparition d'un cancer héréditaire vient d'être mis au point aux Etats-Unis.*

*Cet important résultat ouvre de nouvelles perspectives diagnostiques et thérapeutiques pour toute une série de cancers à caractère héréditaire.*

C'est le rétinoblastome qui aura constitué le premier champ d'application en cancérologie des techniques de manipulations génétiques et de biologie moléculaire à des fins prédictives. Le rétinoblastome est une tumeur de la rétine relativement rare (un cas sur vingt mille naissances environ), apparaissant souvent avant l'âge de quatre ans et nécessitant une thérapeutique lourde, pouvant notamment comporter l'ablation de l'œil atteint, voire des deux. Depuis longtemps, les observations médicales avaient établi le caractère le plus souvent héréditaire de cette tumeur.

L'analyse des caractéristiques génétiques des familles à risque pour le rétinoblastome et celle des patrimoines héréditaires des malades avaient permis de situer sur le chromosome nº 13 la région (le gène) impliqué dans cette maladie.

JEAN-YVES NAU.

*(Lire la suite page 7.)*

## Défense et économie au menu franco-allemand

Lire page 3 l'article de LUC ROSENZWEIG et CLAIRE TRÉAN




### Attentat en Afghanistan

*Dix-sept morts à Jalalabad lors des obsèques du « Gandhi de la frontière ».*

PAGE 16

### Le week-end politique

*Le PR soutient M. Barre, et M. Chirac réunit un congrès extraordinaire du RPR.*

PAGE 5

### BP prend le contrôle de Britoil

*Le gouvernement britannique réservé.*

PAGE 16

### « Le Cid » à Bobigny

*Plaisir, émotion et exactitude.*

PAGE 9

### Les révolutions de la presse écrite

*Le second volet de notre enquête : « Défi industriel et pluralisme. »*

PAGE 10

### RÉGIONS

*Deux rendez-vous pour les collectivités locales.*

PAGE 8

### « Grand-Jury RTL-*le Monde* »

*M. Michel Rocard, député des Yvelines, invité dimanche soir de 18 h 15 à 19 h 30.*

**Le sommaire complet se trouve en page 16**

La chute brutale des revenus pétroliers

## Pauvres Saoudiens !

*Arrivé le vendredi 22 janvier à Ryad, M. Edouard Balladur a entamé, samedi, sa visite de travail de quarante-huit heures en Arabie saoudite par des entretiens avec les dirigeants saoudiens.*

*RYAD*
*de notre envoyée spéciale*

Sur Al Ma'dhar Road, large avenue bordée d'arbres comme partout à Ryad, une imposante construction, dont seule la coupole émerge des échafaudages métalliques, s'apprête à devenir le siège du ministère de l'intérieur. Des centaines d'ouvriers s'activent sur le chantier, de même qu'autour des bâtiments en construction du ministère de l'enseignement supérieur. La récession ou le ralentissement de l'activité économique, que personne ne conteste en Arabie saoudite (près de 100 milliards de dollars de revenus en 1981, 28 prévus dans le budget 1988 déjà en baisse de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent), n'empêche pas l'achèvement des projets en cours.

Le nouveau budget, qui prévoit des dépenses de 37 milliards de dollars – 17 % de moins que l'année dernière, – affecte d'ailleurs 13,6 milliards à la poursuite des deux mille sept cent sept projets existants, mais seulement 2,4 milliards pour cinquante et un projets nouveaux. Il est vrai que la construction dans ce pays, plus que quatre fois grand comme la France, est quasiment achevée. Dotée d'un réseau routier exceptionnel, d'aéroports dans toutes les villes, de télécommunications ultramodernes, d'écoles partout, de sept universités, d'hôpitaux spécialisés en grand nombre, de bases industrielles et agricoles efficaces, de ressources en eau grâce aux usines de dessalement, l'Arabie saoudite peut marquer une pause.

FRANÇOISE CHIPAUX.

*(Lire la suite page 4.)*



L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature

## Ces « plombiers » providentiels

*L'enquête sur les écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est menée par la justice avec célérité. Quoique rocambolesque, l'affaire est sérieuse, d'autant plus qu'elle met en cause M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée. Mais les faits constatés restent encore juridiquement fragiles. Le climat préélectoral semble cependant exacerber la traditionnelle rivalité entre policiers et gendarmes, au point de donner à l'enquête une dimension politique.*

Les acteurs sont connus. D'un côté, une présidence de la République tourmentée malgré elle, en fin de septennat, par un appendice dérisoire et peu glorieux : cette cellule antiterroriste élyséenne créée en 1982 autour de M. Christian Prouteau, aujourd'hui réduite à de maigres effectifs et hier responsable de la pitoyable mésaventure des Irlandais de Vincennes. De l'autre, au ministère de l'intérieur et au ministère de la justice, des adversaires qui, sans grand respect des formes juridiques, s'acharnent à rappeler à l'Elysée ce détestable souvenir, exploitant à fond l'avantage providentiel fourni par de dévoués mais maladroits « plombiers ».

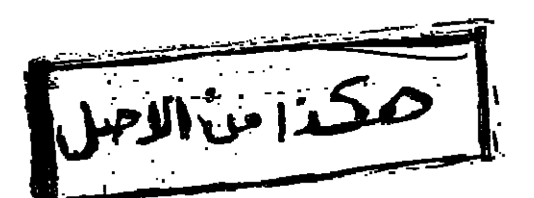
Le tableau n'est pas une vue de l'esprit. A la présidence de la République, où l'on cherche activement la contre-attaque, certains en ont fait leur postulat. Car il y a, dans la place, l'imprévisible M. Prouteau. Et, avec lui, *« le pire est toujours sûr »*. Les confidences sont d'ordinaire plus charitables mais elles procèdent des mêmes sentiments : l'absence d'illusions sur l'irrépressible autonomie et l'insigne imprudence d'une équipe dont l'homme-Protée – super-gendarme, préfet, conseiller... – a, apparemment, toujours la confiance du président, malgré les mises en garde de quelques téméraires. Les plus lucides ne sont pourtant pas les moins zélés à protéger M. Mitterrand des bévues de son conseiller et de leur exploitation politique par « ceux d'en face ».

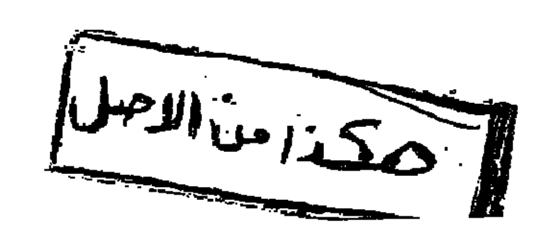
En face, justement, brûlant les étapes, certains n'hésitent pas, déjà, à parler d'un « Watergate » français. Ici, l'on joue contre la montre. L'énergie et les moyens déployés feraient volontiers croire que la sécurité de l'Etat est en jeu. A l'exception de grands dossiers relevant du terrorisme, peu d'enquêtes judiciaires auront été conduites avec tant de détermination. Perquisitions et auditions se succèdent à un rythme soutenu. Des rumeurs souvent fantaisistes, mais qui se veulent accablantes pour le « château », filtrent de l'instruction en cours. Le mieux est l'ennemi du bien : comment ne pas deviner, derrière cette mécanique policière, dopée par l'inévitable rivalité avec la gendarmerie, l'envie politique d'exploiter rapidement un filon prometteur ?

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

*(Lire la suite page 6.)*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. , Canada, 2 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr Espagne, 175 pes. G.-B., 60 p. Grèce, 180 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. , Suisse, 1,80 f USA, 1,50 $ USA (West Coast), 1 75 $







# Dates

## RENDEZ-VOUS

**Lundi 25 janvier.** – *Paris :* visite d'État de Mme Jeanne Sauve, gouverneur général du Canada.

*Strasbourg :* ouverture de la session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

*Sofia :* conférence nationale du Parti communiste bulgare (jusqu'au 28).

*Washington :* discours du président Reagan sur l'état de l'Union (21 h-2 h GMT, le 26).

*Jérusalem :* verdict procès John Demjanjuk.

**Mercredi 2 janvier.** – *Prague :* visite du chancelier Kohl (jusqu'au 27).

**Jeudi 28 janvier.** – *Afrique :* M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.

*Washington :* visite du président Moubarak.

*Barcelone :* rencontre des ministres de la défense français et espagnol.

**Vendredi 29 janvier.** – *Londres :* sommet franco-britannique.

**Dimanche 31 janvier.** – *Equateur :* élections législatives et présidentielle.

*Finlande :* élection présidentielle (31 janvier et 1er février).

**Le Monde**

**7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09**
**Tél. : (1) 42-47-97-27**
**Télex MONDPAR 650 572 F**
**Télécopieur : (1) 45-23-06-81**

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

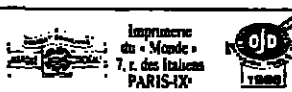
*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

**ABONNEMENTS**
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**ABONNEMENTS PAR MINITEL**
**36-15 – Tapez LEMONDE**
**code d'accès ABO**
365 jours par an. 24 heures sur 24

### Il y a vingt ans

# L'« USS-Pueblo » est arraisonné au large de la Corée du Nord

POUR le président Lyndon Johnson, cette année 1968 commençait comme un cauchemar : un déficit de la balance des paiements de 7 milliards de dollars menaçait la stabilité du billet vert ; des émeutes raciales enflammaient sporadiquement le pays. Quand ce n'était pas ces manifestations de plus en plus violentes contre la guerre du Vietnam dont la dernière en date, le 8 décembre, s'était soldée à New-York par six cents arrestations. Là-dessus il avait dû prononcer le 17 janvier son discours annuel sur l'état de l'Union et force lui avait été de reconnaître que la guerre coûtait chaque année 25 milliards de dollars !

Le Vietnam... Toujours et encore. Ce Vietnam dans lequel se battaient à présent cinq cent quarante et un mille soldats américains... Le président y pensait-il ce soir-là, ressassant dans sa tête cette toute nouvelle offensive vietcong qui, depuis la veille, encerclait la base des marines de Khe-Shanh ?

A 2 h 24 du matin, il était réveillé par un appel téléphonique de l'officier de garde. Les nouvelles étaient alarmantes. L'*USS-Pueblo*, un navire américain de renseignement doté d'un équipement électronique très perfectionné qui naviguait au large des côtes de la Corée du Nord, avait été arraisonné peu avant minuit (heure de Washington) par la marine de Pyongyang. Cerné par un chasseur de sous-marins et trois patrouilleurs tandis que deux chasseurs Mig de fabrication soviétique le survolaient, il avait été pris d'assaut.

Le dernier message du *Pueblo* capté à 0 h 32 annonçait qu'il avait été contraint de suivre les bateaux nord-coréens au port de Wonsan, que les machines étaient arrêtées et *que la transmission radio serait* désormais interrompue. A bord du navire se trouvaient quatre-vingt-trois personnes, quatre avaient été blessées, dont une mortellement. Au moment de l'arraisonnement, la position du *Pueblo* indiquait qu'il se trouvait à environ 25 milles des côtes, soit à l'extérieur des eaux territoriales.

### Une humiliation

Après avoir hésité à envoyer de l'aide au navire en difficulté, le commandement en chef américain de la zone Pacifique avait estimé qu'un recours à l'aviation serait plus néfaste qu'utile étant donnée la concentration de chasseurs nord-coréens dans les parages de Wonsan. Le président trouverait bien une solution...

« *Il faisait sinistre*, raconte Lyndon Johnson dans ses Mémoires, *lorsque je retrouvai, ce 23 janvier à la Maison Blanche, mes principaux conseillers aux affaires étrangères pour le déjeuner du mardi. Et le temps n'était pas seul en cause.* » Autour de la table, dans la salle privée, sont assis Dean Rusk, le secrétaire d'Etat, celui de la défense, McNamara, le directeur de la CIA, Richard Helms, et un « bleu », Clark Clifford, nouvellement nommé pour remplacer McNamara. « *Bob McNamara ouvre la séance sur une note d'humour noir à l'intention de l'homme qui allait lui succéder* », raconte encore Lyndon Johnson : « *Voici une journée caractéristique*, dit-il à Clifford, *nous avons eu une intrusion involontaire au Cambodge, nous avons perdu un B-52 avec quatre bombes à bord, nous avons un navire de renseignement capturé par les Nord-Coréens...* »

Sous l'ironie perce pourtant une certaine impuissance, car personne n'est en mesure de répondre à la question essentielle : pourquoi les Coréens sont-ils aller s'emparer du *Pueblo*, au risque de déclencher un incident international, et peut-être même une guerre ? En effet, en admettant que le *Pueblo* se soit écarté de sa route (les Nord-Coréens ne prétendent-ils pas l'avoir arraisonné dans leurs eaux territoriales ?), ce coup de force ne s'explique pas. Avions et navires de renseignement sont, à l'époque, pratique courante et le nombre de « chalutiers » soviétiques qui surveillent les mouvements américains en Méditerranée ou en mer de Chine est là pour le prouver.

Bref, quelles qu'en soient les véritables raisons, les Etats-Unis se doivent de réagir très vite à ce que le pays considère comme une « humiliation ». Après tout, le *Pueblo* est le premier navire américain capturé en mer depuis la guerre avec la Grande-Bretagne en 1812. Aussi Dean Rusk s'empresse-t-il de déclarer, lors d'une réunion à huis clos de la commission des affaires étrangères du Sénat, que « *la capture du navire américain fait partie de ces actions que l'on peut considérer comme des actes de guerre* ». Le Congrès, bien que partagé sur les mesures à prendre, n'en est pas moins d'humeur belliqueuse.

Parmi les faucons, celui qui parle le plus fort est le gouverneur de Californie, Ronald Reagan. « *Je ne comprends pas*, dit-il, *pourquoi le président, qui est tout de même le président des Etats-Unis d'Amérique, n'a pas tout simplement dit à ces Coréens de libérer le* Pueblo *dans les vingt-quatre heures...* » Et Richard Nixon, l'ancien vice-président d'Eisenhower, qui, dans quelques mois sera élu à son tour à la Maison Blanche, de renchérir avec mépris : « *Les Etats-Unis sont tombés si bas qu'une nation de quatrième ordre peut se permettre de prendre en otage un navire américain en haute mer.* »

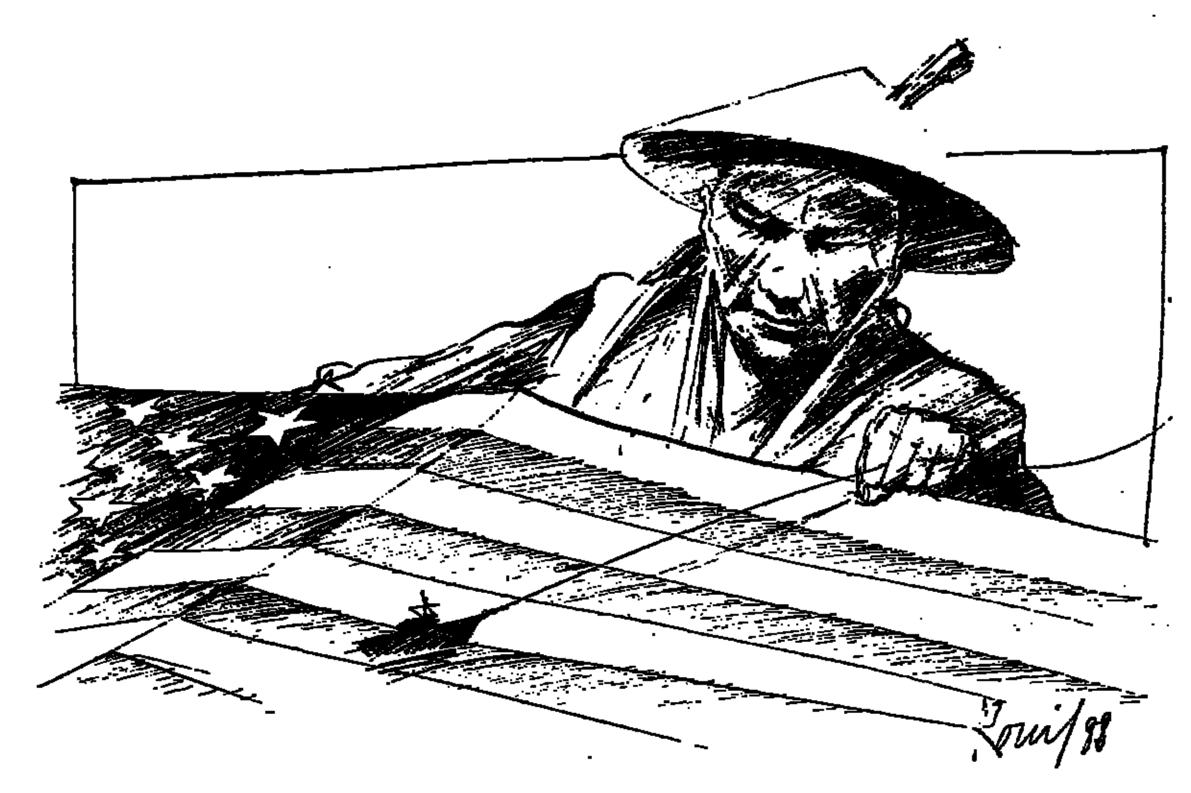
Entre-temps, la Maison Blanche a acquis la certitude que la capture du *Pueblo*, loin d'être un incident, est un acte prémédité. Ce qui explique, de son point de vue, en partie l'attitude glaciale des Soviétiques lorsque, dès le 24 janvier, l'ambassadeur américain à Moscou Llewellyn Thomson demande au Kremlin de faire pression sur Pyongyang. A moins que l'URSS ne se sente en porte à faux devant ce « satellite » nord-coréen encombrant qui, après lui être resté fidèle jusqu'à la rupture entre Moscou et Pékin, en a profité pour s'aligner d'abord sur la Chine avant de reprendre un certaine liberté d'action. Une entrevue, le 24 janvier également, à Panmunjom, dans la zone démilitarisée entre les deux Corées, se solde par ailleurs par un échec : l'amiral américain Smith et le major général nord-coréen Pak Chung Koonk en viennent presque aux mains.

### Diversion

La Corée du Nord se sent-elle mauvaise conscience, ainsi que le spécule Washington, de n'apporter en fait d'aide au Vietcong qu'avec ses diatribes vengeresses à la radio, alors que Séoul entretient deux unités sur le terrain ? La meilleure hypothèse, et ce sera confirmé par la suite, c'est que les Nord-Coréens, avertis de l'offensive vietcong du Têt au Vietnam, qui devait être déclenchée huit jours plus tard, cherchaient à faire diversion, tout en accentuant la pression sur la Corée du Sud. L'affaire du *Pueblo* devait s'inscrire en effet dans toute une série d'accrochages et de violations de frontière le long du 38e parallèle.

De ce point de vue, la manœuvre de Pyongyang a parfaitement réussi : inquiet, Séoul envisage de rapatrier ses unités du Vietnam pour renforcer sa propre défense. Le 26 janvier, Lyndon Johnson s'efforce de rassurer l'opinion à la télévision : la veille, il a fait saisir le Conseil de sécurité de l'ONU, tandis que, parallèlement, le porte-avions nucléaire *Enterprise*, alors le plus grand navire de guerre du monde, se rapproche de Wonsan. En outre, deux escadrons de bombardiers américains sont envoyés d'Okinawa dans les bases américaines en Corée du Sud et 14 700 réservistes sont rappelés.

En réaction, la Corée du Nord annonce aussitôt que l'équipage du *Pueblo* sera jugé et condamné par un tribunal de droit commun. Déjà, une « *confession complète* » du commandant Bucher et de ses principaux adjoints à bord du navire américain a été rendue publique par Pyongyang. Et, même si la manœuvre de propagande coréenne est grossière, Washington est plongé dans l'embarras. Dans une Maison Blanche en état de siège, inlassablement, toutes les possibilités sont passées en revue : blocus côtier, minage du port de Wonsan... Chaque fois, le président, qui s'est juré de ramener l'équipage du *Pueblo* vivant, calme le jeu, répétant à ses conseillers qui ne rêvent que de représailles : « *Je ne veux pas que mon malade meure guéri.* »



### Le « drapeau blanc »

Pourtant, malgré d'innombrables démarches diplomatiques, ce sera l'impasse. Une impasse interminable de onze mois avant que l'équipage ne soit finalement relâché. Le premier mois sera le plus éprouvant pour le gouvernement américain, qui devait faire face à la fois au siège de Khe-Shanh, à l'offensive du Têt et aux prémices de ce qui allait devenir deux mois plus tard une des plus graves crises financières de la décennie. Le 31 janvier, pourtant, va se produire le premier signe de détente tant attendu avec la Corée du Nord : au cours d'une intervention à Radio-Pyongyang, le secrétaire du Parti communiste coréen, Kim Kwang Hyop, laissera entendre que « *les impérialistes américains ne résoudront pas l'affaire du* Pueblo *par des méthodes agressives* », et qu'un règlement est peut-être envisageable « *différemment* ».

Dès lors, un véritable travail de fourmi va s'effectuer à travers différents canaux diplomatiques, dont l'URSS, devenue plus complaisante. Et la mission hongroise à l'ONU, qui servira d'intermédiaire officieux entre Pyongyang et Washington. Les diplomates américains devront dans le même temps faire face aux craintes, puis au ressentiment de Séoul, irrité de voir ses alliés « *trop prompts à s'accommoder avec la Corée du Nord* ».

La crise sera évitée de peu, et, tandis que les étudiants sud-coréens manifestent devant le département d'Etat à Washington, l'ancien secrétaire adjoint à la défense Cyrus Vance est dépêché le 11 février à Séoul, où il a avec le président Pak Chung Hi et le premier ministre, le général Chung Il Kwon, des entretiens houleux. Les Sud-Coréens n'admettent pas, entre autres, d'avoir été écartés des négociations secrètes entre Américains et Nord-Coréens à Panmunjom. L'affaire du *Pueblo*, estiment-ils, doit se régler à trois.

Finalement, les quatre-vingt-deux membres de l'équipage du navire américain encore vivants seront relâchés le 23 décembre, à temps pour passer Noël avec leurs familles, réunies pour la circonstance à San-Diego, en Californie. Dans un geste sans précédent, les négociateurs américains ont présenté des « excuses » écrites au gouvernement nord-coréen. Ce qui permet à Radio-Pyongyang de déclarer : « *Cet incident montrera clairement aux peuples du monde entier que les impérialistes américains se sont soumis au peuple coréen et ont hissé le drapeau blanc.* »

Six mois plus tard, le secrétaire à la marine, John Chafee, annoncera qu'aucun des membres de l'équipage ne sera sanctionné. *Il est vrai que, en 1969*, l'incident du *Pueblo* est déjà du passé. Les interminables pourparlers de paix avec le Vietnam se poursuivent à Paris, et l'Amérique, essoufflée, qui vient de se doter d'un trente-septième président, Richard Nixon, préfère tourner la page et oublier des événements qui, de l'aveu même du nouveau président, « *ont ouvert une faille dans la croyance en la toute-puissance américaine* ».

Dans le doute naissant, les regards se tournent pour se rassurer vers le ciel où, le 20 juillet, Neil Armstrong, un Américain, sera le premier homme à poser le pied sur la Lune. Enfermé dans son ranch, Lyndon Johnson commence, lui, ses *Mémoires* : « *L'incident du* Pueblo, écrit-il, *fut le premier maillon d'une chaine d'événements — crise, tragédie, déception — qui composèrent l'une des plus affreuses années qu'un président ait jamais passées à la Maison Blanche.* »

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

## Le vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée

# MM. Mitterrand, Chirac et Kohl ont insisté sur la dimension européenne de la coopération franco-allemande

**Les deux protocoles portant création d'un Conseil de défense et de sécurité et d'un Conseil économique et financier ajoutés, le vendredi 22 janvier, au traité de l'Elysée devront faire l'objet d'un vote de ratification par le Parlement français et par le Bundestag. Ce vote ne devrait pas poser de problème, mais les deux conseils créés par ces textes ne pourront se réunir avant juin-juillet au plus tôt.**

**A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, s'est félicité du renforcement de la coopération militaire franco-allemande illustré par la création du Conseil de défense. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a fait de même à Londres en déclarant notamment : *« Il n'y a pas de raison de penser qu'un accord bilatéral tel que la création d'une brigade franco-allemande aura d'autre effet que de renforcer les accords collectifs existant dans le domaine de la défense. »***

La République fédérale d'Allemagne et la France sont désormais pourvues d'institutions de coopération et d'instruments d'action commune marquant la volonté des deux pays de donner un contenu concret à cette *« communauté de destin »* évoquée par le chancelier Kohl et M. François Mitterrand. Le Conseil de défense et de sécurité, le Conseil économique et financier, la brigade commune de Böblingen, font partie désormais de la « normalité » franco-allemande, de cette quotienneté des rapports dont plus personne ou presque aujourd'hui ne s'étonne ni, à plus forte raison, ne s'offusque.

S'agit-il d'un simple élargissement du cadre existant de la coopération ou bien d'une percée décisive ouvrant la voie vers une Europe plus unie ou plus solidaire ? L'épreuve des faits sera, comme toujours, décisive. Mais, après avoir vécu cette journée du 22 janvier célébrant le vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée, personne ne peut douter de la volonté des dirigeants des deux pays de surmonter les obstacles, de résister aux tendances centrifuges et de maintenir le cap indiqué par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer.

Des Invalides à l'Elysée, en passant par le lycée Henri-IV, en rappelant le passé, proche ou lointain, et en évoquant l'avenir, le marché unique de 1922, les espoirs d'une évolution dans les rapports avec l'autre Europe, les deux parties avaient voulu rendre évident à tous que l'on se situait dans une continuité historique. La présence conjointe de deux des acteurs principaux de la mise au point du traité de 1963, MM. Couve de Murville et Gerhard Schröder, à l'époque ministres des affaires étrangères de France et de RFA, et des jeunes gens et jeunes filles nés le 22 janvier 1963 se voulait significative du chemin parcouru.

Cela n'en rendait que plus remarquée l'absence de deux personnalités qui ont joué, en leur temps, un rôle non négligeable, MM. Helmut Schmidt et Giscard d'Estaing. Invité, mais à la dernière minute, par M. Kohl, l'ancien chancelier s'est récusé, rendant ainsi impossible la présence de M. Giscard d'Estaing. Un détail, certes, mais qui met bien en lumière les petites mesquineries liées aux aléas des manœuvres politiques des deux côtés du Rhin...

La volonté d'en faire « un peu plus » pour aller l'un vers l'autre à l'occasion de cet anniversaire s'est traduite par une prise en compte plus explicite de préoccupations du voisin : les Allemands se sont rendus aux arguments français sur la nécessité de mettre sur le même plan la coopération militaire et la concertation économique, et les Français se sont montrés sensibles au désir de Bonn de tout faire pour surmonter la division de l'Europe issue de la seconde guerre mondiale. Les jalons d'une « Ostpolitik » commune ont ainsi été posés.

Enfin, en indiquant qu'il n'y avait pas d'*« axe franco-allemand »* (François Mitterrand) ou qu'il n'était nullement dans l'intention des deux pays de créer *« un directoire »* pour l'Europe (Helmut Kohl), les deux hommes ont voulu répondre aux inquiétudes qui s'étaient manifestées ces derniers jours en Grande-Bretagne et en Italie.

M. Jacques Chirac, dans une déclaration faite à l'issue de son entretien à l'hôtel Matignon avec le chancelier Kohl, avait tenu, de son côté, à souligner l'importance de cette journée. Le traité de 1963, qui illustre le *« caractère visionnaire de la démarche de de Gaulle et Adenauer (...), rassemble aujourd'hui les Français de toutes opinions »*, a-t-il déclaré. M. Jacques Chirac a insisté sur le fait que son gouvernement avait apporté *« sa pierre à l'édifice »*, en particulier en contribuant aux décisions prises vendredi de créer le Conseil de défense et le Conseil économique et financier. *« Les progrès réalisés aujourd'hui et les textes démontrent que, malgré les circonstances particulières de la vie politique en France depuis deux ans, nous avons progressé d'une manière décisive dans la voie de la coopération. »*

Le gouvernement de M. Jacques Chirac aura fait preuve effectivement d'une grande diligence, en particulier pour boucler ces dernières semaines le texte instituant le Conseil économique et financier. Les discussions se sont, semble-t-il, poursuivies jusqu'à la dernière heure, jeudi. Dans l'entourage du premier ministre, on fait remarquer que le principal interlocuteur allemand en la matière, M. Stoltenberg, a fait preuve d'un esprit très coopératif et que le chancelier, qui tenait à ce que ce projet aboutisse, n'a pas eu à intervenir.

Reste, car du côté des banques allemandes on est moins enthousiaste, à juger sur pièces ce que donnera ce Conseil, dont le but est de coordonner les politiques et de rapprocher les positions, pour contribuer à l'union économique et monétaire européenne.

L'article 4 du protocole créant le Conseil parle d'une coordination *« aussi étroite que possible »*. C'était une des étrangetés du texte de 1963, déjà, que de recourir à ce genre de formule relativiste, peu communes dans les traités internationaux, faisant référence au *« possible »*. Elles n'ont après tout pas empêché d'avancer.

LUC ROSENZWEIG,
CLAIRE TRÉAN.

## « Il n'y a pas d'axe franco-allemand », déclare le président de la République

**● L'Europe**

Notre ambition commune se met au service de la cause européenne. L'Europe est notre horizon, c'est elle qui conférera à la coopération franco-allemande sa pleine signification. Il n'y a pas d'axe franco-allemand, il y a, en revanche, une volonté forte à Paris et à Bonn de mettre en commun nos ambitions et nos moyens pour faire avancer l'Europe.

**● Le dialogue avec l'Est**

La France et la République fédérale sont parfaitement d'accord pour entretenir avec l'autre partie de l'Europe un dialogue que justifie l'appartenance à une même civilisation et une même aspiration à la sécurité. (...) Il n'est dit nulle part que les réalités héritées de la guerre nous condamnent à l'ignorance mutuelle. La RFA et la France, chacune avec son histoire, regardent aussi à l'Est.

**● Les difficultés à communiquer**

Il en est ainsi de tous les peuples dotés d'une identité forte et d'une grande histoire, et des individus entre eux. L'ignorance et l'approximation dominent trop souvent le débat français sur l'Allemagne et je ne suis pas sûr que les Allemands n'aient pas à corriger l'opinion qu'il se font des Français.

**● Les désordres monétaires**

Solidaires pour défendre la liberté, la République fédérale et la France doivent l'être aussi pour contribuer à construire un ordre économique financier et monétaire équitable.

## Le chancelier ouest-allemand se prononce pour une Ostpolitik commune

**● Les deux principes fondamentaux**

Il y a un lien indissoluble entre la liberté de notre pays et son appartenance à l'alliance occidentale. (...)

Il existe un autre lien, cette fois, entre l'amitié franco-allemande et l'unification européenne. De la même manière que l'Europe a fourni le cadre nécessaire à la réconciliation franco-allemande, cette entente a été et elle continue d'être à la fois la condition préalable, la base et le moteur du processus d'unification.

**● Sécurité, désarmement**

Nous devons créer une politique de sécurité européenne commune. Le pont qui franchit l'Atlantique ne pourra tenir à la longue que si, des deux côtés, il repose sur des piliers bien solides. (...) Nous – Français et Allemands – voulons réaliser des progrès en matière de désarmement et de contrôle des armements, mais pas au prix de notre sécurité.

**● La politique à l'Est**

Je crois que la France et l'Allemagne devraient se décider à s'engager activement et de plus en plus fortement dans la mise en œuvre conjointe de la nouvelle phase de la politique à l'Est. Une telle démarche commune ferait nettement apparaître que nos deux pays sont unis sur un point central de leur politique étrangère et qu'ils ne se laissent pas diviser. (...) Nous ne devons tolérer en aucun cas que l'un d'entre nous succombe à la tentation de suivre ses intérêts de politique étrangère aux dépens de l'autre.

## Les mesures prises

● Création du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité. Ce conseil fait l'objet d'un protocole annexé au traité de 1963, paraphé vendredi, qui sera soumis à ratification par les Parlements.

● Création du Conseil franco-allemand économique et financier. C'est aussi un protocole au traité qui devra être ratifié.

● Création du Haut Conseil culturel par un échange de lettres entre les ministres concernés. Il comprend vingt membres et doit donner une impulsion nouvelle à la coopération dans le domaine des arts et de la culture.

● Création du prix de Gaulle-Adenauer destiné à récompenser une personnalité ou une institution particulièrement active au service de la coopération.

● ERRATUM. – A la page 2 de nos dernières éditions datées samedi 23 janvier, une erreur de transmission nous a fait attribuer à M. von Thadden le prénom d'Adolf, alors que ce professeur d'histoire contemporaine à l'université de Göttingen se prénomme Rudolf.

## ESPAGNE : le congrès du Parti socialiste

# M. Gonzalez défend son « pragmatisme »

*MADRID*
*de notre correspondant*

L'ombre de l'Union générale des travailleurs (UGT) a plané dès le début sur le trente et unième congrès du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), qui s'est ouvert le vendredi 22 janvier à Madrid. La tension croissante entre le gouvernement et la centrale socialiste a, en effet, été, de manière implicite, au centre du discours d'ouverture de M. Felipe Gonzalez et, plus explicitement, du débat de fond à huis clos qui s'est ensuivi.

Sans jamais nommer l'UGT, le secrétaire général du PSOE et président du gouvernement a répondu aux critiques acerbes formulées par le syndicat et justifié la politique pragmatique suivie depuis cinq ans. *« Nous ne devons pas tomber dans le piège de nous limiter à inventer un futur qui n'arrive jamais, tandis que la droite, elle, gouverne. Nous ne pouvons pas non plus nous contenter d'attendre sans plus le retour de la prospérité, sans assumer nous-mêmes, nous les socialistes, la responsabilité de créer les conditions qui la rendent possible. Il est tout aussi socialiste de faire les choses nécessaires que de faire celles auxquelles nous rêvons. »*

M. Gonzalez a poursuivi : *« Il est vrai que la croissance économique en soi ne suffit pas à définir un projet socialiste. Mais ce qui est sûr, c'est que sans croissance économique, le projet socialiste sera impossible. »* Il a également critiqué le *« conservatisme idéologique »* de certains secteurs de la gauche, qui, affirme-t-il, *« appliquent de vieilles recettes à une réalité qui a changé »*.

L'ode au pragmatisme de M. Gonzalez a donné lieu à un débat animé auquel les principaux « ténors » du parti ont participé. Certes le rapport présenté par M. Gonzalez, a finalement été approuvé comme prévu avec 97,5 % des voix. Mais, de manière assez radicale, comme les représentants de la tendance gauche socialiste, ou plus nuancée, comme les secrétaires généraux des importantes fédérations de Madrid, de Catalogne ou de Biscaye, de nombreux orateurs ont fait part de leur malaise face au fossé entre parti et syndicat.

La responsabilité de cette situation, ont-ils affirmé, ne peut être exclusivement attribuée à l'UGT. Le secrétaire général des socialistes de Madrid, M. Joaquim Leguina, a souligné que, s'il voulait éviter de souffrir d'une progressive *« marginalisation sociale »*, le parti devait récupérer *« un espace d'entente avec les groupes sociaux représentatifs, dont le syndicat »*, ce qui suppose *« une définition plus claire de nos objectifs »*. *« Un gouvernement peut difficilement soutenir un projet socialiste en marge du syndicat socialiste »*, a observé, de son côté, M. Manuel de La Rocha, porte-parole de Gauche socialiste.

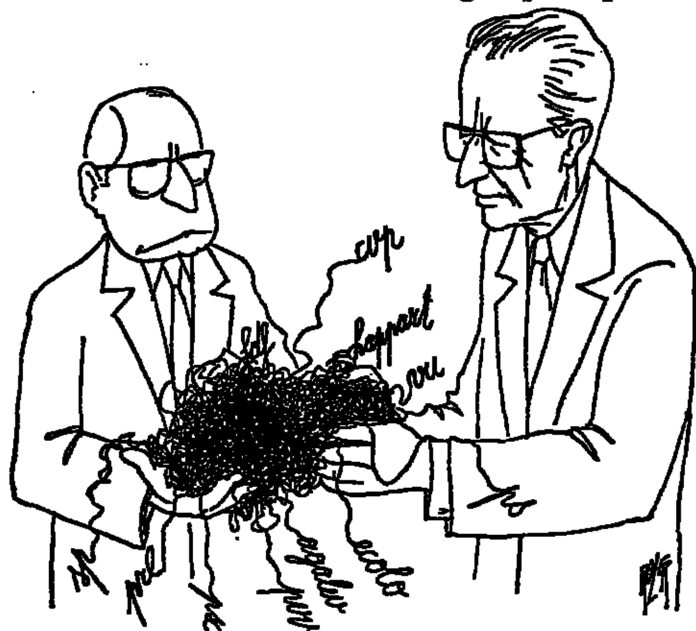
Le danger d'un certain essoufflement a été évoqué en termes imagés par le secrétaire général des socialistes catalans, M. Raimon Obiols : *« Le PSOE ressemble à une voiture qui a bien démarré et suivi le bon chemin, mais dont on se demande si elle ne commence pas à manquer d'essence et de plans de route. »*

Autant de critiques dont le PSOE avait un peu perdu l'habitude, mais qui ne mettent évidemment pas en question le contrôle de M. Gonzalez sur sa formation.

THIERRY MALINIAK.

## BELGIQUE : après les élections du 13 décembre

# M. Jean-Luc Dehaene, social-chrétien flamand, va tenter de dénouer l'imbroglio politique




**Le roi Baudouin tente de dénouer l'écheveau (*le Soir*).**

*BRUXELLES*
*de notre correspondant*

Après MM. Guy Spitaels « informateur » et Willy Claes « négociateur », le roi Baudouin a nommé, le vendredi 22 janvier, un nouvel « informateur », M. Jean-Luc Dehaene, social-chrétien flamand. Il est chargé de trouver la formule possible en vue de former un nouveau gouvernement qui succéderait à la coalition sociale-chrétienne libérale dirigée par M. Wilfried Martens, démissionnaire depuis les élections du 13 décembre.

Principal vaincu du scrutin, le Parti social-chrétien flamand (CVP) de M. Martens bloque maintenant toutes les négociations. D'où la décision du souverain de mettre en première ligne M. Dehaene, un des ténors du CVP, pour obliger le parti à préciser sa stratégie. Si de nombreux observateurs estiment encore possible, mais sans oser risquer une échéance, la constitution d'une coalition entre les socialistes, qui ont gagné les élections, et les sociaux-chrétiens, qui restent malgré leur défaite le pivot de la politique belge, d'autres formules sont avancées, entre autres la reconduction de la coalition sortante en dépit de sa très courte majorité.

Le débat est encore compliqué par les négociations parallèles qui se déroulent en vue de la formation des « gouvernements » régionaux. Si, en Flandre, sociaux-chrétiens et libéraux se disent prêts à siéger ensemble à l'exécutif régional, en revanche, dans la communauté française et en Wallonie, ce sont les socialistes, les sociaux-chrétiens, les écologistes et les fédéralistes qui tentent de négocier un accord.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

## Assombrie par le conflit de la pêche

# Première visite en France du gouverneur général du Canada

*MONTRÉAL*
*de notre correspondante*

La première visite officielle qu'un gouverneur général du Canada effectuera en France sera-t-elle assombrie par des manifestations hostiles des pêcheurs français ou, pire, par un boycottage des membres du gouvernement ? Les Canadiens ont quelques raisons de s'inquiéter de l'accueil qui sera réservé à Mme Jeanne Sauvé, représentante officielle du chef de l'Etat canadien (la reine Elizabeth II), au cours de son séjour, du 25 au 29 janvier. Les échos qui leur parviennent d'outre-Atlantique ne sont en effet guère rassurants.

*« Mal venue »* aux yeux des armateurs du port de Boulogne, cette visite doit, selon le maire Marcel Planchet de Saint-Malo, être pour les Français l'occasion *« de montrer leur profond mécontentement »*. M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, a déjà annoncé qu'il *« refusait tout net »* de participer au dîner d'Etat donné lundi soir en l'honneur de Mme Sauvé. Il s'est aussi publiquement interrogé sur le sens de l'invitation faite par le président de la République, compte tenu de l'attitude *« scandaleuse »* des Canadiens et du *« contexte de blocage total »* des négociations entre Paris et Ottawa sur la pêche.

Entre les deux capitales, le dialogue est rompu depuis octobre dernier dans ce conflit, le seul qui empoisonne les relations bilatérales. En conséquence, les bateaux français, qu'ils viennent des ports métropolitains ou de Saint-Pierre et Miquelon (l'archipel français situé à quelques encablures des côtes de Terre-Neuve), ne peuvent plus pêcher dans les eaux territoriales canadiennes. Il ne leur reste qu'une seule zone, celle que se disputent la France et le Canada depuis 1977. Cette année-là, les deux pays ont en effet tour à tour étendu leur zone économique à 200 milles au large de leurs côtes.

Surtout protocolaire, la visite de Mme Sauvé, qui sera accompagnée du vice-premier ministre canadien Donald Mazankowski, et du ministre de l'expansion industrielle Robert de Cotret, n'a pas pour but de régler ce différend. Sa charge impose d'ailleurs à cette francophone une neutralité politique toute britannique et lui commande de *« ne heurter personne »*. Après la visite de M. Mitterrand au Canada en mai dernier, il s'agira surtout de consacrer la normalisation des relations entre Paris et Ottawa, qui eurent longtemps à subir l'onde de choc du fameux *« Vive le Québec libre »* du général de Gaulle.

Cette visite aura aussi un volet économique. Avec cinq hommes d'affaires, dont le président de la compagnie de charter Wardair, Mme Sauvé doit se rendre à Toulouse au Centre national des études spatiales et à l'Aérospatiale.

MARTINE JACOT.

## Les Etats-Unis ont présenté à Genève un projet de traité sur les armes spatiales

Genève (*AFP*). – Les Etats-Unis ont présenté pour la première fois, le vendredi 22 janvier à Genève, à l'URSS un projet de traité sur les armes défensives et spatiales, qui ne remet toutefois pas en question leur initiative de défense stratégique (« guerre des étoiles »), a déclaré M. Henry Cooper, responsable de la délégation américaine chargée de ces questions.

M. Cooper a indiqué que ce projet reflétait les instructions reçues par les deux délégations à l'issue du sommet de Washington : définir les moyens de prévoir l'évolution des relations stratégiques américano-soviétiques, améliorer la stabilité stratégique et réduire les risques de guerre. Dans le même temps, il devrait garantir, selon lui, qu'aucune des deux parties ne déploiera de systèmes de défense avancés avant d'engager des consultations.

*« Le projet américain*, a-t-il poursuivi, *permettra une transition stable, et dans la coopération, vers un monde où les systèmes défensifs ne seront là que pour se protéger d'attaques par des missiles balistiques, qui peuvent aujourd'hui voyager sans obstacle dans l'espace. » « C'est un traité soigneusement équilibré*, a ajouté M. Cooper. *Il prend en considération les intérêts des deux parties. »*

Cette interprétation est catégoriquement rejetée par les Soviétiques, qui ont implicitement confirmé, la semaine dernière, qu'ils restaient irréductiblement opposés au développement de l'IDS.

De l'avis des spécialistes, l'initiative américaine, de caractère purement tactique, confirme bien que les deux pays en sont toujours, sur ce dossier, à la case départ, en dépit de réels progrès accomplis par le président Reagan et M. Gorbatchev sur les dispositions techniques d'un futur traité START.

## L'Australie reconnaît les Fidji et les régimes de Phnom-Penh et de Kaboul

Le premier ministre australien a annoncé, le vendredi 22 janvier, que son gouvernement, dans le cadre d'un changement de ses principes diplomatiques, reconnaissait les Fidji, le Cambodge et l'Afghanistan.

L'Australie aura dorénavant des relations diplomatiques d'Etat à Etat et non de gouvernement à gouvernement, a indiqué M. Hawke devant le Club de la presse nationale à Canberra. La reconnaissance des Fidji en tant qu'Etat ne constitue pas nécessairement une acceptation du gouvernement civil installé par les militaires putschistes, mais permet à l'Australie de reprendre son aide économique à ce pays du Pacifique Sud, a-t-il dit. Les gouvernements communistes de Phnom-Penh et de Kaboul n'ont jamais été reconnus par Canberra. Selon M. Hayden, malgré sa nouvelle politique, son gouvernement n'envisage pas d'installer de représentations dans ces deux capitales. – (*AFP.*)

## EN BREF

● **AUTRICHE. – Pas de discours de M. Waldheim pour l'anniversaire de l'Anschluss.** – Les députés autrichiens ont décidé, le vendredi 22 janvier, à une faible majorité, de ne pas demander à M. Kurt Waldheim de prendre la parole lors de la cérémonie de célébration du cinquantième anniversaire de l'Anschluss (annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne en 1938), le 11 mars prochain au Parlement de Vienne. La participation du président autrichien à cette session parlementaire extraordinaire faisait l'objet depuis quelque temps de vives controverses. Les Verts et de nombreux députés socialistes estimaient que M. Waldheim n'avait pas l'autorité morale nécessaire pour prononcer un discours à cette occasion. Le chef de l'Etat sera néanmoins invité à assister à la cérémonie. – (*Reuter.*)

● **Prochaine tournée de M. White-head en Europe de l'Est.** – Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, se rendra du 30 janvier au 8 février dans quatre pays de l'Europe de l'Est afin de poursuivre les efforts des Etats-Unis en faveur d'une amélioration de leurs relations avec les pays socialistes. Le numéro deux du département d'Etat, dont ce sera la quatrième tournée dans la région, s'entretiendra avec des responsables tchécoslovaques, roumains, bulgares et polonais. M. Whitehead fera aussi une brève escale à Paris et à Bruxelles. – (*AFP.*)



# Proche-Orient

## Relatif déclin de la vague d'agitation en Cisjordanie et à Gaza

## La prière du vendredi à Jérusalem s'est déroulée dans le calme

**Les Arabes israéliens devaient de nouveau témoigner, ce samedi 23 janvier, leur solidarité avec les Palestiniens des territoires occupés. Le temps fort de la journée devait être une manifestation pacifique organisée à l'appel de la municipalité de Nazareth. Les autorités ont multiplié les mises en garde aux quelque six cent cinquante mille Arabes israéliens, les exhortant à éviter toute violence.**

**A Paris, le représentant de la Ligue arabe, M. Hamadi Essid, a rejeté l'initiative du président égyptien Hosni Moubarak appelant Israël et les Palestiniens à une trêve de six mois, en estimant que cette proposition était *« aussi maladroite qu'incongrue »*. Le FDLP de M. Nayef Hawatmeh a, pour sa part, indiqué que cet appel visait *« à anéantir le soulèvement »* et faisait partie des *« manœuvres suspectes du régime égyptien, qui ne servent que l'ennemi sioniste »*. *« Ce que les autorités israéliennes n'ont pu obtenir par la force, le président Moubarak essaie d'y parvenir par la ruse et les manœuvres »*, affirme l'organisation palestinienne.**

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Depuis plusieurs semaines, c'est devenu un rituel : la prière du vendredi sur l'esplanade des mosquées, à Jérusalem, mobilise autant la police et l'armée israéliennes que les fidèles de l'islam. Les alentours du Haram As Sharif – *« le noble sanctuaire »*, – en vieille ville arabe, accueillent une véritable parade militaire : gardes-frontières, parachutistes, policiers, ambulances, et hélicoptères survolant l'ensemble. Les forces de sécurité avaient de nouveau déployé près d'un millier d'hommes, le vendredi 22 janvier, pour empêcher que la prière ne donnât lieu à de violentes manifestations, comme ce fut le cas la semaine passée.

Dans tous les territoires occupés, les fidèles étaient appelés à dédier la prière hebdomadaire à la mémoire des victimes des affrontements de ces dernières semaines (trente-sept morts). Il y eut bien quelques slogans scandés par des dizaines de jeunes gens prêts à entamer une manifestation ; mais, dans l'ensemble, tout s'est déroulé sans que rien ne vienne perturber la sérénité du sanctuaire. Point d'affrontements. Il suffisait pourtant d'observer la sortie des fidèles, par exemple à la porte des Chaînes, pour mesurer la tension et la violence contenues dans ces regards de Palestiniens de tous âges quittant l'esplanade entre deux rangées d'hommes casqués, armés de matraques et de fusils. A Jérusalem aussi, quelque chose a changé depuis le 9 décembre dernier, qui ne sera pas réparé de sitôt, entre les deux communautés.

Une source militaire, citée vendredi par le quotidien *Haaretz*, attribuait le relatif déclin de la vague d'agitation en Cisjordanie et à Gaza à la *« nouvelle politique »* menée par l'armée : face-à-face physique direct avec les manifestants et la population des camps et mesures d'intimidation comme ces raids effectués la nuit par des soldats pour obliger les résidents à rester dehors jusqu'au matin. La même source expliquait que l'armée entendait *« de nouveau se faire craindre, alors qu'elle avait donné l'impression ces dernières semaines d'avoir perdu tout potentiel dissuasif »*.

Les témoignages concordent : depuis trois ou quatre jours, il y a eu, en Cisjordanie et à Gaza, des scènes brutales, aux allures de vengeance, et surtout humiliantes ; elles laisseront des traces dans la mémoire des camps même si elles ne se sont apparemment pas soldées par des blessés graves. Cette *« politique des coups ou des passages à tabac »*, comme l'appelle crûment le ministre de la défense, M. Rabin, a été critiquée par les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne.

Dans un entretien publié vendredi par le *Washington Post*, le président égyptien suggérait une autre approche. M. Osni Moubarak proposait de lancer un appel au calme à la population des territoires occupés pour peu que le gouvernement israélien fasse un geste : qu'il s'engage à renoncer à toute nouvelle implantation en Cisjordanie et à Gaza dans les six mois à venir. Si le ministère des affaires étrangères (sous nette influence travailliste) a apprécié la suggestion, la présidence du Conseil *« n'y voyait rien de nouveau »* et paraissait peu intéressée. Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Ariel Sharon, estimait, de son côté, que le monde arabe était mal placé pour faire la leçon à Israël. Il a évoqué la répression du mouvement national palestinien en Jordanie en septembre 1970 (plusieurs dizaines de milliers de morts) et celle qui frappa en Syrie, au début des années 80, les intégristes de la ville de Hama (plusieurs milliers de morts).

ALAIN FRACHON.

## Israël rejette le rapport de l'ONU l'invitant à participer à une « conférence internationale »

Israël a rejeté, le vendredi 22 janvier, le rapport présenté quelques heures plus tôt par le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, où celui-ci demandait à Israël de *« corriger ses pratiques »* dans les territoires occupés et aux cinq grandes puissances d'entamer une concertation pour arriver à un règlement définitif du conflit israélo-arabe, dans le cadre d'une conférence internationale de paix.

Les propositions de M. Perez de Cuellar sont contenues dans un rapport sur les troubles actuels dans les territoires arabes occupés par Israël, qu'il a transmis aux quinze membres du Conseil de sécurité. Ceux-ci vont à leur tour remettre ce rapport à leurs gouvernements respectifs et en commenceront l'examen la semaine prochaine. Dans les milieux diplomatiques de l'ONU, on n'exclut pas que le Conseil soit amené, sur la base du rapport, à prendre des premières décisions la semaine prochaine. Il est probable également qu'une délégation ministérielle de la Ligue arabe se rendra aux Nations unies à cette occasion.

M. Perez de Cuellar est resté – sans doute volontairement – vague, afin de laisser la porte ouverte aux Etats-Unis et à Israël. Il a estimé que le règlement devrait être négocié grâce à *« une conférence internationale qui se tiendrait sous les auspices de l'ONU, avec la participation de toutes les parties concernées »*.

Il ne s'est donc pas référé à la *« conférence internationale »* telle qu'elle avait été définie par l'Assemblée générale de l'ONU et il a préféré passer sous silence la participation contestée de l'OLP. Un autre passage du rapport précise que *« le seul moyen d'assurer véritablement à long terme la sécurité et la protection de la population palestinienne réside dans la négociation d'un règlement d'ensemble juste et durable qui soit acceptable pour tous les intéressés »*.

### Proposition de mesures concrètes

En commentant le rapport devant la presse, le sous-secrétaire général pour le Proche-Orient, M. Marrack Goulding, a affirmé que cette formulation ne changeait pas la position des Nations unies. En ce qui concerne les mesures concrètes et immédiates, M. Perez de Cuellar a proposé :

1) Des pressions internationales, sous forme d'un appel du Conseil de sécurité pour qu'Israël applique intégralement la quatrième convention de Genève de 1949 sur la protection des personnes civiles en temps de guerre ;

2) Un accroissement de l'aide humanitaire aux Palestiniens apportée par les organismes spécialisés de l'ONU, à commencer par l'Agence pour les secours aux Palestiniens (UNRWA) en étoffant à la fois ses services sur le terrain et en améliorant l'infrastructure des camps ;

3) Un accroissement de l'aide économique par le truchement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ;

4) Une amélioration de la protection légale des Palestiniens par un renforcement des activités du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ;

5) Une couverture aussi complète que possible des troubles, par la presse israélienne et internationale, dans les territoires occupés.

Rejetant le plan de M. de Cuellar, l'ambassadeur israélien auprès des Nations unies, M. Netamjahu, a déclaré : *« Le plus dangereux (...), c'est que ce rapport jette les bases pour une discussion, par le Conseil de sécurité, d'une conférence internationale de paix. »*

A Jérusalem, M. Avi Parner, porte-parole de M. Shamir, a ajouté : *« Nous rejetons les conclusions du rapport. Bien que la convention de Genève ne s'applique pas à ces territoires, nous y prenons en compte toutes les considérations humaines. »*

Israël répondra officiellement à l'ONU après avoir étudié le rapport en détail. – *(AFP, Reuter.)*

## La guerre du Golfe

### Un hélicoptère irakien s'écrase au Kurdistan avec à son bord le commandant du 5e corps d'armée

Un hélicoptère de l'armée irakienne ayant à son bord le commandant du 5e corps d'armée irakien, le général Abdel Aziz Ibrahim el Hadithi, s'est écrasé, le vendredi 22 janvier, dans le gouvernorat de Taamin, situé à près de 250 kilomètres au nord de Bagdad, dans le Kurdistan irakien.

C'est la première fois que l'Irak fait état d'un tel « accident » depuis le début de sa guerre avec l'Iran. Le 5e corps d'armée défend la ville de Kirkouk, située dans une région où les maquisards kurdes sont souvent très actifs.

Par ailleurs, vendredi, les attaques contre la navigation commerciale se sont multipliées dans le Golfe où les sources maritimes ont indiqué que deux navires avaient été touchés par les vedettes iraniennes, alors que l'Irak annonçait un raid aérien contre un navire non identifié desservant un terminal iranien. – *(AFP, Reuter.)*

## Pauvres Saoudiens !

*(Suite de la première page.)*

Dans son discours de présentation du budget, le roi Fahd a d'ailleurs indiqué que toutes les ressources pétrolières, qui ont diminué de 4/5 en quelques années, avaient antérieurement été investies dans le développement du pays et pour l'amélioration du niveau de vie des Saoudiens. Ceux-ci bénéficient encore d'un revenu par tête parmi les plus élevés du monde : 7 250 dollars environ.

Si l'âge d'or du profit rapide et sans effort est terminé, l'Arabie saoudite a de quoi surmonter ses difficultés, à condition de s'adapter aux nouvelles données économiques. Si le gouvernement semble avoir pris la mesure du problème en réduisant sérieusement ses dépenses, il reste à faire admettre aux Saoudiens, habitués depuis le boom pétrolier à vivre dans l'opulence et à compter sur l'Etat-providence, que les temps ont changé.

Déjà, dans une allocution improvisée après la présentation du budget, le roi Fahd a averti les industriels et hommes d'affairs privés de ne pas abuser des faveurs dont ils bénéficient et de ne pas profiter de droits de douane élevés sur les produits importés pour augmenter leurs prix. *« Si quelqu'un essayait d'abuser de sa chance, nous serions obligés d'entrer dans le marché et de devenir concurrents »*, a-t-il déclaré.

*« Nous désirons que les industries nationales fassent des gains raisonnables, mais nous ne pouvons ignorer l'intérêt des citoyens et les laisser devenir la proie d'une minorité dont le principal souci est d'amasser la richesse. »*

Pour l'instant, affirme un économiste, les prix n'ont que peu augmenté. Or la chute du dollar, auquel est lié le ryal saoudien (3,75 ryals pour 1 dollar), aurait dû les faire flamber dans la mesure où 75 % des importations viennent de la zone hors dollar. *« Mais*, expliquent les experts, *jusqu'à maintenant, les stocks très importants, la réduction des marges, l'achat à terme des devises par les grands opérateurs de commerce, ont permis de limiter les dégâts. Seulement, on arrive aujourd'hui à la fin de ce phénomène, au moment où les mesures d'austérité contraignent au maintien des salaires. »*

Le vrai défi de l'Arabie saoudite est social et politique. *« Nous avons construit notre pays*, affirme ainsi un jeune Saoudien au retour d'un long séjour aux Etats-Unis, *maintenant il nous faut restructurer la société, lui apprendre à se servir de tout ce qu'elle a à sa disposition, prendre le temps de digérer ce boom de dix ans. »* En ce sens, certains voient des vertus à la récession, mais d'autres craignent que la majorité n'y soit pas prête. *« C'est difficile pour un jeune*, indique un officiel, *d'admettre qu'il vivra peut-être moins bien que son frère aîné ou que son père. »*

Or pour la première fois peut-être, des jeunes Saoudiens rencontrent des difficultés dans la recherche d'un emploi. Le taux d'enseignement très élevé – il y a actuellement deux millions quatre cent mille jeunes dans les écoles ou universités du pays – risque incontestablement de créer des envies ou des besoins que l'Etat ne pourra pas toujours satisfaire. Si en 1986, selon une source américaine, le gouvernement avait engagé environ la moitié des quatorze mille étudiants diplômés, il n'en sera plus de même. Le roi a précisé qu'il n'y aurait cette année, en dehors des prévisions du budget, aucune création de postes dans les administrations ni promotion de fonctionnaires.

*« Dès maintenant*, affirme un journaliste saoudien de renom, *les choses changent lentement. Vous pouvez trouver des Saoudiens dans les travaux qu'ils ne faisaient pas avant. »* Le quatrième plan de développement prévoyait six cent mille départs d'étrangers avant 1990, et, selon certaines sources, ce chiffre aurait déjà été atteint.

### « Des liens familiaux très forts »

La volonté de « saoudisation » est en tous les cas très réelle, même si elle ne se fait pas toujours sans difficultés. Si les Saoudiens sont, contrairement à une image très répandue, chaleureux et disponibles à l'égard de leurs hôtes, l'étranger est perçu dans une certaine mesure comme un mal nécessaire. *« En fait*, explique une femme d'affaires – elles sont rares mais il y en a, – *nos liens familiaux très forts, la structure de notre société, font que les étrangers sont souvent vus comme des facteurs potentiels de troubles. »*

On ne pénètre pas facilement en profondeur dans les cercles saoudiens ; c'est ce qui explique sans doute que ce pays, qui a vécu longtemps avec une population étrangère égale aux autochtones, soit resté profondément lui-même. Certes, le poids de la religion, consubstantielle à la vie quotidienne, y est pour beaucoup, et l'arrêt des activités plusieurs fois par jour à l'heure de la prière est là pour rappeler que l'Arabie saoudite vit sous le strict régime de l'islam wahhabite.

On aurait tort de croire que tous les jeunes Saoudiens qui rentrent de l'étranger ne rêvent que de la vie occidentale. En regagnant le pays, beaucoup retombent dans le moule de la discipline familiale. Cela ne signifie pas toutefois qu'ils n'aspirent pas à une plus grande ouverture. L'ennui guette un certain nombre de jeunes qui ont, difficultés économiques obligent, de moins en moins la possibilité d'aller à l'étranger poursuivre leurs études. Seules distractions : le football, extrêmement populaire, la promenade le soir dans les supermarchés illuminés, ou les visites. Aucun cinéma, aucun théâtre, encore moins de boîtes de nuit.

### Le problème de la drogue

Ce phénomène est-il à l'origine d'un grave problème que connaît l'Arabie saoudite : la drogue ? *« En fait*, explique un officiel saoudien, *l'argent abondant, un environnement propice, des habitudes contractées parfois à l'étranger, ont fait déferler la drogue sur le pays. »* Aujourd'hui, de sévères mesures ont été prises pour lutter contre le phénomène ; la peine de mort a été décrétée contre les trafiquants. Quatre hôpitaux ont été ouverts pour venir en aide aux drogués, et la presse n'hésite pas à publier des témoignages, qui se veulent exemplaires, de drogués cherchant à s'en sortir. Même le roi Fahd a abordé le problème dans un discours, accusant *« les ennemis de l'islam de répandre la drogue dans les pays musulmans dans une lâche tentative de paralyser la force de travail et la capacité intellectuelle des jeunes »*.

L'adaptation du mode de vie à une religion rigoriste n'est pas facile. Si l'on considère le chemin déjà parcouru, les résistances qu'il a fallu vaincre, par exemple, pour ouvrir des écoles de filles, et le fait que l'Arabie saoudite a moins de soixante ans d'existence, on peut penser que le temps permettra de résoudre les contradictions entre les aspirations les plus libérales d'une partie de la société et la volonté des ulémas de maintenir les choses en l'état. Sans compter celle des mouvements fondamentalistes dont l'Arabie saoudite n'est pas à l'abri.

L'imbrication du pouvoir politique et du pouvoir religieux née de l'alliance entre la famille Al Saoud et le cheikh Mohamed Abdel Wahhab au dix-huitième siècle, a permis à l'Arabie saoudite jusqu'à maintenant, malgré de profonds bouleversements, de faire face sans drame majeur à une véritable révolution. Mais l'équilibre risque d'être d'autant plus difficile à maintenir que l'argent, moins abondant, limite quelque peu les moyens de satisfaire les uns et les autres.

FRANÇOISE CHIPAUX.

# Amériques

## BRÉSIL

### Guerre d'usure autour de la durée du mandat présidentiel

Brasilia. – Une guerre d'usure a commencé au Brésil entre le président José Sarney et ses opposants pour la fixation par l'Assemblée constituante de la durée du mandat présidentiel. Le chef de l'Etat souhaite obtenir un vote anticipé par les parlementaires d'un mandat de cinq ans qui lui permettrait de rester au pouvoir jusqu'en 1990. Le texte du « pré-projet » préparé par la commission de synthèse limitait à quatre ans la présidence de transition de M. Sarney.

L'amendement « cinq ans » est défendu par la coalition de la droite qui a pris pour nom « Centrao » (Grand Centre). Il est appuyé par plus de trois cents constituants sur les cinq cent cinquante-neuf que compte l'Assemblée. Mais l'opposition de gauche mise sur l'impopularité de M. Sarney pour faire échec à cette tentative. M. José Genoino, vice-président du Parti des travailleurs (PT, gauche non communiste), explique ainsi que *« plus le gouvernement s'use, plus nous avons des chances de faire approuver le mandat de quatre ans. Le temps est notre allié majeur »*. L'objectif de l'opposition est de préparer pour le 4 février une grande journée nationale d'action en faveur du mandat limité.

Le chef de l'Etat, en proposant une accélération du vote sur cette question, espère déjouer ce plan. Il suppose toutefois une modification de l'ordre du jour de l'Assemblée, qui nécessite l'approbation des présidents de groupe. – *(AFP.)*

## ÉTATS-UNIS

### La plus belle faillite

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Tout perdre, mais avec élégance, vendre ses meubles, sa vaisselle de mariage, ses chevaux et ses taureaux, mais avec panache : le vendredi 22 janvier, John Connally, ancien secrétaire au Trésor, ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, ancien gouverneur du Texas et ex-multimillionnaire en dollars, a mis un point d'orgue à une retentissante faillite, en vendant tous ses biens aux enchères.

Ruiné, mais serein, presque joyeux même, M. Connally – soixante-et-onze ans, haute stature et visage fin – est apparu en direct à la télévision au moment où la vente se terminait, à Houston, devant un public de richissimes Texans tout droit sortis de « Dallas » ou de « Dynastie ». Lui et sa femme, également souriante et digne, n'avaient pas ménagé leurs efforts pour que la vente soit un succès – pour le seul profit de leurs créanciers, auxquels ils doivent... 48 millions de dollars.

Rien ni personne n'obligeait les Connally à faire ainsi étalage de leur ruine, à faire l'article du somptueux bric-à-brac qu'ils avaient accumulé tout au long de leur existence : tableaux, bibelots, couteau offert par Lyndon Johnson, fusil offert par Richard Nixon, selle de parade aux armes de l'US Navy (il fut secrétaire à la Marine sous John Kennedy), mais, avec un curieux mélange d'humilité et de fierté, et, quand même, un brin d'ostentation, ils ont voulu jouer le jeu jusqu'au bout. John Connally est allé jusqu'à contresigner 3 000 billets de un dollar qui portaient « déjà » sa signature, parce qu'ils avaient été émis quand il était secrétaire au Trésor du président Nixon – pour les mettre en vente à 20 dollars pièce...

En 1980, l'ancien gouverneur du Texas s'était lancé dans la course à l'investiture républicaine, refusant même les subventions fédérales pour être libre de dépenser autant d'argent qu'il lui plairait. Le résultat fut fort médiocre (un seul délégué à la convention...), mais, refusant de rester sur cet échec, M. John Connally avait décidé de se lancer dans une autre aventure, celle de l'argent.

Déjà fort riche, il résolut de voir très grand, et, avec quelques associés, emprunta des centaines de millions de dollars pour investir massivement dans l'immobilier et le pétrole : cinq ans plus tard, en 1985, l'économie texane s'effondrait, en même temps que les cours du pétrole et le marché de l'immobilier : M. John Connally n'est que l'une des très nombreuses victimes de la crise au royaume des éleveurs – et du veau d'or.

Mais sa faillite est sans conteste la plus belle. A plus de soixante-dix ans et sans le sou (sauf, tout de même, son ranch, un bout de terre et... deux fusils, comme le prévoit la loi texane), il jure qu'il n'a pas dit son dernier mot, qu'il va refaire fortune : *« Je ne sais pas rester tranquille, oisif, je veux réussir et je déteste perdre »*, expliquait-il, vendredi soir, à la télévision, pendant qu'on vendait son bureau – *« en très beau chêne, vous savez... »*.

JAN KRAUZE.

## HAITI

### Libération de M. Louis Déjoie

Port-au-Prince *(AFP, Reuter)*. – Les autorités haïtiennes ont libéré, le vendredi 22 janvier, l'un des principaux dirigeants de l'opposition, M. Louis Déjoie, emprisonné depuis quarante-huit heures sous l'accusation d'*« incitation à la violence et au désordre public »*. Le ministère de l'information a précisé qu'il s'agissait d'une mise en liberté conditionnelle et que la procédure judiciaire engagée suivait son cours. L'arrestation de l'ancien candidat à la présidence avait suscité de nombreuses protestations en Haïti, comme aux Etats-Unis.

Le docteur Louis Roy, une autre personnalité de l'opposition, considéré comme le « père » de la nouvelle Constitution haïtienne, a, pour sa part, été retenu plusieurs heures à l'aéroport de Port-au-Prince, alors qu'il rentrait d'un séjour à l'étranger. Il avait, comme M. Louis Déjoie, qualifié les élections du dimanche 17 janvier de *« farce honteuse »*. Les deux hommes ont affirmé, après leur libération, que le combat pour la démocratie en Haïti *« ne faisait que commencer »*.

● **L'avocat de Jean-Claude Duvalier qualifie de « farfelu » le jugement de Miami.** – M. Sauveur Vaisse, l'avocat français de l'ancien président à vie, a qualifié, vendredi 22 janvier, de *« farfelue »* et *« démentielle »* la décision d'un juge américain d'ordonner la saisie des biens de l'ancien dictateur, à concurrence de 500 millions de francs. Le 14 mars prochain, c'est la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui est appelée à statuer dans le procès qui oppose Jean-Claude Duvalier au gouvernement haïtien. – *(Reuter.)*



# La campagne présidentielle

## Deux contre la moitié d'un

En 1965, de Gaulle n'était pas président de la République : il incarnait la présidence, dont il avait institué et inauguré une nouvelle définition. Il n'avait garde d'y être candidat, rôle qui était bon pour les autres (parmi lesquels un certain François Mitterrand). Pour de Gaulle, l'élection présidentielle — qu'il avait voulue au suffrage universel et qu'il lui fallait alors affronter, — ne pouvait être qu'une sorte de référendum sur sa personne ; ses concurrents, quelques versions du « non ».

M. Mitterrand n'a pas refait 1958, mais il a exploré la terre jusque-là inconnue de la Vᵉ République, la cohabitation. C'est son Amérique à lui, il y a planté son drapeau et s'est auréolé du prestige de cette nouvelle frontière. Le président, c'est lui. Les candidats, ce sont les autres.

L'ennui, c'est que les socialistes, qui n'en pouvaient plus d'attendre — et Jacques Séguéla — ont, au début de la semaine, avec la bénédiction présidentielle, vendu la mèche. Tandis que M. Jacques Chirac se déclarait officiellement candidat, tandis que certaines composantes de l'UDF officialisaient leur soutien à M. Raymond Barre (le RPR consacrant son champion le dimanche 24 janvier), les socialistes nous adressaient des clins d'œil appuyés. *« Ne vous en faites pas,* semblaient-ils dire, *nous sommes prêts. Il est prêt. »*




Cela risquait d'obscurcir la « pureté de cristal » (comme dirait M. Barre) de la primaire à droite. Certes la réunion des Prix Nobel contraignait la droite à un silence respectueux devant cette manifestation de grandeur qui faisait honneur au pays, mais l'opération « bébé Cadum » a remis le *« père de la nation »* à portée de sarcasmes.

M. Albin Chalandon a failli tout gâcher en croyant voir une réincarnation du maréchal aux yeux bleus qui faisait don de sa personne, entre autres, aux petits écoliers d'une France humiliée. Le rapport au père est sûrement un tropisme passionnant de l'histoire politique française, mais l'abrégé de psychanalyse dispensé par le garde des sceaux, au petit matin, sur une radio, était hors de saison. En période de campagne, on a tendance à n'entendre que les gros mots, « Pétain » étant — la langue, elle, ne ment pas — le plus incongru de tous.

### Tartes à la crème

M. Chirac a sauvé le... bébé en observant, le lendemain, que M. Mitterrand *« serait bien inspiré »* de faire connaître sa décision sans tarder et de cesser de *« prendre les Français pour des béni-oui-oui »*. M. Barre a renchéri vendredi, avec *« tonton gâteau »*. Au lieu de la compétition Chirac-Barre, qui aurait dû être en vedette cette semaine-là, tous deux, candidats contre M. Mitterrand, qui l'est à moitié, donnent le spectacle de leur solidarité.

M. Louis Mermaz, résolument optimiste, promet que MM. Chirac et Barre vont bientôt se lancer à la figure des tartes à la crème, mais M. Michel Rocard, président pour une autre fois, crie à l' *« overdose »*. M. Charles Pasqua assure, lui, que MM. Barre et Chirac sauront être *« concurrents »* sans être *« adversaires »*. Pour preuve, le premier ministre, qu'on aurait pu soupçonner de vouloir faire diversion à l'annonce de candidature de M. Barre en organisant, le même jour — le 8 février — un meeting à Paris, a fait savoir qu'il le reportait au lendemain. C'est à croire qu'il n'avait annoncé le 8 que pour se donner l'élégance d'y renoncer...

M. François Léotard *s'« engage »* comme garant de l'harmonie à droite. Il sera, après le ralliement du PR à M. Barre, ce samedi, le gardien vigilant du bilan 1986-1988. Pourquoi diable M. Chirac avait-il envisagé de se séparer de cet ami-là en juin dernier ?

PATRICK JARREAU.

Un sondage SOFRES

## L'image des candidats

M. François Mitterrand *« ferait un bon président de la République dans les sept prochaines années »*, estiment 65 % des personnes interrogées par la SOFRES lors d'un sondage publié, le vendredi 22 janvier, dans *le Nouvel Observateur* (1). Le chef de l'Etat enregistre là son meilleur résultat depuis le début de l'étude de l'image des présidentiables en septembre 1986. En décembre dernier, M. Mitterrand était crédité de 61 % d'avis favorables.

58 % des sondés (au lieu de 56 % le mois dernier) expriment une opinion positive sur la dimension présidentielle de M. Raymond Barre, tandis que MM. Jacques Chirac et Michel Rocard obtiennent tous deux 51 % d'appréciations favorables, le premier enregistrant un gain de 1 point, le second une baisse de 3 points.

*« Personnalité la plus capable d'exercer la fonction de président de la République »*, selon 45 % des consultés, M. Mitterrand est, comme en décembre, le plus apte à *« préserver l'unité des Français »* (42 %), *« régler les conflits sociaux difficiles »* (38 %), *« accroître le rôle de la France dans le monde »* (37 %) et *« faire face à une grave crise internationale »* (36 %). Mais il est également jugé le plus capable d'*« assurer l'ordre et la sécurité »*, selon 30 % des personnes interrogées, alors qu'en décembre cette aptitude était accordée à M. Chirac. De même, 22 % des sondés lui font confiance pour *« favoriser la diminution du chômage »*, tandis que 21 % penchent en faveur de M. Barre. Le mois dernier, ce dernier était jugé le plus capable dans ce domaine.

(1) Sondage effectué du 9 au 12 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

● **Le PCI-MPPT organise un rassemblement européen, le 24 janvier, à Paris.** — Sur le thème « 1992, c'est maintenant », le PCI-MPPT (trotskiste) organise, avec plusieurs mouvements politiques étrangers, un rassemblement européen dirigé *« contre les plans de la CEE et du FMI »*, le dimanche 24 janvier à 14 heures, à la salle du Zénith (porte de Pantin) à Paris. M. Pierre Lambert, dirigeant du Parti communiste internationaliste (PCI) et candidat du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT) à l'élection présidentielle, devait y prendre la parole.

## Les doutes et les certitudes de M. Rocard

*LONDRES*
*de notre envoyé spécial*

Pressé de prendre son avion, M. Michel Rocard était déjà debout. Il venait de terminer, par un entretien avec les journalistes français présents à Londres *(voir nos dernières éditions du 23 janvier)*, un voyage qui s'était fort classiquement déroulé et qu'il avait, tout aussi classiquement, commenté. L'ultime question, à l'ultime minute, portait — une fois de plus — sur la date de déclaration de candidature ou de non-candidature de M. François Mitterrand. M. Rocard annonça une réponse circonstanciée, et commença : *« Je serai sans doute le président de ce pays. Il y a un doute sur le quand »*, avant de développer un argumentaire sur la longueur souhaitable des campagnes électorales, d'où il ressort que le président de la République est très *« sage »* de prendre son temps.

Auparavant, l'ancien ministre avait lancé, d'un ton presque détaché : *« Je suis toujours, François Mitterrand n'ayant pas parlé, candidat »* à l'Elysée, avant d'ajouter qu'il y a *« doutes »*, selon les cas de figure, sur ses propres intentions comme sur celles du président sortant.

En quelques phrases et une nouvelle « gaffe » — de ces « gaffes » dont il affirme qu'elles sont volontaires et qu'elles ont contribué à construire sa popularité — M. Rocard venait de confirmer quelques-unes des intuitions que l'on pouvait avoir à son propos. Le député des Yvelines continue, à l'évidence, à croire à sa bonne étoile, mais il n'est plus sûr que le rendez-vous de 1988 soit le bon. Si l'ancien ministre ne s'est pas exprimé publiquement sur ce point, on considère dans son entourage qu'une nouvelle candidature de M. Mitterrand est désormais l'hypothèse la plus probable. On comprend qu'il ne serait guère question alors de se maintenir face à M. Mitterrand, encore que M. Rocard ne s'engage pas formellement à renoncer.

Même si l'actuel hôte de l'Elysée ne se représente pas, la situation de M. Rocard n'est pas très facile. Certes, l'ancien ministre considère que, dans ce second cas de figure, il bénéficierait rapidement d'un transfert à son profit, pour l'essentiel, des chiffres de confiance obtenus par M. Mitterrand, dès lors qu'il serait intronisé comme le principal candidat de la gauche. Mais plus le président tarde à se déclarer, plus court sera le délai qui resterait au député des Yvelines pour remonter son handicap, en admettant que cela soit possible.

M. Rocard est assez attaché à la défense de ses idées pour penser dès aujourd'hui à l'échéance qui suivra celle de 1988. La compétition pour devenir, au milieu des années 90, le successeur — désigné ? — de M. Mitterrand est donc bien ouverte au PS.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## Les « comités Juquin » revendiquent quinze mille adhérents

La première rencontre nationale des comités d'initiatives et de soutien (CIS) à M. Pierre Juquin, candidat rénovateur à l'élection présidentielle, devait se dérouler, le dimanche 24 janvier, à l'hôtel Pullman Saint-Jacques à Paris. Un millier de personnes environ étaient attendues par la directrice de campagne de M. Juquin, Mᵐᵉ Kaïssa Titous, responsable de ces CIS. Le nombre des comités qui constituent l'ébauche de base militante hétérogène de l'ancien porte-parole du PCF, exclu de son parti, est de l'ordre d'un demi-millier. Ils regrouperaient quinze mille personnes. Selon Mᵐᵉ Titous, les effectifs de chacun d'entre eux varient de quinze à cinquante personnes.

Tous les départements de la région parisienne, où l'influence communiste est forte, sont dotés de comités : trente et un dans les Hauts-de-Seine, quinze en Seine-Saint-Denis, treize dans le Val-de-Marne, douze dans l'Essonne, dix dans le Val-d'Oise et les Yvelines. Parmi les départements non représentés, on trouve l'Aisne, l'Ariège, l'Aube, la Lozère, le Morbihan et la Nièvre.

A Paris même, dix comités d'arrondissement ont été créés. Il en existe aux PTT, à l'EDF-GDF, à la SNCF, dans les banques et les assurances, dans plusieurs ministères (affaires sociales, finances, etc.), dans les hôpitaux et les universités. Mᵐᵉ Titous remarque que dans les entreprises *« les comités sont surtout constitués à l'initiative de militants syndicaux de la CGT et de la CFDT »*.

En province, le CIS qui regroupe la Drôme et l'Ardèche édite un bulletin hebdomadaire à l'initiative d'un ancien membre du PCF. En Haute-Garonne, l'ancien responsable d'une section socialiste des PTT de Toulouse a rejoint le comité local où M. Claude Llabres, coordinateur national des rénovateurs communistes, joue un rôle important.

Les comités, au sein desquels la moyenne d'âge serait peu élevée enregistreraient une forte participation d'enseignants. Les CIS semblent concentrer leurs activités, depuis environ un mois, sur la recherche de parrainage d'élus en faveur de la candidature de M. Juquin. Ils sont constitués d'anciens membres du PCF — *« rénovateurs récents ou de la première heure »*, — de militants trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), du Parti socialiste unifié (PSU), du Parti pour une alternative communiste (PAC), la Fédération de la gauche alternative (FGA) ainsi que d'« inorganisés » politiques.

Soucieuse de ne pas voir telle ou telle organisation utiliser les CIS à son seul profit, Mᵐᵉ Titous souhaite que *« les comités s'ouvrent vers l'extérieur, prennent conscience de leur force et de la réelle dynamique qui existe derrière l'élément fédérateur qu'est Pierre Juquin »*.

O. B.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Borotra
#### La secte

*« Le Parti socialiste se conduit comme une secte, se met à genoux pour supplier Mitterrand de ne pas l'abandonner »*, a déclaré, le vendredi 22 janvier, M. Franck Borotra, secrétaire général adjoint du RPR. Selon lui, la France a plus besoin d'*« un dirigeant qui décide et qui tranche »* que d'*« une statue vivante »*. M. Borotra se dit persuadé que M. Mitterrand sera candidat.

### Mˡˡᵉ Laguiller
#### Nouvelle mouture

Pour Mˡˡᵉ Arlette Laguiller, le refus de la convention nationale du PS d'inscrire dans son programme la dissolution de l'Assemblée nationale en cas de succès à l'élection présidentielle signifie que les socialistes veulent *« pouvoir gouverner avec une partie au moins de l'actuelle majorité »*. La candidate de Lutte ouvrière, qui participait, le vendredi 22 janvier, à une réunion publique à Tarbes (Hautes-Pyrénées), a ajouté : *« Les travailleurs qui voteraient pour le candidat socialiste en croyant éloigner la droite du gouvernement ne voteraient sans doute que pour une nouvelle mouture de la cohabitation. »*

### M. Le Pen
#### Le cheval noir

Se présentant comme le *« cheval noir »*, *l'« outsider »* face aux *« chevaux de retour »* dans la course présidentielle, M. Jean-Marie Le Pen, invité, le vendredi 22 janvier, du journal de la mi-journée de TF 1, a évoqué les *« divisions »* de la majorité. *« Je ne vois pas comment MM. Barre et Léotard vont pouvoir concilier leurs points de vue ni comment MM. Chirac et Barre vont pouvoir expliquer que, ayant pratiquement les mêmes positions, ils ont tout de même deux candidatures, ce qui affaiblit le point de vue de la majorité parlementaire »*, a-t-il ajouté. D'autre part, M. Le Pen a regretté les *« termes aussi excessifs »* dans lesquels le mensuel du Front national dans le Var a présenté Malik Oussekine comme un *« Français dont on peut se passer »* (le Monde du 21 janvier). *« Ce n'est pas une question d'une grave importance »*, a-t-il toutefois ajouté.

### M. Waechter
#### Le Nobel de l'esbroufe

*« François Mitterrand mérite incontestablement le prix Nobel de l'esbroufe »*, a estimé M. Antoine Waechter. Le candidat des Verts à l'élection présidentielle souligne que le chef de l'Etat *« apprécie les rassemblements d'intellectuels sur les grands enjeux de l'humanité »*, mais, interroge-t-il, *« qui a freiné l'adoption de mesures européennes efficaces contre la mort des forêts ou la disparition de la couche d'ozone ? Qui exige le relèvement des normes de radioactivité ? Qui, depuis sept ans, aurait pu augmenter l'aide au tiers-monde ? »*.

### M. Pasqua
#### Concurrents, pas ennemis

M. Pasqua a invité son auditoire, à Athis-Mons, le vendredi 22 janvier, à ne pas critiquer M. Barre. Mais, a-t-il ajouté, *« il est préférable qu'il ne nous critique point non plus »*. *« Nous pouvons être des concurrents sans être adversaires et encore moins ennemis »*, le ministre de l'intérieur a réduit le programme des socialistes au slogan *« tonton, ne nous quitte pas »*. C'est *« un cri du cœur un peu freudien, c'est un cri d'effroi »*, a-t-il ironisé.

### M. Toubon
#### Le dernier des Mohicans

*« Je suis peut-être le dernier des Mohicans, mais je reste persuadé que M. François Mitterrand ne se représentera pas »*, a déclaré M. Jacques Toubon le vendredi 22 janvier. *« Il est suffisamment sensible et lucide pour considérer qu'il n'y a pas assez de Français pour lui donner un second mandat. »* Pour lui, la *« génération Mitterrand »*, c'est *« la génération perdue, la résignation Mitterrand »*.

### M. Fabius
#### Campagne ardente

Estimant qu'*« une campagne peut être ardente sans être médiocre »*, M. Laurent Fabius a demandé, le vendredi 22 janvier à Toulouse (Haute-Garonne), à M. Jacques Chirac de *« se ressaisir »*. *« Pour un candidat qui souhaite incarner le rassemblement des Français,* a-t-il précisé, *ce n'est pas la bonne manière que de s'en prendre violemment à celui qui incarne l'unité nationale. »*

## LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

### L'indépendance dans sa complexe et dure réalité

L'INDÉPENDANCE nationale reste l'un des thèmes obligés des débats électoraux. Tous les quêteurs de suffrages — on va encore le vérifier — y sacrifieront, l'art du discours, en la circonstance, consistant à mêler ce thème à ceux, pareillement obligés, de la construction européenne ou du désarmement. Il y a gros à parier qu'on en restera aux formules vagues.

Aussi, pour plus de précisions, on se reportera à l'essai de François Sureau, *l'Indépendance à l'épreuve,* qui, dans la tradition ouvertement revendiquée et assumée de Raymond Aron, traite cette question avec le double souci de l'exigence dans l'analyse et de la mesure dans le jugement. Que reste-t-il de l'indépendance des Etats, se demande ce jeune essayiste, dans un environnement international marqué par le déclin de la souveraineté ? La question débouche sur une enquête portant sur le destin de la souveraineté.

L'auteur constate d'abord que, malgré l'unité du champ diplomatique et la diffusion du modèle de la société industrielle, il y a, en réalité, peu de nations en dehors de la zone occidentale et, en revanche, nombre d'Etats essayant tant bien que mal de forger des nations. Il note ensuite que l'arme nucléaire *« n'a modifié qu'à la marge le système classique de l'organisation internationale »*.

Cependant, l'horizon nucléaire demeure encore indépassable, même si *« les conditions concrètes de la dissuasion peuvent se trouver modifiées, et son exercice rendu plus subtil par l'apparition des nouveaux systèmes »*. Ces conclusions viennent au terme d'un examen très complet des constructions politico-stratégiques qui, depuis l'équilibre de la terreur jusqu'aux projets visant à annuler le nucléaire, nourrissent le débat sur la guerre et la paix.

La révolution nucléaire, poursuit François Sureau, n'a pas mis fin à l'autonomie des Etats mais ne leur a pas donné l'*« arme absolue »* de la souveraineté, qui n'existe pas encore. C'est que la technique militaire ne commande pas entièrement l'évolution du monde. L'auteur distingue, dans les rapports interétatiques, ce qui reste de l'arbitrage de la force et ce qui procède du pouvoir de récompense (par rapport à celui de punir), qui est l'un des facteurs de la puissance.

Il est conduit à évaluer la hiérarchie des Etats à travers les critères de la puissance et de l'idéologie qui fondent un système international bipolaire mais, là encore, avec bien des nuances : bipolarité restreinte, qui ne débouche pas sur une multipolarité véritable mais sur un polycentrisme *« dont profitent surtout les Etats soviétisés »*.

Au terme de cette étude, qui ne néglige aucun rapport et s'interdit d'aller au-delà de ce qui peut être raisonnablement établi, François Sureau propose un diagnostic empreint de réserves mais sûrement pas désespéré. *« Ni la société industrielle, ni la victoire prévisible d'une idéologie, ni la menace de l'apocalypse, ni le réveil des nations ne dissoudront les blocs ; mais, à l'inverse, la logique des blocs ne gouverne pas entièrement le monde. De la liberté qui leur est ainsi rendue, les Etats souverains ne peuvent,* écrit-il, *abuser. »* Mais ils peuvent en user ! En préférant, par exemple, à l'ordre international des hégémonies celui des souverainetés, à condition que celles-ci traitent le mal qui les ronge : l'ampleur des inégalités. Alors, s'ils en prennent les moyens, les Etats pourront vivre dans l'indépendance et, au niveau international, en société. C'est ce message de raison, *« défendu avec mesure »*, que, selon François Sureau, il faut opposer aux *« folies de l'époque »*.

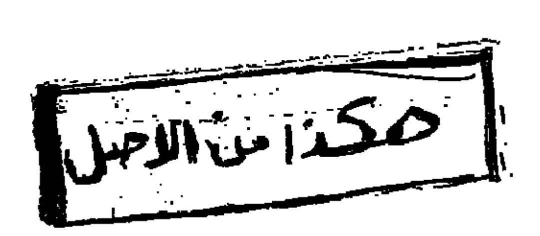
La volonté d'indépendance est parfois mise à l'épreuve dans des conditions dramatiques, notamment en cas de conflit et de menace d'invasion. En voici un exemple qui, en plus, met en scène un déchirement idéologique. En effet, sous la direction de Jean-Pierre Rioux, Antoine Prost et Jean-Pierre Azéma, un collectif de spécialistes a retracé la chronique de *« ces trois années terribles »* que fut, pour les communistes français, la période qui alla des accords de Munich à la Résistance en passant par le pacte germano-soviétique (1938-1941).

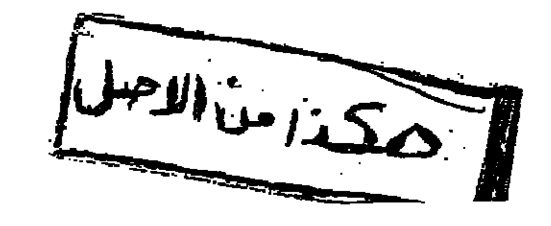
Les contributions à cette entreprise — qui fit l'objet d'un colloque les 13 et 14 octobre 1983 — se fondent sur des documents inédits pour la plupart, qui n'ont d'autre objet que de suivre, le plus minutieusemnt possible, les militants communistes au sommet de l'appareil et à la base, sur le terrain, dans une trentaine de départements.

*« Les uns stupéfaits et faisant le gros dos sous l'orage : d'autres apprenant sur le tas les dures règles de la clandestinité ; tous suspectés et pourchassés, à l'occasion enfermés et décimés. Au bout du compte, çà et là, militant par poignées, plus ou moins reliés au « centre », épousent peu ou prou la « ligne », dénonçant la « guerre impérialiste » puis lançant le Front national, bricolant un mélange de fidélité à l'Internationale, d'antifascisme et de patriotisme, et comme soulagés en juin 1941, quand la Wehrmacht envahit l'Union soviétique »*, écrit Jean-Pierre Rioux en présentant cette chronique historique, reconstituée *« au plus près »* de ceux qui l'ont vécue.

★ *L'Indépendance à l'épreuve*, par François Sureau, éditions Odile Jacob, 255 p., 120 F.

★ *Les Communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941)*. Sous la direction de Jean-Pierre Rioux, Antoine Prost et Jean-Pierre Azéma. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 439 p., 280 F.







# Société

## L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature

# Ces « plombiers » providentiels

*(Suite de la première page.)*

Le produit de ce jeu de contreintes est, au bout du compte, une affaire-Janus : simple et compliquée, transparente et tortueuse, élémentaire et multiforme. Les faits sont évidents : malgré leurs dénégations, des hommes liés à M. Prouteau semblent bien avoir eu l'intention d'installer une écoute téléphonique sur la ligne d'un huissier du Conseil supérieur de la magistrature, M. Yves Lutbert. Le *scandale est flagrant : la société de* sécurité qui les employait est notamment spécialisée dans l'installation d'écoutes judiciaires, ordonnées par des juges d'instruction. C'est, en somme, la privatisation des écoutes !

Apparemment lumineux, ce scénario n'en est pas moins prétexte à d'infinies variations, parenthèses et subtilités. Aussi faut-il en dérouler, un à un, les actes, sur un mode bâtard mêlant roman d'espionnage et théâtre de boulevard.

### La voiture qui parle

● *Le zèle de M. Prouteau.* – Responsable de l'équipée du 23 décembre 1987 dans l'immeuble du 1/3, rue de La Vacquerie, à Paris (11e), où réside M. Lutbert, M. Robert Montoya a toujours assuré que M. Prouteau n'en était pas le commanditaire et nié que M. Lutbert ait été l'objet de cette visite. Une affaire personnelle, une recherche d'adresse, un débiteur à retrouver, telles ont été ses réponses, sans plus de précisions. Mais, en privé, à l'Elysée, M. Prouteau reconnaît qu'il a bien demandé à M. Montoya de se renseigner sur l'huissier du CSM. L'émoi de la secrétaire générale de cet organisme, Mme Danièle Burguburu, inquiétée par la diffusion, œuvre d'un mystérieux corbeau, de certaines notes destinées au président de la République, était facilement parvenu jusqu'à l'ancien chef du GIGN. Pour la bonne cause, il a voulu mener sa propre enquête. Mais, ajoute-t-il fermement, sans jamais avoir demandé de procéder à une écoute sauvage.

● *La voiture qui parle.* – M. Prouteau est d'autant plus contraint à reconnaître sa démarche auprès de M. Montoya que ce dernier a lui-même permis aux policiers d'établir un lien entre son activité et l'Elysée. Interpellé dans la cage d'escalier, avec son ami Fabien Caldironi, ancien gendarme lui-aussi, M. Montoya a conduit benoîtement les policiers à son véhicule, en pensant que ce laps de temps permettrait au troisième larron, Alain Clarhaut, de prendre la fuite. Or cette voiture, une Ford immatriculée 429 CJK 75, a son histoire (*le Monde* daté 17-18 janvier).

Elle a été vendue, en novembre 1984, par Mme Aimée Dubos, épouse de M. Jean-François Dubos, ancien collaborateur de M. Hernu, actuellement inculpé dans l'affaire Luchaire, à M. Christian Prouteau. Elle est, depuis, utilisée pour les missions les plus diverses par le GIGN et par l'entourage de l'ancien chef de cette unité d'élite. La carte grise a été établie grâce à un « vrai-faux » passeport, fabriqué pour la cellule sur le lot attribué à la DGSE, au nom de Xavier Mueler. Ce pseudonyme est habituellement utilisé par un membre de la cellule, le lieutenant-colonel Jean-Louis Esquivié, dans ses missions spéciales. Tous ces détails ont été livrés aux policiers sur procès-verbal, mardi 19 janvier, par un « ex » de la cellule, M. Pierre-Yves Gilleron, ancien commissaire à la DST, qui a récemment rejoint M. Paul Barril, autrefois adjoint de M. Prouteau, dans une autre société de sécurité. M. Gilleron a précisé qu'il avait, lui-même, fait établir la carte grise grâce au « vrai-faux » passeport, et ceci, a-t-il assuré, *« à la demande de M. Prouteau »*.

● *La cellule et la SPII* – Que cette voiture ait été prêtée à M. Montoya ne surprend pas. Depuis 1984, ce dernier navigue dans le petit monde « gendarmique » et policier qui entoure ou a entouré M. Prouteau dans sa promotion élyséenne. Quand il quitte l'uniforme en février 1986, M. Montoya vient à Paris travailler à la Société de protection et d'investigations industrielles (SPII), fondée par M. Charles Pellegrini, commissaire de police et membre de la cellule de 1982 à 1983, où il était chargé des relations avec la DGSE. M. Montoya a quitté la SPII le 31 décembre dernier. M. Pellegrini n'y a plus de *responsabilité*, mais *son ancienne* épouse y possède encore 25 % des parts.

La SPII et les hommes qui l'animent sont donc bien connus de M. Prouteau. M. Montoya a été amené à se rendre au Liban, en compagnie de M. Gilleron, alors que celui-ci était toujours en fonction à l'Elysée, dans le cadre des tractations sur le sort des otages. Trois R-30 usagées ont été vendues par l'Elysée, en octobre 1986, à la SPII. Le cabinet du président de la République s'est d'ailleurs enquis, à cette occasion, de la réputation de cette société auprès de la préfecture de police : il lui fut répondu, par écrit, que la police ne possédait *« aucun élément défavorable »* sur la SPII et son directeur d'exploitation, M. Robert Montoya...

### Un matériel sophistiqué

● *Trois hommes et une malette* – M. Montoya assure qu'il n'était pas venu rue La Vacquerie pour installer une écoute. De fait, aucun élément matériel ne prouve formellement qu'une telle opération fut entamée. Le fil coupé qu'un gardien de la paix a cru voir dans la gaine technique de l'immeuble est, en fait, un fil électrique blanc de deux mètres de long « scotché » par M. Clarhaut sur l'installation des PTT, comme devaient le constater ensuite un technicien de cette administration et un inspecteur de la police judiciaire. M. Clarhaut devait expliquer qu'il avait lui-même collé ce fil pour *« faire semblant de travailler dans le local »*.

Le problème, c'est que l'équipement apporté par les trois hommes accrédite une thèse totalement inverse. M. Montoya avait dans ses poches deux cassettes vierges de marque Sony. Outre un petit magnétophone de marque Aiwa, M. Clarhaut portait une malette qui contient le parfait nécessaire du poseur d'écoutes téléphoniques. Et en tout cas, le nécessaire pour rechercher une ligne sur laquelle on souhaite poser une « bretelle » (*le Monde* du 23 janvier). Un matériel sophistiqué comme le souligneront deux policiers des services techniques de la préfecture de police, en décrivant dans leur rapport : *« un appareil de mesures ou testeur de marque Metex, destiné aux mesures de tensions/résistances pour le dépannage électronique ; un combiné téléphonique permettant un branchement direct sur une ligne ; un système Vox de télécommande destiné à la mise en fonction automatique d'un magnétophone pour enregistrement d'une ligne téléphonique »*.

● *Le Mozart des écoutes* – C'est ainsi que certains de ceux qui le connaissent baptisent M. Clarhaut. Ce technicien de trente-sept ans ne cache nullement que telle est, en effet, sa spécialité. La SPII fait souvent appel à lui pour installer des écoutes, services de police et de gendarmerie se tournant fréquemment, faute de moyens, vers des sociétés privées pour mener à bien des écoutes téléphoniques réclamées par des juges d'instruction. On ne saurait dire que ceux-ci en contrôlent la confidentialité : gendarmes et policiers se contentent de délivrer une *« réquisition »* à la société privée, lui demandant, sans plus de précisions restrictives, d'*« installer « x » appareils de centrale d'écoute »* dans tel ou tel local.

Ainsi, c'est M. Clarhaut qui installera l'écoute visant le commissaire Yves Jobic, inculpé fin 1987 dans une affaire de proxénétisme, au grand dam de la corporation des commissaires de police. M. Clarhaut sait aussi détecter, à l'aide d'un matériel coûteux – environ 150 000 francs, – la présence d'une écoute ou d'une « sonorisation ». La SPII s'est d'ailleurs chargée de ce travail pour un ministre de l'actuel gouvernement, à la demande de son cabinet. Car ni la SPII ni M. Montoya n'ont d'adhésion politique proclamée. Ils travaillent à la demande, à droite tout autant qu'à gauche. Ainsi les récentes mésaventures de M. Montoya auraient-elles fait perdre à la SPII un important contrat de protection pour la campagne électorale... de M. Raymond Barre.

### Histoire ancienne

● *Bandes magnétiques à Figeac.* – La Corse, le Lot, le Liban, la drogue. Il manquait à cette histoire l'exotisme. Le voilà : en 1984, un réseau de trafic de haschisch est démantelé à Bastia. L'un de ses membres est Libanais et sa présence permet l'ouverture en 1985 d'une nouvelle information, confiée au juge d'instruction Frédéric Nguyen. Alors en poste à la brigade territoriale de Calvi, M. Montoya est chargé de l'enquête, ce qui va l'amener à vivre sur le continent pratiquement jusqu'à son départ de la gendarmerie. Fonds importants, écoutes téléphoniques tous azimuts, fréquentation rapprochée d'un monde interlope... M. Montoya va mener une vie d'agent double, comme c'est de tradition dans les affaires de drogue, afin de faire tomber des trafiquants.

Cette histoire ancienne est aujourd'hui au cœur de l'enquête du juge Boulouque contre les trois « plombiers ». D'abord à cause des bandes magnétiques trouvées lors de la perquisition au siège de la SPII. Ce sont celles des écoutes judiciaires pratiquées sur la ligne d'un industriel de Figeac soupçonné – sans résultats – d'être mêlé au trafic de drogue. M. Montoya, qui n'a finalement pas remis le rapport de synthèse de cette enquête au juge d'instruction, lui-même nommé depuis quelques semaines à Paris, avait gardé, par devers lui, les bandes. A tel point que, vendredi 22 janvier, lors de la perquisition à son domicile, une autre bande du même lot sera saisie.

Preuve de légèreté sans nul doute mais non d'une illégalité. Ce qui semble décevoir l'IGPN, chargée de l'enquête par M. Boulouque, puisque, faute de trouver la trace d'écoutes sauvages à visées politiques, elle vient de s'engouffrer sur la piste offerte par un contact libanais de M. Montoya, devenu depuis un informateur de la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme de la PJ parisienne. Ce sont, semble-t-il, les confidences de cet homme qui ont motivé les perquisitions réalisées vendredi dans la région de Vichy, où M. Montoya a failli acheter un complexe sportif en 1987 avec un Libanais, Ghassan Tabet, rencontré à l'occasion de son enquête et volatilisé depuis. L'informateur de la PJ accuse carrément M. Montoya d'être lui-même un trafiquant de drogue. Il est vrai que l'accusateur peut y avoir un intérêt familial : son frère est actuellement détenu à Melun dans une affaire de haschisch.

Ultime ironie d'une histoire passablement rocambolesque : les relations nouées en 1985, pour cette affaire de drogue, entre M. Boulouque, M. Nguyen – qui n'apprécie guère aujourd'hui de se voir indirectement mis sur la sellette par son collègue, – et, surtout, M. Montoya ! En effet, l'enquête du juge Nguyen en croisait une autre, menée par le juge Boulouque. Il y eut donc, début 1985, à Paris, des réunions de travail entre un fonctionnaire de la direction centrale de la PJ, les deux juges d'instruction et l'adjudant Montoya. Nul doute qu'à l'époque l'atmosphère était conviviale.

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL.

**CORRESPONDANCE**

## Une lettre de M. Henri Roques

*Nous avons reçu la lettre suivante de M. Henri Roques :*

Les contre-vérités ont la vie dure ! Je le constate une fois de plus en lisant l'article de votre collaborateur Philippe Bernard (*le Monde* du 16 janvier).

Je souhaite en dénoncer deux :

1) Dans mon jury (dont la « complaisance » à mon égard n'excédait pas la sympathie habituelle entre un impétrant et ses professeurs), il y avait un *historien ;* c'était un professeur associé, de première classe, enseignant dans une université de Lyon, titulaire d'un doctorat d'Etat en histoire contemporaine. Cet universitaire de haut niveau refuse le conformisme figé qui, sur l'histoire de la seconde guerre mondiale, caractérise l'attitude des mandarins, jeunes et vieux, régentant, depuis quelques décennies, la corporation des historiens ;

2) Il est faux de dire que ma thèse ne comporte qu'une « quarantaine de pages inédites ». Les nombreux documents publiés sont *en grande partie* inédits. Quant à mon étude personnelle, elle représente près de quatre-vingt-dix pages, auxquelles s'ajoutent onze quadruples tableaux comparatifs qui présentent les principaux passages du récit de Gerstein dans ses huits versions, et qui sont accompagnés de nombreuses observations et notes explicatives.

Il serait plus efficace et plus honnête d'engager la discussion sur mon travail, plutôt que de l'anathématiser, de le calomnier... ou encore de s'enfermer dans un silence prudent.

**[« L'universitaire de haut niveau » auquel fait référence M. Roques n'est pas un historien spécialiste de l'histoire contemporaine, pas plus que les autres membres de son jury de thèse. Il est docteur ès lettres, et sa thèse, soutenue en 1969 à l'université de Lyon, s'intitule « Les nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830. » Au moment où il participait au jury de la thèse de M. Roques, cet enseignant était professeur associé de première classe en sciences de l'éducation à l'université Lyon-II. – Ph. Be.]**





**AUTOMOBILE**

## L'Espace de Renault prend quatre roues motrices

Bonne nouvelle pour les amateurs de véhicules que certains appellent « de loisir », mais que l'on peut considérer comme des voitures familiales : l'Espace, que Renault construit avec Matra, prend la transmission intégrale permanente.

En fait, toute la gamme Espace évolue avec l'apparition d'un choix de motorisation plus étendu, un gain de volume intérieur et un nouveau train avant. Mais la grande innovation concerne la version Quadra, dotée d'un arbre en matériau composite et d'un visco-coupleur chargé de répartir automatiquement le couple (effort de traction) entre train avant et train arrière. Ce montage donne au véhicule une adhérence à la route plus élevée. Cette caractéristique essentielle dans le domaine de la sécurité bénéficie en outre de la présence sur la voiture de pneus spécialement mis au point par Michelin (MXT4 195/65 R 14T) et de quatre disques au frein.

A l'usage, l'Espace Quadra apparaît stable sur revêtement douteux, de trajectoire régulière et, malgré un durcissement des suspensions, confortable. L'isolation au bruit moteur est néanmoins insuffisante.

Sur verglas, les pneumatiques n'atteignent pas la qualité des classiques gommes-clous et réclament à ce titre une certaine vigilance quand la route... brille par trop dans les virages.

Depuis 1984, date du lancement de l'Espace, 68 000 voitures ont été fabriquées chez Matra à Romorantin. Chiffre qui constitue pour ce type de véhicule une performance très honorable. La demande ne faisant qu'augmenter (de quatre à huit semaines d'attente) et l'apparition de ce 4 x 4 – qui n'est pas un tout-terrain – entraîneront la mise en route d'une chaîne de montage chez Alpine à Dieppe. Le vent est en poupe dans le couple Renault-Matra.

C. L.

**PRIX EN FRANCE TTC**

| | |
|---|---|
| Espace 2000 GTS | 113 800 F |
| Espace 2000 TSE | 127 600 F |
| Espace 2000 TXE | 134 800 F |
| Espace 2000-I (inject.) | 149 000 F |
| Espace 2000-TXE Quadra | 162 800 F |
| Espace 2000-I Quadra | 177 000 F |
| Espace Turbo D | 131 800 F |
| Espace Turbo DX | 145 600 F |
| Espace 2000-I (Turbo dies.) | 161 400 F |

## Quand Me Szpiner dénonce une justice « dévoyée »

Une perquisition à Toulouse au domicile de l'amie de M. Robert Montoya ; d'autres à Vichy, chez son ancienne épouse et certaines de ses relations ; deux tentatives avortées – pour cause de « secret-défense » ! – au siège du GIGN, à Satory (Yvelines) et dans les locaux des gendarmes du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR). Trois juges d'instruction – M. Gilles Boulouque, M. Gilles Rivière et Mme Annie Grenier – flanqués d'autant de greffiers et d'une quinzaine d'inspecteurs de police pour accompagner, dans des perquisitions domiciliaires, le vendredi 22 janvier, MM. Montoya, Caldironi et Clarhaut dès qu'inculpés. Les auditions d'anciens membres de la cellule élyséenne et, le 15 janvier, celles de M. Jean-François Dubos et de son épouse ; des rapports demandés à plusieurs fonctionnaires de police ayant connu les prévenus. Bref, la justice ne badine pas lorsqu'elle s'enquiert d'une *« tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée »*, chef d'inculpation pesant sur les trois *plombiers du CSM*.

Désigné le 8 janvier, M. Boulouque mène son instruction tambour battant, suivi par un parquet dont le représentant, M. Marc Domingo, surveille la marche des choses avec alacrité et savoir-faire. A peine M. Yves Lutbert avait-il déposé, le 14 janvier, une seconde plainte contre X... pour *« attentat à la liberté individuelle »*, visant les circonstances de son audition lors de l'enquête administrative sur les fuites au CSM, que le parquet prenait un réquisitoire supplétif pour en permettre l'instruction. La justice est rarement aussi diligente.

Est-ce cette entorse aux habitudes qui rend Me Francis Szpiner cruellement ironique ? Défenseur de M. Montoya, l'avocat estime qu'*« il y a moins de charges contre* [son] *client qu'à l'encontre de Wahid Gordji, que le juge Gilles Boulouque a laissé partir libre, sans l'inculper »*. Deux poids, deux mesures, mais, laisse-t-il entendre, une même raison d'Etat : la liberté pour M. Gordji, monnaie d'échange contre deux otages, l'inculpation pour M. Montoya, enjeu d'un affrontement politique par justice interposée. Une justice qui, selon Me Szpiner, serait ainsi *« dévoyée »*.

Me Szpiner, en tout cas, compte bien, dès le lundi 25 janvier, demander l'audition de M. Olivier Foll, sous-directeur de la PJ parisienne, et celle de M. Paul-André Sadon, directeur du cabinet du garde des sceaux.

### Un huissier conseillé ?

Chargé de suivre l'activité des unités de police judiciaire réparties dans Paris, ami de M. Leclerc, sous les ordres duquel il a autrefois servi, M. Foll a surveillé de près l'interpellation et l'interrogatoire des trois « plombiers » surpris, le 23 décembre, dans l'immeuble de M. Lutbert. Le 24 décembre, à la demande de sa hiérarchie et après avoir rendu compte au parquet, il s'est rendu dans les locaux de la quatrième division de police judiciaire, où les suspects étaient gardés à vue. A-t-il, comme l'affirme Me Szpiner, interrogé lui-même M. Montoya ? A-t-il fait pression pour que celui-ci avoue travailler sous les directives de l'Elysée ? Nulle trace de ces questions au procès-verbal. Me Szpiner y voit une preuve supplémentaire de la tentative de manipulation. *L'audition de M. Foll et sa* confrontation avec les inculpés devraient permettre de faire la lumière sur ce point, qui n'est pas que de détail.

Quant à l'audition de M. Sadon, elle pourrait aplanir d'autres divergences. Le directeur de cabinet de M. Chalandon a, en effet, reconnu avoir rencontré, le 5 janvier, durant quelques minutes, dans son bureau de la chancellerie, M. Lutbert. Or, curieusement, ce dernier a d'abord nié un entretien dont il n'a reconnu la réalité que récemment.

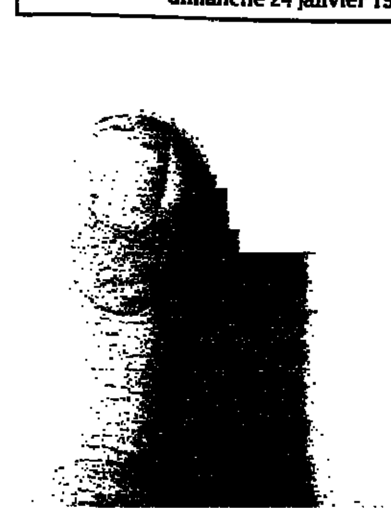
Selon Me Szpiner, ce pourrait être au cours de cette entrevue que fut décidé le principe de la première plainte de M. Lutbert, déposée le 8 janvier, pour *« atteinte à la vie privée »*. Sans elle, en tout cas, et en l'absence d'éléments matériels convaincants, le dossier s'enlisait.

L'avocat de M. Montoya envisage aussi, comme l'académicien M. Michel Droit, de demander le dessaisissement du juge Boulouque, qu'il suspecte de partialité à l'encontre de la gendarmerie. N'a-t-il pas, autrefois, poursuivi le capitaine Paul Barril, dans une affaire de détonateurs, au point d'envisager de le placer sous mandat de dépôt ? Ne s'est-il pas, à cette occasion, violemment heurté au commandant Prouteau, alors chef du GIGN et ami du capitaine ?

Enfin, Me Szpiner s'interroge sur le rôle d'un inspecteur de la direction centrale des renseigne*ments généraux*, M. Stéphane Colnat qui, à la demande de sa hiérarchie, sera entendu par l'IGPN. Interprète en anglais à la section « liaisons extérieures » de la DCRG, M. Colnat est depuis la fin 1986 un ami de M. Lutbert. A l'Elysée, on laisse entendre que leur relation amicale aurait été aussi professionnelle, l'inspecteur informant sa hiérarchie des confidences de l'huissier. Un soupçon dont M. Philippe Massoni, directeur des RG, entend laver son service en faisant auditionner son fonctionnaire par l'IGPN.

Me Szpiner a du culot. Il défend l'innocence de son client en citant cette phrase du polémiste Henri Rochefort lors d'un procès, au siècle dernier : *« Monsieur le président, j'ai sur moi de quoi commettre un attentat à la pudeur, mais je n'y songe nullement. »* Autrement dit, la présence de matériel d'écoute ne vaudrait pas tentative.

G.M. et E.P.



# Société

## ÉDUCATION

### Un Nobel au lycée

## Cours magistral...

Il est parfois des cours « magistraux » qui n'usurpent pas leur nom. En s'exprimant, vendredi 22 janvier, devant une assemblée de lycéens médusés, Roger Guillemin, lauréat du prix Nobel de médecine en 1977, a donné à son public une leçon de rigueur et de limpidité.

Son exposé, qui faisait partie des rencontres universitaires prévues à l'issue de la conférence des Prix Nobel, à l'Elysée, portait sur la démarche scientifique. En choisissant de parler à des lycéens parisiens et non à des étudiants, M. Guillemin a voulu montrer que « l'éducation au plus haut niveau » doit commencer le plus tôt possible.

A vouloir illustrer son propos par le cas du contrôle de la croissance par le cerveau, thème de ses recherches depuis plus de vingt ans, M. Guillemin n'avait pas choisi la facilité. Pourtant, il a su éviter le piège de l'ésotérisme. Emaillé d'exemples utilisant de nombreuses diapositives et des termes aisément compréhensibles, son discours a tenu en haleine les cinq cents personnes réunies dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale de chimie, physique et biologie.

Beaucoup plus qu'aux liens entre hypothalamus, hypophyse et croissance, M. Guillemin souhaitait, apparemment, sensibiliser son public aux richesses de la recherche. A telle enseigne que les tâtonnements, les déceptions imprévues et les victoires surprises du chercheur ont pris dans sa bouche l'allure inattendue d'une histoire à rebondissements.

*« Fantastique »,* commentait une élève de terminale, après avoir longuement applaudi ce savant tombé du ciel de la science. Restés parfaitement silencieux durant tout l'exposé, les lycéens se sont ensuite émerveillés de l'*« enthousiasme »* de ce professeur hors pair, venu leur apprendre que la recherche fondamentale n'est pas la science des vieux grimoires, mais une discipline où l'action et l'application se mêlent étroitement à la réflexion.

*« Je n'aurais pas cru qu'on obtenait aussi le prix Nobel avec ses mains »,* observait un jeune lycéen, après avoir remarqué qu'ainsi présentée la recherche ne le rebuterait pas et que peut-être...

En conseillant aux lycéens de soutenir financièrement, le jour venu, les efforts de la recherche, M. Guillemin a peut-être voulu suggérer que cette activité méritait d'être valorisée dans un pays qu'il a quitté voilà quarante ans pour aller travailler aux Etats-Unis. Surtout, il leur a montré que leur jeune âge ne les excluait pas totalement des réflexions sur la recherche, dont ils pourraient être un jour les artisans. L'innovation scientifique n'est pas la chasse gardée de ceux qui ont déjà trouvé...

RAPHAËLLE RÉROLLE.

## MÉDECINE

## Un test prédictif pour le cancer héréditaire

*(Suite de la première page.)*

Ce gène devait être isolé en 1986, par une équipe américaine. Un travail complété en 1987 (*le Monde* du 17 octobre 1986 et du 19 mars 1987) par une autre équipe, qui établissait que le rétinoblastome semblait être la conséquence d'une absence ou d'une altération de ce gène.

*« Il est aujourd'hui établi,* explique le docteur Claudine Junien (hôpital Ambroise-Paré, unité INSERM nº 73), *que ce type de cancer est la conséquence de deux événements. Le premier est une prédisposition héréditaire. Le second est d'un autre ordre, conséquence d'une mutation acquise au niveau des cellules de la rétine. »*

L'isolement du gène impliqué dans l'apparition du rétinoblastome offrait la possibilité d'identifier les personnes porteuses de l'anomalie et donc présentant *a priori* un risque pour cette pathologie. C'est désormais chose faite. Les signataires de l'article du *New England Journal of Medicine* — des chercheurs suédois, américains, britanniques et ouest-allemands (1) — expliquent qu'ils ont réussi — au terme d'une longue enquête effectuée sur vingt familles à risque — à mettre au point ce test, qui peut être effectué à partir d'un simple prélèvement sanguin.

Les remarquables taux d'efficacité obtenus permettent, selon eux, de conclure qu'un tel procédé est utilisable en pratique pour déterminer avec précision le risque de survenue de ce cancer. *« C'est là un résultat très important,* commente le docteur Junien. *C'est en effet la première fois que l'on parvient à mettre au point une méthode permettant le diagnostic direct d'une susceptibilité pour un cancer donné. Ce résultat permettra notamment de réaliser désormais un diagnostic très précoce dans les familles à risque et de faire, le plus tôt possible, la part entre les enfants potentiellement concernés par le rétinoblastome et ceux qui ne le sont pas. »* Ce test devrait également pouvoir être appliqué avant la naissance et permettre de proposer aux parents concernés une interruption thérapeutique de grossesse.

Mais le succès actuel dépasse de beaucoup le seul cadre du rétinoblastome et ouvre de très larges perspectives diagnostiques et thérapeutiques. La technique utilisée pourra en effet être demain appliquée à d'autres cancers (du sein, de l'utérus ou du côlon) pour lesquels on vient de découvrir d'étroites corrélations avec certaines caractéristiques génétiques.

Tout, en d'autres termes, se passe aujourd'hui comme si le long et patient travail des fondamentalistes et des chercheurs de biologie moléculaire commençait à porter ses fruits, c'est-à-dire à trouver ses premières applications pratiques en médecine et en cancérologie.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cette équipe est dirigée par le docteur Thaddeus Dryja (Massachusetts Eye and Ear Infirmary). L'annonce de cette découverte est publiée dans le *New England Journal of Medicine* du 21 janvier.

### Se solidarisant avec l'équipe du docteur Chartier

## Tous les médecins de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours s'opposent à l'interdiction des fécondations « in vitro »

Nouveau rebondissement dans l'affaire de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours : dans un texte adopté à l'unanimité, les membres de la commission médicale de l'établissement (CME) — l'organisme représentatif légal de l'ensemble du corps médical de cet hôpital catholique — ont décidé d'apporter leur soutien à l'équipe du docteur Michel Chartier. Les quatre-vingts médecins de l'hôpital estiment que la décision, prise le 15 septembre dernier par le conseil d'administration, d'interdire les fécondation *in vitro* et les interruptions de grossesse à visée thérapeutique *« n'est pas une solution satisfaisante »* (*le Monde* du 13 janvier ».

Les médecins de l'hôpital, y compris ceux qui ne travaillent pas dans le service de gynécologie obstétrique, indiquent qu'ils ont *« constamment approuvé les orientations choisies par le docteur Chartier et son équipe »* et qu'ils ont, à maintes reprises, exprimé leur opinion, en particulier dans trois lettres adressées le 5 octobre 1987 à Mgr Lustiger, le 17 décembre à Mgr Decourtray, président de la conférence épiscopale, et le 22 novembre 1987 au pape Jean-Paul II.

La CME *« rend hommage au docteur Chartier et à son équipe pour la qualité de l'accueil et la prise en charge totale qu'ils ont toujours réservées à leurs patientes et pour la valeur exceptionnelle des travaux scientifiques qu'ils ont menés à bien, tout cela en plein accord avec leur foi catholique ».* La commission médicale d'établissement *« a conscience que le service de gynécologie de Notre-Dame-de-Bon-Secours ne pourra rester une unité de grande valeur que si l'on continue à concilier, comme par le passé, la qualité des soins, un accueil chaleureux et une recherche à la pointe du progrès avec une référence constante à une éthique exigeante particulièrement nécessaire dans son domaine où les acquisitions scientifiques concernant la procréation se succèdent rapidement ».*

Deux membres du conseil d'administration, MM. Patacchini et Bizot, ont démissionné pour protester contre la décision d'interdire toute activité de fécondation *in vitro* dans l'établissement. D'autres démissions pourraient être enregistrées dans les prochains jours.

C'est donc aujourd'hui l'épreuve de force entre l'ensemble des médecins de l'hôpital et les autorités ecclésiastiques de l'établissement.

### Le Conseil d'Etat confirme l'interdiction d'une association de mères porteuses

Appelé pour la première fois à se prononcer sur la problème des mères porteuses, le Conseil d'Etat a rejeté le vendredi 22 janvier la requête de l'association strasbourgeoise Les cigognes contre une décision du préfet du Bas-Rhin refusant son inscription au registre des associations en application du droit local d'Alsace et de Moselle.

Le Conseil d'Etat a estimé notamment *« que l'association requérante a pour objet de favoriser le développement et de permettre la réalisation de pratiques selon lesquelles une femme accepte de concevoir un enfant par insémination artificielle en vue de céder, dès sa naissance, l'enfant qu'elle aura ainsi conçu, porté et mis au monde à une autre femme ou à un couple ; que de telles pratiques comportent nécessairement un acte, quelle qu'en soit la forme, aux termes duquel l'un des parents s'engage à abandonner un enfant à naître ». « Dès lors,* estime le Conseil d'Etat, *le préfet du Bas-Rhin n'a pas excédé* [ses] *pouvoirs en s'opposant à l'inscription de l'association* Les cigognes *au registre des associations du Bas-Rhin. »*

● **Vers une modification de la loi britannique sur l'avortement.** — La loi britannique sur l'avortement pourrait être modifiée dès la semaine prochaine par le Parlement. La Chambre des communes a, en effet, donné, le vendredi 22 janvier, son approbation préalable (par 296 voix contre 251) à une proposition de loi interdisant l'avortement après dix-huit semaines suivant la conception. Actuellement la limite permise est de vingt-huit semaines. Le texte mis au point par un député libéral, M. David Alton, va maintenant être étudié en commission, avant d'être soumis à un vote définitif.

## SPORTS

### FOOTBALL : deuxième division

## Lyon sur trois pattes

**Une demi-douzaine de présidents et autant d'entraîneurs en moins de dix ans. L'Olympique lyonnais est un modèle d'instabilité.**

**L'arrivée à la tête du club, en juin 1987, de Jean-Michel Aulas, trente-sept ans, un chef d'entreprise prospère et ambitieux, était la promesse de jours meilleurs. Mais les résultats sportifs du début de saison ont cassé l'élan, et la crise politico-financière autour de l'OL ne connaît pas de trêve. Le vote, lundi 25 janvier, de la subvention municipale sera l'occasion de nouveaux remous.**

*LYON*
*de notre envoyé spécial*

Dans le hall d'entrée de la Compagnie européenne de gestion informatique décentralisée (CEGID), un tableau lumineux annonce, en lettres rouges : *« Le cours de l'action au 18 janvier est de 462 F. »* Il y a quelques mois, l'accueil était plus euphorique. L'action CEGID, introduite à la Bourse de Lyon à moins de 300 F, en juin 1986, était en effet montée jusqu'à 3 000 F. Krach ? *« Accentué par un profond doute spécifique au second marché lyonnais »,* précise Jean-Michel Aulas, le PDG de la jeune société.

Mais la conjoncture n'est pas seule cause d'une dégringolade presque aussi vertigineuse que l'ascension. Il y a eu la tumultueuse tentative d'offre publique d'échange (OPE) contre la CCMC, au terme de laquelle l'entreprise lyonnaise a acquis 27 % du capital de son concurrent. La bataille a été rude, envenimée par de virulentes polémiques sur la place publique. Une ville qui cultive la discrétion comme vertu cardinale ne pouvait que réprouver de telles manières.

De même, devenir président de l'Olympique lyonnais ne pouvait constituer un gage de sérieux. Un chef d'entreprise responsable ne se disperse pas dans de frivoles activités. Ses partenaires financiers l'ont fait sentir à Jean-Michel Aulas, brusquement placé sous les projecteurs de l'actualité et rudoyé par la presse locale. Celui-ci ne soupçonnait pas la puissance médiatique du football. *« Je n'avais pas conscience,* confesse-t-il, *que cela me mettrait en pleine lumière au point de ternir mon action dans le domaine économique. Je pensais que les performances de la CEGID auraient plus de poids que mon activité de président de l'OL. »*

Il avait pourtant abordé le problème en chef d'entreprise, considérant que *« l'instabilité des structures du club était due à l'instabilité financière ».* Aussitôt élu, en juin 1987, il propose un plan *« pour permettre au club d'être le plus indépendant possible »* en le dotant de fonds propres. Une société anonyme appelée OL-Europe, dont le principal actionnaire est IMCI, la société holding de la CEGID, est constituée en marge du club auquel elle est liée par convention. Le but de cette structure commerciale est de collecter des fonds et de gérer le club sur le plan financier. Les élus lyonnais voient cette innovation d'un bon œil, car Jean-Michel Aulas s'engage à combler les déficits d'exploitation.

Reste à régler la situation laissée par les équipes dirigeantes précédentes. Un audit fait apparaître un déficit de 10 millions de francs et une trésorerie nulle. Même la subvention de 5,5 millions de francs votée pour la saison 1987-88 a été dévorée. Sous le charme du plan Aulas, qui prévoit une remontée rapide en première division et des ambitions européennes, le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 2,5 millions de francs et attend, serein, les premiers résultats sportifs.

### La majorité divisée

Très vite le consensus vole en éclats. Comme la défense de l'OL. La demande d'une avance remboursable de 2 millions de francs liée à la promesse d'une subvention annuelle portée à 8 millions de francs déclenche, le 7 décembre dernier, le courroux de Michel Noir. *« J'ai un peu honte d'être invité à voter 2 millions de francs pour le football professionnel alors que je n'ai que 350 000 F pour l'aide à l'insertion des chômeurs de longue durée. On peut, à juste titre, se poser des questions sur les priorités de la cité »,* s'exclame le ministre du commerce extérieur, en jurant que le groupe RPR du conseil municipal ne voterait pas la subvention le 25 janvier.

Pour Mᵉ André Soulier, premier adjoint (PR), *« M. Noir a choisi de se remettre en course pour les municipales à l'occasion de ce dossier. En contestant les priorités, il met en cause la politique de la municipalité ».* Et de demander perfidement : *« La solidarité se divise-t-elle, devons-nous être solidaires à Paris de l'action du gouvernement auquel M. Noir participe, quand il se désolidarise à Lyon de la gestion municipale ? »*

On le voit, le débat du 25 janvier prendra de la hauteur. Le passage de 5,5 millions à 8 millions de la subvention sera l'occasion pour les deux composantes de la majorité municipale de compter leurs troupes. Autour du maire et du premier adjoint, le groupe Lyon d'abord devrait faire corps. Le groupe RPR suivra-t-il en bloc son chef de file ? Les socialistes, pour leur part, ont promis de voter la subvention sous certaines conditions.

Pour Jean-Michel Aulas, *« c'est un faux débat ».* Le conseil municipal va marchander une augmentation de 2,5 millions de francs alors que Paris donne 18 millions au PSG, Marseille 14 millions, et Strasbourg 18 millions pour un club également en deuxième division. Le patron de l'OL compare ses 15 000 spectateurs de moyenne (quatrième affluence française, toutes divisions confondues) au public de l'Opéra pour lequel Lyon dépense 50 millions de francs par an. Contre l'avis de Michel Noir, il prétend que l'ambition internationale de la ville ne peut se passer d'une équipe de haut niveau.

Le plan Aulas a, en Mᵉ Soulier, un avocat zélé. Mais cet appui est à double tranchant pour Jean-Michel Aulas, déjà connu pour ses sympathies envers Alain Madelin. *« On a voulu faire croire que mon engagement, uniquement sportif, pouvait être politique »,* dit-il en plaidant une certaine naïveté : *« Il y a au sein de la municipalité des mouvances que j'ignorais. »* Lundi, la subvention sera votée. Bien ou mal ? Le patron de l'OL s'attachera plus à la forme du débat qu'au résultat car, dit-il, *« je ne veux être l'otage de personne ».*

Agacé de faire *« un exercice permanent d'équilibriste à l'intérieur comme à l'extérieur du club »,* Jean-Michel Aulas fera le bilan de son engagement au mois de juin. *« Toutes les bases sont jetées pour que l'OL devienne un grand club »,* affirme-t-il. Par le biais d'OL-Europe, il garantit les déficits d'exploitation, promet de résorber peu à peu les déficits antérieurs, se substitue à la ville pour garantir un emprunt de 3 millions de francs contracté par ses prédécesseurs, et finance les grands projets du club.

Toutefois, au-dessus de sa tête, les nuages ne sont pas seulement locaux. D'autres arrivent de Paris. Opposée aux sociétés parallèles, la Ligue nationale de football (LNF) vient de se faire communiquer les statuts d'OL-Europe, et va les examiner à la loupe dans les prochains jours. *« Il s'agit de savoir quelle est l'étendue de l'objet social de cette société commerciale et la nature de ses relations avec l'association »,* dit Jacques Thébault, administrateur de la LNF. *« La même personne préside les deux. Il peut y avoir une confusion dangereuse. Nous n'avons pas à avaliser une situation qui serait illégale. »*

Un veto de la LNF serait catastrophique. OL-Europe est la clé de voute du système Aulas. Privé de son principal atout, l'homme d'affaires continuera-t-il à risquer son image sur le terrain du football ? Une passe en retrait embarrasserait au plus haut point les élus lyonnais, toutes tendances confondues.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

### L'arrivée du dixième Paris-Alger-Dakar

## Dernière parade ?

**Vainqueur dans la catégorie auto grâce à la 205 turbo 16 du Finlandais Juha Kankunnen, Peugeot a décidé de boycotter la remise des prix du dixième Paris-Alger-Dakar pour protester contre la mise hors course de la 405 turbo 16 d'Ari Vatanen, qui était largement en tête. Dans la catégorie moto, la victoire est revenue à l'Italien Eddy Orioli sur Honda, et dans la catégorie camion aux Tchécoslovaques Loprais-Strachura-Ingmuck sur Tatra.**

*DAKAR*
*de notre envoyé spécial*

Une foule considérable s'était massée tout au long du parcours final le long de la plage et autour du fameux lac Rose pour assister à l'arrivée du dixième Paris-Alger-Dakar, dans une ambiance de fête, comme si les malheurs et les drames étaient déjà oubliés.

Il y a pourtant un malaise : le public ne verra pas la Peugeot 405 de Vatanen, définitivement hors course pour non-présentation au départ de Bamako. Son compatriote Kankkunen a assuré le succès de la marque avec la « vieille » 205. Mais son passage sur le podium, en l'absence de tout officiel Peugeot, est expédié en une minute. Les giclées de champagne seront pour les suivants : le Japonais Shinozuka (Mitsubichi), le Français Patrick Tambay et l'Américain Malcolm Smith (Range Rover).

Les motards ne se sont guère montrés. En revanche les chauffeurs de camions ont bruyamment manifesté leur joie : les équipages tchèques des deux premiers camions brandissaient le drapeau national avec une ferveur remarquée.

Place de l'Indépendance et avenue Georges-Pompidou, la foule, manifestement plus curieuse qu'enthousiaste, a ensuite assisté au défilé des cent cinquante et un rescapés de l'odyssée funèbre. Etait-ce la dernière parade mécanique à laquelle les Sénégalais assistaient ? Ajoutant à toutes les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du Paris-Dakar, le président Abdou Diouf s'interrogerait sur l'opportunité d'accueillir une nouvelle fois sur son territoire le rallye, qui a ajouté à la liste des victimes deux enfants et une femme.

ROGER CANS.

### BOXE : championnat du monde de lourds

## Tyson terrasse Holmes

Larry Holmes a ajouté 2,8 millions de dollars à sa fortune déjà considérable, vendredi 22 janvier à Atlantic City (New-Jersey). Mais, à trente-neuf ans, il n'est pas parvenu à reconquérir le titre mondial des poids lourds qu'il avait détenu pendant sept ans (1980-1986). De dix-neuf ans son cadet, Mike Tyson (*le Monde* du 23 janvier), qui était également plus léger (4,6 kilos) et plus petit (9 centimètres), a facilement dominé la rencontre qui les opposait, titre unifié en jeu.

Rudement touché à la troisième reprise, Tyson a envoyé trois fois au tapis Holmes au quatrième round avec de puissantes droites. Tombé à la renverse Holmes est resté étendu pendant près d'une minute. Cette victoire, qui a rapporté 5 millions de dollars à Tyson, lui ouvre également la voie des six prochains championnats du monde achetés 26 millions de dollars par la chaîne HBO.



### TENNIS : les Internationaux d'Australie

## Steffi Graf à l'abri

Installée en tête du classement mondial depuis huit mois, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, dix-huit ans, a confirmé cette position, en remportant, samedi 23 janvier à Melbourne, les Internationaux de tennis d'Australie. Elle a battu en finale l'Américaine Christ Evert, trente-trois ans, en deux sets (6-1, 7-6) concluant le tie-break à 7-3.

A 2-1 en faveur de Graf dans la première manche, le match a été interrompu par la pluie. Après quatre-vingt-dix minutes de suspension, il s'est achevé à l'abri, le juge-arbitre ayant décidé la fermeture du toit mobile dont est doté le nouveau stade de Flinders Park. C'est la première fois qu'un titre du grand chelem est attribué en salle. C'est le deuxième titre majeur de la jeune Allemande, qui disputait sa quatrième finale consécutive du grand chelem.

## SCIENCES

### Un satellite menacé

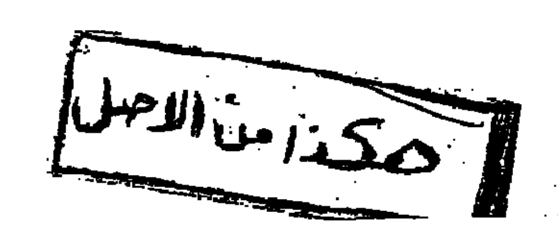
Faute de disposer rapidement d'une navette spatiale, les responsables de la NASA vont devoir se résigner à laisser retomber sur terre un satellite de 11 tonnes, le Long Duration Exposure Facility, que le système de transport américain devait récupérer en orbite en 1985-1986.

Le programme de la navette ayant été bouleversé par l'explosion de Challenger en janvier 1986, ce satellite de 14 millions de dollars est désormais livré à lui-même, sans aucune possibilité de relever son orbite, qui décroît régulièrement. Aussi craint-on, si une navette n'est pas prête à temps — d'ici un an ou deux — pour le récupérer, qu'il ne plonge vers la Terre et que certains des débris que sa chute dans l'atmosphère n'aurait pas consumés n'atteignent des zones habitées.

## DÉFENSE

● **Accrochage de deux Mirage en vol.** — Deux Mirage F-1 CR (de reconnaissance) de la base de Strasbourg sont entrés en collision, vendredi 22 janvier, au-dessus de la forêt de Haguenau (Bas-Rhin), au cours d'une mission d'entraînement en vol de formation. Un des avions est tombé dans une zone inhabitée et son pilote, qui a fait fonctionner son siège éjectable, est indemne. Le second pilote a pu ramener son avion à Strasbourg.







Le Monde

# REGIONS

## Deux rendez-vous pour les collectivités locales

## Le dialogue avec les entreprises

NÉCESSITÉ, c'est-à-dire chômage, oblige : jamais les chefs d'entreprise n'ont été aussi sollicités, aussi courtisés. L'idée était donc excellente, pour l'Association des maires des grandes villes de France, de demander à un certain nombre d'entre eux de venir réfléchir avec des responsables de collectivités locales sur la nature des rapports qui doivent s'établir entre eux. Ce qu'elle vient de faire au cours de sa deuxième convention, qui s'est réunie les 20 et 21 janvier à Clermont-Ferrand.

Plus de trois cent cinquante participants industriels, banquiers, responsables et animateurs locaux, spécialistes de la gestion ou de la publicité, ont donc participé à des « ateliers » et à des discussions d'ensemble sur le thème « Dialogue villes-entreprises ». Jean-François Carrez, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a ouvert les travaux, qu'a clôturés André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, et auxquels a bien entendu largement participé Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, ancien ministre de l'urbanisme et du logement.

Qu'elles le veuillent ou non, les villes, et surtout les plus grandes, sont obligées aujourd'hui d'adopter une logique d'entreprise. Georges de Buffévent, l'ancien PDG de Spie-Batignolles, Francis Lorentz, le PDG de Bull, pour ne citer qu'eux, leur demandent ainsi, si elles veulent devenir crédibles pour les investisseurs, de mieux contrôler et de moderniser leur gestion, de réduire leurs dépenses de fonctionnement, de motiver leur personnel, bref d'améliorer leur productivité ; d'être aussi plus attentives à l'évolution des besoins de leurs « clients », chefs d'entreprise ou simples citoyens...

Une grande ville comme une grande entreprise devrait aussi « délocaliser » certaines de ses activités, c'est-à-dire sous-traiter à des entrepreneurs privés des services qui seraient ainsi rendus à un meilleur coût, avec la même qualité. Elle doit aussi savoir faire appel aux spécialistes, aux banquiers par exemple, en faisant jouer la concurrence, comme le rappelle Daniel Lebègue, directeur général de la BNP.

Même démarche pour la promotion. Actuellement, chaque ville, petite ou grande, chaque région part, en France ou à l'étranger, à la recherche des entreprises qui lui apporteront les emplois dont elle a besoin. Bataille sans ordre et sans merci. Or, pour se vendre efficacement auprès des entrepreneurs, les municipalités devraient avoir un projet précis, s'appuyer sur un argumentaire précis, dégageant leur vraie spécialité et ne se contentant pas de vanter, comme elles le font toutes, les mérites de leur situation *« au centre de l'Europe »*, de leur cadre de vie, de leur technopôle existant ou futur...

Sur le strict plan de l'efficacité économique, les actions de promotion supposent en outre une coordination des actions des différentes collectivités. Jean-François Carrez cite cet exemple : *« Un président d'une très grande société japonaise a récemment reçu la même semaine, séparément, une délégation du conseil régional et une délégation de la ville capitale de la région. Chaque fois que je rencontre des responsables du patronat japonais ou de grandes sociétés japonaises, ils me supplient de dire en France que certains excès ne les font plus sourire, mais les dérangent et démontrent notre absence de sérieux et de professionnalisme... ».*

Cette volonté de professionnalisme dans la gestion et la promotion de leur ville paraît être partagée par un très grand nombre de maires.

Une ville n'est pas une entreprise, tiennent à rappeler, par exemple, aussi bien Pierre Bérégovoy, maire de Nevers, ancien ministre de l'économie et des finances, que Jacques Santrot, maire de Poitiers. Les responsables d'une ville sont soumis à la sanction du suffrage universel et non du seul marché, leurs ressources proviennent de l'impôt, ils ont à satisfaire des besoins collectifs en même temps que des besoins individuels. On ne peut non plus séparer aussi nettement, dans la gestion des municipalités, dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement. Investir aujourd'hui dans une crèche, c'est s'engager à la faire fonctionner demain. Dans tous les cas enfin où des services municipaux sont concédés à des firmes privées, ils existe une clause de garantie de ressource qui réduit beaucoup la portée de ces prétendues privatisations. Il n'est jusqu'à François Michelin qui, sortant d'une légendaire discrétion, ne soit venu rappeler cette différence fondamentale entre entreprise et collectivité locale : cette dernière ne dispose pas de fonds propres, ce qui lui interdit de prendre des risques sérieux avec de l'argent qu'elle a emprunté.

Impossible donc de raisonner, lorqu'on parle gestion et promotion des villes en termes strictement économiques. Pour les raisons que l'on vient de rappeler et parce qu'il faut tenir compte d'une nécessaire solidarité entre grandes et petites agglomérations, entre villes, centre et banlieues, entre villes et monde rural.

*« Un optimum de développement,* rappelle Jean-François Carrez, *peut-il naître spontanément d'une concurrence sauvage des villes autour d'entreprises trop rares ? Le principe « chacun pour soi et la DATAR pour les autres » ne risque-t-il pas de conduire les villes les plus puissantes à disposer de moyens tels qu'un mouvement cumulatif ne se développe au bénéfice d'un petit nombre de riches ? Les villes, d'autre part, ne sont pas des îles, elles s'inscrivent sur un territoire, elles doivent faire corps avec un environnement. »*

D'où la nécessaire création, imposée par le souci d'efficacité mais aussi de justice, de réseaux d'entente entre villes métropoles et villes moyennes d'une même région. André Rossinot — il est aussi maire de Nancy — rejoint sur ce point Jean-François Carrez et nombre d'intervenants, tout en soulignant une autre dimension qui ne pouvait être absente d'une telle rencontre : le dialogue villes-entreprises ne peut plus aujourd'hui être traité dans un cadre exclusivement français. Il faut aussi savoir comment agissent et fonctionnent les collectivités locales et les entreprises de nos voisins européens, avec lesquels nous allons devoir travailler. Ce doit être l'objet d'un prochain colloque de l'association.

J.-F. SIMON.



DR

La technopole de Nancy-Brabois. Les villes se battent aujourd'hui sur le marché des nouvelles zones industrielles, accueillant, à la campagne, les entreprises de haute technologie.

## L'échéance de 1992

LES discours ministériels ou les stratégies des entreprises font désormais invariablement référence à une « date clé » et à une sorte de formule magique mi-chance mi-épouvantail : 1992 et le grand marché intérieur européen. Pourquoi les collectivités locales n'en feraient-elles pas, elles aussi, leur toile de fond et leur point de repère ? Avec des budgets qui au total dépassent 500 milliards de francs (1), elles sont, à coup sûr, des agents économiques de premier plan.

Le Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), qui, sous la présidence de Bernard Stasi, député (CDS) de la Marne, réunissait à Metz les 14 et 15 janvier son 35e congrès, a bien saisi l'importance de l'enjeu puisqu'il avait choisi pour thème de ses travaux : « 31 décembre 1992 : l'Europe, nouvelle dimension des économies régionales ».

Et par « régionales » il faut évidemment entendre au sens large les villes, grandes et petites, les régions, les départements, l'immense et valétudinaire monde rural, les comités d'expansion, les chambres de commerce et la multitude d'organismes qui, à un titre ou à un autre, sont impliqués dans l'aménagement du territoire.

Les participants, quasi unanimes, n'ont pas eu de peine à constater (pour le regretter) que l'Europe n'a pas de politique d'aménagement de son territoire digne de ce nom. Tout au plus, une série de projets au coup par coup ou d'interventions financières sectorielles donnant lieu à des procédures compliquées et apparaissant presque toujours comme des mesures de « rattrapage » en faveur des pays les moins développés des Douze.

Et si la réforme des fonds structurels (2) est adoptée dans les prochains mois, c'en sera quasiment fini des bienfaits de la manne européenne pour les pays et les régions dits « intermédiaires » (comme en France), appelés ainsi car, bien que globalement riches, ils ont sur leur territoire des zones en difficulté justiciables d'interventions communautaires. L'argent européen redistribué par Bruxelles ira presque exclusivement à la Grèce, à l'Irlande, à l'Espagne et au Portugal, et en France seuls les DOM-TOM et peut-être la Corse recevront quelques millions d'ECU.

Catherine Lalumière, ancien ministre socialiste, a reconnu que l'Acte unique européen, signé en février 1986, était un *« ensemble hétéroclite, mal rédigé, imparfait »*, dans lequel on ne trouvait pas de chapitre spécifique sur les nécessaires politiques régionales. *« Mais l'Europe à douze ne peut progresser qu'à coups de compromis, de juxtapositions. C'est une alchimie entre des concessions réciproques et un souffle commun européen. »*

### Le vote des étrangers aux municipales

Bernard Bosson, ministre délégué chargé des affaires européennes, a assuré, dans la perspective du prochain sommet de Bruxelles, que si la France était prête à accepter une plus grande sélectivité des interventions du FEDER en faveur des régions situées dans les pays les plus pauvres, en revanche Paris exigera que, globalement, la masse des crédits européens qui revient à notre pays au titre des trois fonds structurels ne soit pas diminuée.

Plus pragmatique bien qu'intrépide, René Dosière, maire de Laon (PS), propose, pour ancrer l'Europe dans les faits, dans les esprits et dans la vie de tous les jours, de permettre aux étrangers de voter aux élections municipales. *« 1992 est l'occasion d'avancer sur cette voie. Je dis bien tous les étrangers, car il ne peut y avoir de bons étrangers — les Européens — et de mauvais — les autres... »*

### Zones fragiles

Pragmatique aussi est Didier Minot, responsable de l'équipe européenne de la DATAR qui a engagé une étude régionalisée sur les secteurs de l'industrie française qui risquent d'« encaisser » le plus durement l'ouverture des frontières. Le Nord, les régions lyonnaise et grenobloise, les Vosges, les Pyrénées-Atlantiques, la Bourgogne, la zone de Colmar, l'arc Caen-Le Mans-Angers-Vendée, le Trégor, l'Ile-de-France, apparaissent nettement dans le périmètre des zones fragiles.

Davantage favorable à des « réseaux de villes interactives », y compris les villes moyennes (3), qu'à quelques « grandes métropoles superstars », Pierre Méhaignerie a plaidé pour le Grand Ouest, seule entité capable de faire le poids en Europe, et Bernard Stasi a invité les régions et les villes à s'ouvrir sur l'extérieur et à rechercher des formules, y compris institutionnelles, pour mieux s'insérer et peser plus lourd dans la procédure des décisions communautaires. Et l'Europe n'existera vraiment, a relevé pour sa part Pierre Richard, président du Crédit local de France, que lorsque les fiscalités locales auront été harmonisées et aussi lorsqu'une banque française pourra sans restriction prêter à une région allemande ou une banque belge à un ville espagnole en n'importe quelle monnaie. Et si possible, par nécessité ou par conviction, en ECU...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Et 5 000 milliards de francs pour toutes les collectivités locales de l'Europe des Douze !

(2) FEDER (Fonds européen de développement économique régional), FEOGA (Fonds d'orientation agricole), FSE (Fonds social européen).

(3) Jean Auroux, maire (PS) de Roanne, a été élu le 19 janvier à la présidence (provisoire) de la Fédération des villes moyennes, que briguait aussi Maurice Ligot, maire (UDF) de Cholet.

## AQUITAINE

### *Management public*

L'École supérieure de commerce de Bordeaux a créé, fin 1987, un institut du management des organisations publiques, sous la responsabilité d'un comité scientifique comprenant des praticiens de la gestion publique et des spécialistes de la gestion d'entreprise.

L'objectif principal de l'IMOP est de *« donner une formation rigoureuse aux futurs responsables qui auront, d'une manière ou d'une autre, à connaître la gestion des affaires locales »*. Il s'adresse à la fois aux responsables du secteur public, aux cadres d'entreprises privées travaillant d'une manière privilégiée avec le secteur public et aux élus soucieux de développer leurs compétences en matière de gestion.

L'IMOP prépare, en un an, des élèves de niveau DEA ou équivalant à un mastère de management public.

A partir de janvier 1988, il propose des séminaires de formation continue, d'une durée de trois jours chacun (vingt et une heures de formation).

IMOP, domaine de Raba, 680, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-80-70-70. Directeur : Yves Estrade.

J. H.

## MIDI-PYRÉNÉES

### *Sécurité sociale et publicité*

M. Alain Sorge, quarante-trois ans, ingénieur informaticien, a créé à Ibos, dans la banlieue de Tarbes, une société dont le but est de trouver des solutions aux petits problèmes quotidiens. Il l'a baptisée ERECA, pour « étude, réalisation, commercialisations d'accessoires ». *« Nous essayons,* dit-il, *de développer des idées, qu'elles soient les nôtres ou celles d'inventeurs, surtout les jeunes, qui ne savent pas quelles démarches administratives faire pour déposer un brevet, ou, plus simplement, nous les aidons à aller jusqu'au bout de leurs idées. »*

D'après lui, les feuilles de maladie de la Sécurité sociale seraient un excellent support publicitaire passant par quantité de mains, du personnel de la Sécurité sociale aux malades, sans oublier les cliniques, les hôpitaux et les pharmacies. Il suffit d'une seule autorisation, celle du ministre, pour que la publicité y soit apposée. L'inventeur tarbais a donc écrit au ministre des affaires sociales et au secrétaire d'Etat qui a en charge la Sécurité sociale. D'après l'inventeur, les Français ne semblent pas hostiles à cette idée de publicité sur la feuille de maladie. Il faudrait ensuite creuser l'idée pour que l'organisme gère lui-même cette « pub » avec des commerciaux, ou qu'il s'adresse à des agences qui lui reverseraient des pourcentages.

J.-J. R.

## NORD-PAS-DE-CALAIS

### *Le retard*

L'espérance de vie la plus faible de France, des revenus inférieurs à la moyenne nationale, des retards en formation : le Nord-Pas-de-Calais reste, à bien des titres, une région handicapée, selon le dernier dossier social de la direction régionale de l'INSEE à Lille.

Avec, en 1982, une espérance de vie de 67,5 ans pour les hommes et de 76,4 ans pour les femmes, le Nord-Pas-de-Calais est la lanterne rouge des régions françaises.

Le niveau de formation a progressé en dix ans (+ 50 % de bacheliers) mais reste plus faible que la moyenne nationale, notamment pour les diplômes de l'enseignement supérieur. En 1982, 5,7 % de la population du Nord-Pas-de-Calais possédaient un diplôme supérieur, contre 7,8 % au niveau national.

La tertialisation de l'emploi ne modifie guère la structure avant tout ouvrière de la population régionale (39 % de la population des ménages), ce qui explique en partie un revenu imposable plus faible que la moyenne nationale (60 155 F par foyer fiscal, contre 68 304 F).

Le nombre des journées de travail perdues en raison de conflits localisés a atteint le seuil le plus faible de la seconde moitié de ce siècle : 19 600 journées n'ont pas été travaillées en 1986, contre 259 100 en 1979. Enfin, point positif, le taux de criminalité (6,6 %) est proche du niveau national (6,5 %), malgré une forte urbanisation.

## BASSE-NORMANDIE

### *La petite chambre de Proust*

Lambris bleus, lit de cuivre, rideaux violine, c'est la chambre de Marcel Proust telle qu'en elle-même. Telle qu'elle vient d'être reconstituée par la ville de Cabourg, aujourd'hui propriétaire du fameux Grand Hôtel. Un Grand Hôtel où l'écrivain a maintes fois séjourné entre 1907 et 1914. *« Parmi les chambres dont j'évoquais le plus souvent l'image dans les nuits d'insomnies, aucune ne ressemblait moins aux chambres de Combray, saupoudrées d'une atmosphère grenue, pollinisée, comestible et dévote, que celle du Grand Hôtel de la plage, à Balbec, dont les murs passés au ripolin contenaient, comme les parois polies d'une piscine où l'eau bleuit, un air pur, azuré et salin »*, raconte Proust dans *Du côté de chez Swann.*

Pour faire revivre ce lieu mythique, ce *« lieu où s'accomplit l'œuvre »*, la municipalité de Cabourg et la direction du Grand Hôtel se sont inspirées des descriptions qui ont rendu célèbre le romancier. L'association Les amis de Marcel Proust et la maison d'édition Gallimard ont également collaboré au projet. Dans la bibliothèque, des livres de Proust bien sûr, de Balzac, Baudelaire, Chateaubriand aussi. Sur un guéridon, des partitions de Reynaldo Hahn. Au mur, un portrait de l'écrivain. Derrière la vitre, la mer. Et l'âme de Proust. Mais reconnaîtrait-il sa chambre ?

P. M.

## PROVENCE-COTE D'AZUR

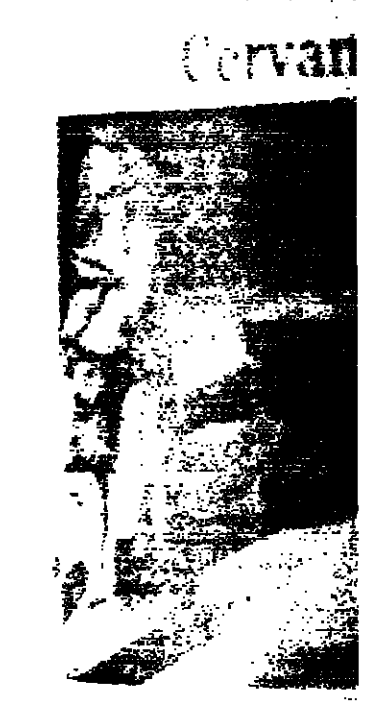
### *Nice et sa « Promenade des arts »*

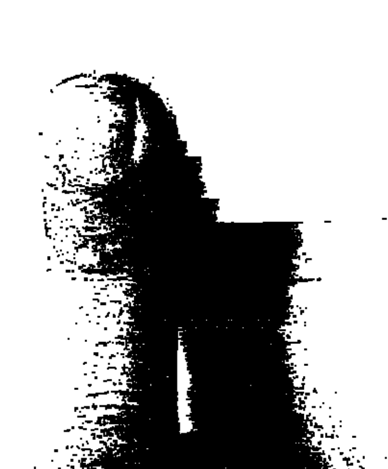
François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a posé, le samedi 16 janvier à Nice, la première pierre d'un ensemble architectural comprenant un musée d'art moderne et d'art contemporain et un théâtre qui seront réalisés au centre de la ville dans un délai de deux ans pour un coût de 200 millions de francs. Le musée et le théâtre, dus à l'architecte Yves Bayard, seront construits dans le prolongement l'un de l'autre sur la couverture du Paillon — le torrent niçois séparant la vieille ville de la nouvelle, — immédiatement au sud du palais Acropolis, un ensemble baptisé « Promenade des Arts » par le maire de Nice, Jacques Médecin, député des Alpes-Maritimes.

Le musée, d'une surface utile de 7 400 mètres carrés, comporte quatre pavillons verticaux en forme de prisme, reliés entre eux par des passerelles vitrées dessinant une cour octogonale. Le théâtre (7 000 mètres carrés) est en volume la réplique de la cour intérieure du musée et comprend une salle à l'italienne de 1 100 places, une petite salle de 300 ainsi qu'une salle de répétitions de mêmes dimensions que la scène principale.

Le nouveau musée aura une salle entièrement dédiée à Raoul Dufy. En matière d'art contemporain, il fera la place la plus importante aux collections des années 60, en particulier au mouvement des nouveaux réalistes et à la création américaine. Il accueillera également la jeune création depuis le milieu des années 70. Dans la convention signée avec l'Etat, la ville de Nice, qui possède un fonds de 600 œuvres, s'est engagée à consacrer chaque année 6 millions de francs à de nouvelles acquisitions.

G. P.





## THÉATRE

*« Le Cid » mis en scène par Gérard Desarthe à Bobigny*

## Aussi inusable que le Mont-Blanc

*La présentation du* Cid *de Corneille à la maison de la culture de Bobigny est un événement majeur en ceci qu'elle nous donne à voir la première mise en scène publique accomplie par l'un des acteurs notables de notre temps, Gérard Desarthe* (le Monde du 20 janvier).

Professeur au Conservatoire d'art dramatique, Gérard Desarthe a eu le désir de monter *le Cid*, sans toutefois y tenir lui-même l'un des rôles – ce que nous regrettons, car la présence effective de Desarthe sur les planches a toujours irradié l'ensemble du spectacle de ce que l'on nomme, à juste titre, un « feu sacré ».

Déjà, le choix du *Cid*, pour cette première mise en scène, est très émouvant. Car il y a toujours eu, entre *le Cid* et les comédiens, une attache presque passionnelle, un lien mystérieux d'interdépendance qui, avec d'autres œuvres, n'a pas lieu, pas à ce point.

Récemment encore, dans les mois de l'hiver 1985-1986, c'est Francis Huster qui faisait ovationner Corneille par cent dix mille spectateurs.

Mais, fait à l'époque inhabituel, dès les premières représentations du *Cid*, en janvier 1637, le succès phénoménal de la pièce fut attribué, autant qu'à Corneille, au comédien qui jouait Rodrigue, Guillaume Desgilberts, au pseudonyme de « Montdory ». Il était aussi remarquable et estimé que Gérard Desarthe aujourd'hui, et Corneille lui-même disait qu'il lui devait beaucoup.

Corneille, dans ces années de début, faisait la part des choses. Il écrivait : *« Pour moi, l'art consiste à éviter l'art ; et la plupart du temps, mes vers coulant comme d'eux-mêmes, le rythme vient sans peine seconder ma pensée... Du moins la scène est là : le geste, la diction nous viennent en aide, et Roscius* [c'est Montdory que Corneille appelle ainsi] *peut compléter l'œuvre imparfaite. Il relève au besoin ce qui languit ; toute sa personne contribue au succès, et de là peut-être le feu de mes vers, de là leur grâce. »*

*Le Cid*, à travers les âges, est devenu une pièce monstre. Aussi inusable que le Mont-Blanc. Chimène et Rodrigue enjambent les temps, zombies de science-fiction. Les voici en Autriche-Hongrie. Il y a là des uniformes de soldats de plomb, vestes à brandebourgs, casques à pointe. Ou serait-ce l'Afrique ? Un lion de la grande espèce fait le guet derrière la porte et des autruches reposent au frais, à l'ombre.

Comme si *le Cid* était la pièce des pièces, ou toutes les pièces à la fois, ou bien l'art du théâtre lui-même, les acteurs balancent les vers, d'ailleurs avec conviction, comme s'ils n'avaient que ceux-là en tête pendant qu'ils jouent autre chose. Jacques Alric, visage ensoleillé, voix de cor de chasse, dit les vers de Don Gormas, mais en fait joue Flambeau, le grognard de *l'Aiglon*, d'Edmond Rostand. Victor Garrivier, timide, frileux dans son gilet de laine comme tricoté par sa maman, dit les vers de Don Diègue, mais joue l'épicier *retraité d'une comédie de Labiche*. Marie Matheron, pointue, mondaine, tient la partie de l'Infante, mais joue *la Parisienne*, de Becque. Marianne Basler, très sex-appeal dans des dessous de satin noir, et hurlant comme un charretier, est Chimène, mais plutôt star de cinéma, elle joue une respectueuse de *la Rue sans joie*, de Pabst. Maryvonne Schiltz, doucereuse, très bonnes manières bourgeoises, est Elvire, mais joue *Un divorce*, d'Edouard Bourdet.

### *Là où Desarthe est très fort...*

Faisant bande à part, Claude Cyriaque, qui fut, dans une mise en *scène de Gabriel Monnet, un Faust* de Goethe génial, est ici le Roi, mais joue en un seul soir plusieurs films de von Stroheim et *le Parrain*, de Coppola. Il est étonnant, il en fait des tonnes et en même temps joue très fin, du bout des doigts.

Christophe Brault, Don Sanche se permet de jouer Don Sanche, comme un enfant sage, et très bien, et Samuel Labarthe, Rodrigue, joue à la fois personne et toute une bande de jeunes premiers, fanfarons ou indécis, enamourés ou froids, ce qui est une manière de retrouver Rodrigue, sur la ligne d'arrivée.

Là où Desarthe est très fort, c'est que ces dolmans autrichiens et ces grands fauves africains et le défilé de cette fabuleuse anthologie de figures de l'art dramatique contribuent à nous faire regarder des deux yeux, et écouter des deux oreilles, la pièce de Corneille *le Cid* avec, bien sûr, plus de plaisir et d'émotion que jusqu'ici, mais, voilà le miracle, avec plus d'exactitude que jamais. Parce que, constamment, nous nous apercevons que nous « découvrons » le propos entier, et bien cornélien, de scènes qui étaient sans doute restées, auparavant, un peu brumeuses. C'est-à-dire que Desarthe, en lâchant ses bêtes de scène, répond exactement au propos de Corneille : il *« relève ce qui languit »*.

L'été 1637, un inconditionnel de Corneille, qui était aussi un « fan » de Montdory, et qui lui même était auteur dramatique, mais peu connu – il s'appelait d'ailleurs Discret, – écrivait : *« Le seul bruit du* Cid *de M. Corneille a fait souhaiter qu'il y eût, par toutes les bonnes villes de France, autant de troupes de Montdory qu'il y en a maintenant de gendarmes afin de jouir du contentement de leurs meilleures tragédies. »*

Ajoutons au nom de Corneille tous les noms que l'on voudra, et remplaçons celui de Montdory par celui de Gérard Desarthe : nous ne saurions mieux signifier à ce grand acteur et nouveau metteur en scène nos bravos et nos mercis.

**MICHEL COURNOT.**

★ Bobigny, MJC-93, 21 heures.

*« Jeu de Faust », par le Théâtre du Radeau à Cergy-Pontoise*

## Les diables du vide

*Le Théâtre du Radeau, une jeune compagnie venue du Mans, a joué* Mystère Bouffe *au Festival d'automne. A Cergy-Pontoise, elle présente un* Jeu de Faust, *tout aussi insolite et beau.*

Ils ont de gros godillots noirs, parfois un chapeau tout aussi noir. Ils arborent de grands nez, certains un gros ventre. Ils s'enveloppent encore dans des volutes de tulle virginal ou des bandelettes, portent des ailes d'ange ou des plumes en guise de cornes de diable.

Qui a vu, cet automne à Paris, *Mystère Bouffe*, reconnaît au premier coup d'œil les étranges navigateurs du Théâtre du Radeau. Et cette parenté entre les personnages, d'un spectacle à l'autre, la propension aussi à une maladresse transformée soudain en suprême habileté n'est pas sans évoquer une autre très curieuse famille théâtrale, les Deschiens de Jérôme Deschamps.

Mais ce *Jeu de Faust* est profondément original. Fascinant et agaçant pour l'esprit. Le Théâtre du Radeau bricole et assemble un invraisemblable bric à brac de matériaux (des planches le plus souvent), de musiques, de sens, d'histoires. Il se joue avec beaucoup de finesse de l'espace et du vide, de la lenteur et de la vitesse. Et s'arroge à juste titre *Faust*, mythe littéraire et théâtral aussi bric à brac que ce spectacle. Il est déconseillé, pourtant, de s'accrocher à ses souvenirs sous peine de se noyer.

Mieux vaut se laisser flotter et laisser couler Descartes. On croisera alors des diables, des anges, des fillettes pures et profanées, un chevalier fantastique, des personnages luttant entre eux, avec violence. Des charlatans qui entrent en scène avec l'air grave de qui a à dire, ou à montrer. Mais ils sussurent un vague langage où survit une musique aux sonorités allemandes, italiennes, anglaises. Et parfois aussi des mots identifiables, ainsi un narquois « Here, Faust ». Mais derrière le drap blanc, c'est le vide, la cage de l'oiseau est vide, vide encore le chevalet, les trappes et portes où ils disparaissent.

Ce *Jeu de Faust* est un grand cirque lyrique, une succession d'entrées de clowns. On voit toujours comment débute leur numéro, jamais comment il finit. Car la scène se vide et se remplit, respire le plus souvent lentement. Puis, soudain, actions et apparitions se bousculent fièvreusement, portées par des chants d'oiseaux, des cloches, des cantiques, un air de violon ou d'accordéon sur lequel tournoient des couples enlacés. De très simples tréteaux d'un théâtre immémorial occupent alors la scène que l'on n'a pas vue se vider. Image superbe toute désignée pour mettre un point d'orgue final. Erreur. A la seconde suivante (cette fois c'est la fin), il y a un arbre, des cabanes de planches, un personnage entamant une nouvelle prosodie, sur le ton de la prière et de la confidence, et qui n'a aucune raison de s'arrêter.

**ODILE QUIROT.**

★ Théâtre des Arts de Cergy-Pontoise (Tél. : 30-30-33-33 ou 30-32-79-00) jusqu'au 31 janvier. *Jeu de Faust* est coproduit par le Théâtre des Arts de Cergy-Pontoise et l'Atelier lyrique du Rhin.

*« L'Homme de la Mancha », à Marigny*

## Cervantès a belle allure



GAUDENTI/KIPA

Jeane Manson et Jean Piat

Créée à Londres, cette désormais célèbre comédie musicale de Dale Wassermann avait des accents shakespeariens. Reprise à Paris, elle était devenue la propriété exclusive de Jacques Brel – le visage émacié dont Cervantès avait sûrement rêvé en écrivant l'une des œuvres les plus lues dans le monde, *Don Quichotte* – et connut le succès devant le public français, d'ordinaire rétif aux spectacles chantés.

Pour cette nouvelle présentation, le metteur en scène Jean-Luc Tardieu a tenté avec succès de jeter un pont entre un texte où abondent les scènes de pure comédie et une partition dont les morceaux de bravoure sont dans toutes les têtes. De Londres il a su retrouver le sérieux du traitement dramatique, de Paris il a conservé intact la musicalité de l'œuvre, secondé par Olivier Holt au pupitre, qui déploie sans fioriture, ni larmoiement, une énergie communicative.

Dans un décor directement inspiré des illustrateurs du dix-neuvième siècle et conçu par Dominique Arel, une énorme distribution peut alors conter comment Cervantès, jeté en prison par l'Inquisition, défendra bec et ongles le manuscrit de son *Don Quichotte* menacé par ses codétenus, misérables et illettrés.

Jean Piat est Cervantès, à l'aise dans les parties parlées, ayant résolu la difficulté des chansons en plaçant délibérément sa voix dans l'aigu voilé, ce qui lui donne allure et mystère, à défaut de puissance. Les autres sont emmenés par la forte présence de Jeane Manson, très en voix.

**O. S.**

*« Le Cid improvisé » de Philippe Cohen*

## Mise en pièces

Corneille ? Mais c'est formidable ! Prenez son alexandrin : tout un art. Et Philippe Cohen d'entamer un cours magistral, pas vraiment triste, sur *le Cid*. Le sujet, bien sûr, est inépuisable.

On peut ainsi aborder les amours différés de Rodrigue et Chimène sous l'angle sociologique. Ou du côté de l'histoire revue et corrigée par l'analyse critique, ce qui donne, en résumé : quand il y a un problème intérieur à résoudre, l'étranger arrive toujours à point nommé. Et Rodrigue part bouter le Maure hors d'Espagne, pour s'en revenir couvert de gloire.

Philippe Cohen joue tout : *Chimène, Rodrigue et le roi*, sur le thème « Comment exister intelligemment en scène quand on n'a rien à dire ». Pour ceux qui trouveraient *le Cid* démodé, il compose la *Chanson de Rodrigue*, rock et branchée. Puis débite l'alexandrin en accéléré. Bref, Cohen ne manque ni de talent – il sait trouver le geste juste et sobre, transformer le registre de sa voix de manière étonnante – ni d'imagination.

Il improvise ainsi sur trois mots proposés par trois spectateurs. Et compose, par exemple, une histoire drôle et sensible, en un tour de main, à partir de *« lapin, esprit démographie »*. Il joue *le Cid improvisé*, gourmandise à conseiller à tous les potaches, à 19 heures, dans le joli Théâtre Grévin, tout en glaces et jeux de miroirs.

**O. Qt.**

★ Jusqu'au 2 avril. Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris, tél. : 42-46-84-47.



## MUSIQUES

*« Orphée aux enfers » à l'Opéra de Paris*

## L'empereur des mouches

*Si l'œuvre d'Offenbach a perdu de sa charge parodique, l'apparition de Napoléon III en empereur des mouches est un des grands moments de la production d'*Orphée *et à l'Opéra.*

*Orphée aux enfers* entre pour la première fois à l'Opéra de Paris. Qui donc pourrait y voir un sacrilège, alors qu'Offenbach parodie l'empereur et la société impériale pour lesquels fut édifié le Palais Garnier ? Et d'ailleurs cette société en crinolines, uniformes et habits se livrait mercredi dernier, après la première de gala, à une offenbachiade effrénée, en présence de « son altesse impériale » la princesse Napoléon : *« soupers sous les ors et les lambris, cancans et quadrilles, galops infernaux, intrigues au foyer, etc. »*, comme le promettait l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris, en ce jour noir de la Bourse !

Une fête sur un volcan, marquée symboliquement par la grève, le soir de la vraie première, d'un personnel inquiet de son sort avant le saut dans l'inconnu de la Bastille.

Rien n'a été épargné, ni talents, ni argent, pour nous permettre de nous amuser comme nos grands-parents. D'où vient qu'on reste sur sa faim, que la soirée paraît longue et qu'on ne rit qu'à moitié ? C'est sans doute que la mythologie nous est aujourd'hui indifférente, comme les frasques de Napoléon III.

Livrée à ses seules ressources, la machine comique d'Offenbach, sans cesse attisée par mille inventions, sorties de la boîte à malices de Jean-Louis Martinoty, fonctionne encore assez bien, même si elle paraît alourdie par l'immense cadre de Garnier, qu'exploitent pourtant avec bonheur les décors de Bernard Arnould.

### *Le seigneur*

L'Olympe, en particulier, a belle allure : les nuages où dorment dieux et déesses encadrent un vaste retable doré d'église baroque. L'enfer n'est pas moins magnifique. Pluton s'est réservé un boudoir agrémenté de monuments et meubles funéraires de tous styles.

C'est là que se déroule la scène la plus spirituelle et drôle du spectacle, où Jupiter-Napoléon III, métamorphosé en mouche, dans un merveilleux costume de Daniel Ogier, fait sa cour à la jeune femme derrière le verre d'une énorme loupe ; un morceau d'anthologie. François Le Roux, excellent Don Giovanni déjà à Favart, éclate littéralement dans ce rôle de Jupin dérisoire et égrillard, débordé par la troupe des dieux, et qui rétablit à grand-peine son autorité par la fuite en avant...

Danielle Borst donne bien du charme à Eurydice, même si sa voix brillante manque un peu d'étoffe et de diversité, sans compter qu'on ne comprend à peu près rien de ce qu'elle chante. Mais elle n'est certes pas la seule.

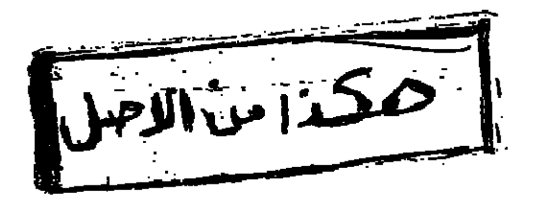
Les habitants de Thèbes et de l'Olympe sont nombreux, en général pleins d'entrain, riches en silhouettes savoureuses, et d'abord l'inépuisable Michel Sénéchal, Orphée faussement naïf, à la tête d'une exquise troupe de petits violonistes. Puis Laurence Dale, sobre, truculent et charmant en Aristée-Pluton ; Gérard Friedmann, qui incarne l'opinion publique, genre statue du Commandeur, grise, invalide avec un seul bras ; l'ironique Cupidon de Dominique Visse en garçonnet, voix de haute-contre plus corrosive que nature ; et surtout le John Styx de Rémi Corazza, prodigieux dans un numéro de mime, digne du *Maître de chapelle* de Cimarosa, pendant toute l'ouverture (transposée avant le quatrième acte), grand personnage hoffmannesque dans sa redingote brûlée d'ancien roi de Béotie.

Mais bien d'autres mériteraient d'être cités, comme le Mercure de Georges Gautier, postier du ciel, l'imposante Junon d'Hélia T'Hezan, Valérie Chevalier, Diane pétulante en habit de postillon, ou les deux petits hommes qui incarnent l'aigle impérial et le coq gaulois (Nicolas Pissaboeuf et Désir Bastareaud), une des jolies idées de la mise en scène.

A la troupe des dieux s'ajoutaient encore les bataillons multipliés des chœurs sur ce plateau fort animé et criard, et l'on comprend que le chef Lothar Zagrosev ait eu bien du mal à faire chanter ensemble tout ce beau monde, souvent terriblement décalé.

**JACQUES LONCHAMPT.**

★ Palais Garnier, les 23, 25, 28 janvier et 2 février, à 19 h 30 ; le 24 janvier, à 15 heures.



# Culture

## JAZZ

### Dixième Festival international de Rive-de-Gier

Cinq concerts inédits en France, des groupes venus d'Autriche, de Grande-Bretagne ou d'Algérie, ce qui est une première ; l'ombre tutélaire de Daniel Humair, le plus européen des grands batteurs ; la revue de détail des tendances, l'Orchestre national de jazz version Antoine Hervé ou encore les formations de Sylvain Kassap, de Yochko Seffer ou Guy Villers (Ces Messieurs) et le rappel au parrainage du jazz, à travers les All-Stars rassemblés autour du trompettiste Woody Shaw : telles sont les grandes lignes du Festival de Rive-de-Gier, sept concerts étalés sur dix jours, dixième du nom, dérivant doucement de la galaxie jazz vers celle de l'improvisation éclectique.

Rive-de-Gier est sur la route qui va de Lyon à Saint-Etienne. A deux pas de Givors où se tiennent quelques soirées du Festival. Louis Sclavis, venu en voisin de Lyon où il continue de résider (il vient d'obtenir le prix Django Reinhardt) résume à lui seul l'esprit de Rive-de-Gier. Personnalité séduisante, il a opéré une conversion sans repentir entre l'époque de la « free music » sans concessions et une idée plus coulée, plus sereine, de l'improvisation. Il invite cette fois le violoniste Dominique Pifarely, malgré le temps qui est aux grosses machines, aux investissements lourds, à la duplication systématique, ils restent fidèles, sans poser aux héros, à une conception heureuse du concert, le concert comme conversation, comme échange, comme lien mystérieux avec le public et caprice du dernier moment.

FRANCIS MARMANDE.

★ Trio Départ, Louis Sclavis et Pifarely (23 janvier à Givors), Tauto Music, Trio Bravo (26 janvier), Itchy Fingers, Ces Messieurs (27 janvier), Daniel Humair, David Freedman (29 janvier), Raoul Bruckert, The Schismatics, Orchestre national de jazz (30 janvier). Dixième Festival international de Rive-de-Gier, tél. : 42-71-50-87.

## VARIÉTÉS

### *André Lamy à La Michodière*

### Folies burlesques

*André Lamy, le jeune imitateur belge, ne perd pas son temps. Cinq mois après ses débuts, il présente un nouveau spectacle. Devant des salles combles.*

Fantaisiste surdoué prenant la voix des artistes, s'installant avec une rapidité et une précision vertigineuses dans leur timbre, André Lamy, vingt-quatre ans et une décennie de galères à Bruxelles, sa ville natale, allait quitter le plaisir de l'imitation juste avant sa rencontre avec de jeunes producteurs français en juillet dernier. En plein mois d'août à Paris, un spectacle dans une petite salle des Halles (le Tintamarre) modifiait brusquement son aventure (*le Monde* du 8 août).

Aussitôt chacun faisait référence à Thierry Le Luron : comme ce dernier, dix-sept ans plus tôt au Théâtre de Dix-Heures, Lamy au Tintamarre opérait un démarrage fulgurant.

Cinq mois plus tard, après avoir rempli soir après soir et jusqu'au 31 décembre dernier le Tintamarre, Lamy s'installe pour quelques mois à La Michodière avec un décor, une mise en scène (signée Jean-Claude Islert) et toute allusion à Le Luron gommée.

L'évolution est rapide. Lamy ne se contente pas d'effacer les scories et les maladresses pour mieux saisir les caractères des artistes croqués. André Lamy propose non une suite d'imitations et de pastiches mais un vrai spectacle qui, par ricochets, nous entraîne vers le burlesque.

Certes, il y a encore quelques longueurs, quelques rectifications de tir à faire, mais un jeune artiste comique qui grandit jour après jour, essaie de nouvelles idées, de nouveaux sketches, improvise avec une petite équipe de comédiens et de musiciens et s'amuse avec bonheur. Et un peu de folie.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ La Michodière, 20 h 30.

# Communication

## Les révolutions de la presse écrite

# Défi industriel et pluralisme

**L'ordonnance d'août 1944, les aides à la presse et les coopératives créées par les journaux à la Libération ont longtemps protégé la presse écrite des règles du marché. Mais elles n'ont pas pu cependant empêcher la concentration des titres (voir *le Monde* du 23 janvier). La presse est maintenant à un tournant, à la fois industriel, technique et structurel. L'apparition de chaînes de télévision privées et la nouvelle logique publicitaire obligent la presse écrite à se remodeler.**

Comme souvent en France, c'est une initiative politique qui met le feu à la poudrière. « *L'exercice de la démocratie exige le pluralisme et la clarté. Il faut donner un coup d'arrêt à la constitution de monopoles de presse toujours plus puissants et monolithiques* » : c'est ainsi que, le 29 octobre 1983, M. Pierre Mauroy fait acclamer par les militants socialistes, réunis en congrès à Bourg-en-Bresse, un projet de loi sur la presse. La gauche n'a alors qu'une idée en tête : démanteler l'empire de M. Robert Hersant en limitant la concentration des titres de la presse quotidienne à 15 % du tirage global. La tentative échoue : le Conseil constitutionnel interdit un usage rétroactif de l'arme législative.

Dans le long et tumultueux débat parlementaire de l'époque, l'opposition de droite va trouver l'occasion de conjuguer liberté de la presse et liberté d'entreprendre, de plaider les vertus du réalisme économique. Elle dénonce la sous-capitalisation des entreprises du secteur, leur faiblesse face aux géants multimédias étrangers qui commencent à s'attaquer au marché français. La gauche, qui soutient depuis 1982 le développement des industries culturelles et des entreprises de communication, est prise à contre-pied. Hier dénoncé comme « *papivore* » à abattre, M. Hersant voit sonner l'heure de la réhabilitation. La loi une fois votée, il l'ignore superbement, s'empare du *Progrès de Lyon* au nez et à la barbe de la toute nouvelle Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse.

La loi mort-née de 1984, en ouvrant sans le vouloir le débat économique, sonne le glas de l'ordonnance de 1944. Deux ans plus tard, la droite revient au pouvoir, l'abroge et blanchit définitivement M. Hersant. Certes, la pression du Conseil constitutionnel impose encore une limite aux empires de presse mais celle-ci est désormais fixée à 30 % du tirage global pour la seule presse quotidienne. L'esprit de la Libération est enterré, la logique économique restaurée.

### La nouvelle donne

Au même moment, l'arrivée des télévisions commerciales précipite le retour en force des lois du marché. La presse écrite, qui vit, pour 41 % de ses ressources, de la publicité, voit poindre une redoutable concurrente sur un marché jusque-là artificiellement protégé. Les chaînes privées vont-elles tuer les journaux en détournant à leur profit la manne publicitaire ? Ou bien vont-elles dynamiser les investissements, accroître le gâteau commun tout en s'en adjugeant une part plus substantielle ? Débats d'experts. On invoque le « *péril italien* », on cite les contre-exemples américain ou japonais. Les premières données recueillies pour 1987 ne permettent pas de trancher.

Certes, les télévisions s'adjugent près de 2 milliards de francs supplémentaires (une augmentation de 60 %) mais, globalement, les investissements sur la presse écrite augmentent de 12 %. Devant la concurrence sauvage des chaînes et l'anarchie qui règne dans les mesures d'audience, les annonceurs hésitent encore à tout miser sur des écrans dont la rentabilité s'avère aussi aléatoire qu'un tapis de roulette.

Mais sous la relative stabilité macro-économique, la logique publicitaire remodèle déjà le marché de la presse écrite. Face à une offre élargie, les annonceurs se montrent beaucoup plus sélectifs. Ils privilégient les grands journaux en position dominante sur leur marché, les groupes de presse qui peuvent offrir des annonces couplées sur plusieurs titres, ou encore les supports capables de leur consentir de substantiels abattements sur les tarifs officiels.

Exigences d'autant plus pressantes que plus de la moitié de l'achat d'espace est concentré en France dans les mains de quelques grandes centrales qui disposent ainsi d'un redoutable pouvoir de vie ou de mort sur les médias (*le Monde* du 24 décembre 1987). Dans ces conditions, il devient fort périlleux de lancer un nouveau titre quand on ne s'appelle pas Robert Hersant, Hachette ou Prisma Presse, et pratiquement impossible de survivre quand on affiche, comme *le Matin de Paris*, une diffusion en chute libre. Désormais, la logique commerciale favorise les puissants, appelle les concentrations.

Le troisième moteur de la révolution qui s'opère dans la presse écrite est moins connu mais tout aussi déterminant. La formidable avancée technique qui a permis de numériser les images et le son, d'informatiser la production audiovisuelle, a des retombées immédiates sur la fabrication des journaux. L'informatique permet la saisie directe des articles par les journalistes, court-circuitant le processus traditionnel de composition. La sélection numérique autorise un maniement plus rapide et plus fidèle de l'impression en couleur.

### L'illusion multimédia

Enfin, les nouvelles imprimeries informatisées, semblables à celles dont *le Monde* va se doter en 1989, permettront de gérer automatiquement la répartition des journaux à expédier. Gain de temps par rapport à un travail effectué jusqu'à présent manuellement, mais surtout nouvelle souplesse dans la distribution, qui ouvre la voie à des journaux, plus thématiques et plus ciblés.

Cet arsenal technologique promet des gains de productivité sensibles sur des postes qui représentent entre 20 % et 30 % des charges d'un journal. Mais il prépare aussi l'avènement d'une nouvelle presse, plus rapide, mieux adaptée aux besoins de ses différents publics, capable de concurrencer parfois l'audiovisuel. Gutenberg prend sa revanche sur le sociologue canadien Mac Luhan qui avait prédit l'extinction de la « galaxie ». A condition toutefois d'avoir les moyens d'investir dans la modernisation. Là encore, la nouvelle donne opère une sélection drastique en faveur des entreprises ou des groupes capables de financer une stratégie industrielle.

A travers la révolution technique, l'équation économique de base de la presse écrite reste la même : seuls des tirages importants, des économies d'échelle et une croissance continue permettent de dégager une rentabilité satisfaisante.

Les conditions réglementaires, économiques et techniques d'un virage décisif de la presse écrite sont aujourd'hui réunies. Mais le ticket d'entrée est à la hausse. L'écart se creuse entre petits et gros journaux, groupes de presse et publications indépendantes. Tandis que *le Matin de Paris* dépose son bilan et que *le Quotidien de Paris* traverse une phase difficile, Havas, Hachette, Hersant et quelques autres fourbissent leurs armes pour de nouvelles batailles.

La première d'entre elles, la diversification multimédia, s'est ouverte dès le début des années 80. Après avoir longtemps combattu leur apparition, la presse écrite se précipite sur les radios locales, la télématique et la télévision privée. Ce soudain intérêt est d'abord défensif. Il s'agit de protéger sa part de marché publicitaire contre la concurrence des nouveaux médias, de renforcer, dans le cas des quotidiens régionaux, un monopole local sur la publicité. Mais l'aventure multimédia se nourrit d'un autre rêve : celui de la synergie rédactionnelle. Si l'on est capable de produire de l'information écrite, pourquoi ne pas la diffuser sans frais supplémentaires sur les postes FM, le minitel ou les petits écrans ?

La déconvenue est à la mesure de l'illusion. Rares sont les journaux parisiens ou provinciaux qui ont réussi à imposer leurs radios auprès des auditeurs. Même le puissant Robert Hersant doit renoncer à son réseau spécialisé dans l'information, Chic FM, pour s'aligner tardivement et sans grand résultat sur le format musical dominant de la bande FM. La télématique voit le triomphe des messageries roses, sans synergie évidente avec la presse. Si *le Nouvel Observateur*, *Libération* ou les éditions Filipacchi s'assurent quelque temps une confortable trésorerie en sacrifiant à l'érotisme convivial, la concurrence effrénée sur ce secteur à faible valeur ajoutée a pratiquement tué en deux ans la poule aux œufs d'or.

Dans le domaine de la télévision, enfin, les élus ont été rares et pas toujours chanceux. Propriétaire de la 5, M. Hersant doit faire face à un déficit de plus de 750 millions de francs, qui met en péril l'équilibre de son groupe de presse. *Le Parisien* du groupe Amaury s'est partiellement désengagé de M6. Les journaux associés à TF 1 n'auront qu'une faible part des bénéfices et des retombées promotionnelles encore peu évidentes.

### Les nouvelles frontières

Si l'Eldorado multimédia s'est révélé décevant, la bataille des positions dominantes, elle, fait toujours rage. La règle du jeu est simple : créer ou acquérir un nombre suffisant de titres sur un secteur donné du marché pour en devenir le support publicitaire incontournable. Le groupe Filipacchi règne ainsi sur la presse de charme. Celui d'Axel Ganz (Prisma-Presse) s'est bâti en dix ans un petit empire de 5 millions d'exemplaires autour des loisirs familiaux. La CEP, filiale d'Havas, qui possède déjà *01 Informatique* et *Télécom Magazine*, s'est emparée des éditions Test pour assurer sa domination sur les publications informatiques. Plus récemment, il lui a suffi de racheter le groupe NEPA pour gagner une première place européenne dans l'univers de la presse agricole.

En prenant le contrôle du groupe Bertez (*la Tribune de l'économie*, *la Vie française*, *l'Agefi*), le groupe Expansion tente de s'imposer sur le marché fort convoité de l'information économique. Mais le maître du genre reste M. Robert Hersant. Ses suppléments (*Figaro Magazine*, *Figaro Madame*, *Figaro Radiotélévision*) ont inventé et monopolisé le magazine du week-end. Soutenus par la diffusion du quotidien et vendus à bas prix, ils ont capté un formidable marché publicitaire, concurrençant dangereusement les titres d'Hachette ou de Filipacchi.

Le troisième combat se prépare dans les états-majors d'Hachette, d'Havas et du groupe Hersant. On y rêve d'un grand quotidien populaire capable de retrouver l'audience de masse de *France-Soir* en 1960 (1 300 000 exemplaires) ou d'imiter les grands quotidiens britanniques qui tirent 2 millions d'exemplaires. La maîtrise de l'impression en couleur ne permettrait-elle pas de reconquérir un lectorat détourné de l'écrit par le foisonnement des images ?

Premier groupe lancé dans ce nouveau défi, Hachette vient pourtant d'abandonner son projet *Omega*. C'est que la diffusion nationale d'un quotidien populaire se heurte en France à la concurrence des quotidiens régionaux qui règnent en maîtres dans leur territoire. C'est sans doute ce qui a poussé le groupe de M. Jean-Luc Lagardère à changer de stratégie et à prendre le problème à l'envers. Hachette, qui dispose d'un trésor de guerre de 3 milliards de francs, a pris le contrôle du *Provençal*, courtise *la Dépêche du Midi*, *le Midi Libre* et guette les successions difficiles d'autres quotidiens régionaux.

La partie est pourtant loin d'être gagnée, Havas, à travers sa filiale Régions communications, caresse le même projet d'un *pool* de journaux régionaux. Et, surtout, le goupe Hersant possède toujours un formidable empire régional.

La concurrence entre les groupes pour le rachat de quotidiens de province fait monter leurs prix. Evalué il y a deux ans à 800 F l'exemplaire, le prix d'un quotidien régional grimpe aujoud'hui jusqu'à 1 500 F l'exemplaire. Cette flambée des prix a revalorisé les actifs du groupe Hersant et permet au géant de la presse française d'obtenir encore des crédits des banques, malgré ses difficultés sur la Cinq. M. Robert Hersant surveille attentivement les successions difficiles au *Midi libre* (Montpellier), à *l'Est républicain* (Nancy) et à *Nice-Matin*. Il tient aussi au chaud son projet parisien, *Paris-Star*, qui pourrait servir de tête de pont (grâce à ses 100 000 exemplaires) à un lancement de plus grande envergure.

Mais les grands groupes français doivent aussi compter avec la concurrence étrangère. Hachette a disputé *le Provençal* au magnat de la presse britannique, Robert Maxwell. Et ce dernier n'a pas dit son dernier mot sur le marché français. Actionnaire de TF1, il va introduire sa société à la Bourse de Paris et rêve, lui aussi, d'éditer un quotidien populaire en liaison avec l'Agence centrale de presse, contrôlée par son fils, Ian Maxwell.

Le rachat du premier quotidien économique français, *les Echos*, par le groupe britannique Pearson a jeté une lumière crue sur la fragilité des journaux nationaux face aux convoitises étrangères. Les responsables politiques ont beau s'émouvoir, cette réalité est incontournable. La presse écrite ne peut accéder à la maturité économique sans rencontrer, du même coup, la concurrence internationale et la proximité du grand marché européen de 1992 risque de déclencher une vague d'OPA et de rachats surprises. A vrai dire, la pénétration étrangère sur le marché de la presse française est déjà bien entamée. Condé-Nast, filiale de l'éditeur américain Newhouse, fut parmi les premiers à implanter en France un « clone » de la revue américaine *Vogue*. Prisma Presse, filiale du géant ouest-allemand Bertelsmann, a repris avec succès la même stratégie en lançant *Géo* et *Ça m'intéresse*, pures copies des magazines d'outre-Rhin.

Les éditeurs français ont relevé avec quelque retard ce quatrième défi. Mais, depuis deux ans, les journaux nationaux commencent à essaimer hors des frontières de l'Hexagone. *Elle* a des éditions aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne, à Hongkong et en Allemagne fédérale. Le magazine de cinéma *Première* a réussi sa percée sur le marché américain. *Le Grain de Sénévé* édité à Hongkong n'est autre que le magazine pour enfants, *Okapi*, du groupe Bayard. Mais la contre-offensive ne se limite pas à l'exportation de titres : CEP-Communication (Havas) a pris pied en Italie en rachetant le groupe de presse informatique Prima Linea. Hachette et le groupe Rizzoli-*Corriere della Sera* ont scellé une alliance en échangeant une partie de leurs actions.

### Une industrie culturelle

Stratégies internationnales, concentrations, OPA étrangères. Prises dans la logique de l'entreprise, la presse écrite est devenue une marchandise comme une autre. Faut-il pour autant l'abandonner complètement à la dynamique commerciale, oublier l'esprit de l'ordonnance de 1944, renoncer à toute défense du pluralisme ? Depuis la Libération, le débat s'est focalisé sur la presse quotidienne et ses enjeux politiques. Il mériterait aujourd'hui d'être élargi et repris en termes plus économiques.

Comme toutes les autres industries culturelles, la presse écrite doit marier la nécessaire diversité des initiatives créatrices et les concentrations qu'imposent les contraintes industrielles. La puissance publique ne peut abdiquer, dans ce secteur, le rôle régulateur qu'elle exerce dans le livre, le cinéma ou la télévision. Encore faut-il trouver les mécanismes adéquats.

La réglementation de 1944, en limitant la concentration des titres, heurtait la logique économique. Le véritable danger semble venir aujourd'hui de la concentration des acteurs publicitaires et de la formidable pression qu'elle exerce sur les médias. Le conseil de la concurrence s'est livré récemment à une analyse très critique du fonctionnement des centrales d'achat, mais il ne peut aller plus loin sans y être invité par le ministère de l'économie et des finances.

Le pluralisme de la presse dépend aussi étroitement du maintien des solidarités nouées en 1947 autour de la distribution et de l'approvisionnement en papier. Or ces coopératives sont périodiquement menacées d'éclatement. Les grands groupes de presse sont en effet tentés de créer leurs propres réseaux, d'obtenir de meilleures conditions tarifaires, remettant ainsi en question les péréquations nécessaires à la survie des titres moins puissants.

Enfin, les aides directes de l'Etat méritent une solide réforme, comme le recommandait il y a deux ans la Cour des comptes. Pourquoi la puissance publique continuerait-elle à financer indistinctement des publications aussi différentes que *la Croix* et *Playboy* ? Il serait plus logique, à l'exemple d'autres secteurs de l'activité culturelle, de concentrer les aides sur les petites entreprises et la création de nouveaux titres. Une mesure que préconisait déjà, il y a neuf ans, le rapport de M. Georges Vedel.

YVES-MARIE LABÉ et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Le projet « Télévision sans frontières » approuvé par le Parlement européen.** — C'est à une très large majorité (328 voix pour, 11 contre et 10 abstentions) que le Parlement de Strasbourg a adopté, jeudi 21 janvier, le rapport de M. Roberto Barzanti (communiste, Italie) sur cette proposition de directive émanant de la Commission de Bruxelles (*le Monde* du 21 janvier). Voté en première lecture, le texte doit encore être soumis au conseil des ministres des Douze. Dans son explication de vote, Mme Simone Veil (libérale, France) s'est félicitée de l'esprit de concertation du rapporteur, mais a regretté que le texte remette en cause le droit d'auteur.

## Les temps de parole à la télévision en 1987

# Le gouvernement s'exprime au détriment de sa majorité

Selon un relevé annuel publié par la CNCL, le gouvernement s'est beaucoup exprimé en 1987 à la télévision, mais au détriment de sa propre majorité. L'opposition, incluant le Front national, ayant été correctement représentée à l'antenne.

Ce relevé établi au regard de la règle des trois tiers (gouvernement, majorité et opposition) concerne toutes les interventions des hommes politiques, sauf celles du président de la République, sur toutes les chaînes à l'exception de Canal Plus.

Sur TF1, le gouvernement a occupé 42,9 % du temps de parole total, la majorité 20,5 % et l'opposition 36,6 %. Sur Antenne 2, on relève 37,6 % pour le gouvernement, 23,6 % pour la majorité et 38,8 % pour l'opposition. Sur FR3, les chiffres sont de 34,4 %, 20,3 % et 45,3 %.

Sur la Cinq, le gouvernement s'est exprimé pendant 27,8 % du temps total, la majorité 26,4 % et l'opposition 45,8 %. En septembre, mois de ses débuts dans l'information, cette chaîne avait accordé 60,1 % du temps de parole total à l'opposition.

Enfin, sur M6, les chiffres sur l'année sont de 45,6 % (gouvernement), 15,1 % (majorité) et 39,3 % (opposition).

De son côté, le président de la République totalise 7 h 4 min 46 s. sur TF 1, 3 h 56 min 52 s. sur A 2, 1 h 35 min 19 s., sur FR3, 35 min 52 s. sur la Cinq et 1 h 7 min. 55 s. sur M6.

● **Les Presses de la cité et Bertelsmann ne pourront acquérir deux clubs de livres anglais.** — Les Presses de la cité et leur associé allemand Bertelsmann n'ont pas été autorisés par le gouvernement britannique à prendre le contrôle de deux clubs de livres d'outre-Manche : Book Club Associates (1,8 million d'adhérents) et Leisure Circle. Le secrétaire d'Etat anglais pour le commerce et l'industrie s'y est en effet opposé après étude d'un rapport de la commission de monopole et de fusion britannique. Les Presses de la cité (numéro deux de l'édition en France) et Bertelsmann (numéro un européen de l'édition) contrôlent à parts égales le club France-Loisirs (4,2 millions d'adhérents).

# L'hebdomadaire « Médias » candidat à la reprise du « Matin »

L'hebdomadaire spécialisé *Médias* a déposé, le vendredi 22 janvier, un dossier de reprise du quotidien *le Matin de Paris*, en dépôt de bilan depuis le 18 janvier. *Médias*, fondé en octobre 1979 et dirigé par M. Eudes Delafon, beau-frère de M. Francis Bouygues, dont il est le conseiller, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 42 millions de francs pour un résultat net de 3,7 millions. Son dirigeant prévoit de créer un quotidien spécialisé dans le domaine de la communication (rôle des médias en politique, médias et économie, les professions de la communication, etc), qui s'appellerait le *Matin des médias*. L'investissement financier est de 21 millions de francs sur trois ans souscrits par le journal, ses actionnaires et des banques. M. Delafon compte atteindre l'équilibre en vendant 30 000 exemplaires au prix de 5,90 francs et assure pouvoir dégager un bénéfice de 1 million de francs au bout de trois ans, grâce à une augmentation de la diffusion, de la pagination et du prix de vente. Quatre-vingt-un des cent dix-huit salariés actuels du *Matin* seraient réembauchés.

Le dossier de reprise du *Matin* a été déposé auprès de Me Yannick Pavec, l'administrateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, quelques heures avant la clôture des candidatures, le vendredi 22 janvier. Il reste maintenant au tribunal à examiner cette candidature.

Le sort du *Matin* sera définitivement scellé le mardi 26 janvier. Si le dossier de *Médias* (sa diffusion payante était en 1986 de 11 378 exemplaires en moyenne par semaine) n'était pas jugé assez solide sur le plan social et financier, *le Matin* pourrait alors être mis en liquidation. Cependant, des candidats peuvent se manifester jusqu'à mardi. Les autres prétendants auparavant intéressés par le quotidien — M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, et M. Michel Hommel, responsable d'un groupe de presse spécialisé (*Auto-Hebdo*, *Télé K7*, etc.) — ne se sont pas manifestés auprès du tribunal. Dans la soirée du vendredi 22 janvier, les salariés du *Matin*, réunis en assemblée générale, laissaient paraître un certain scepticisme à propos de la candidature de *Médias*.

Y.-M. L.

# Spectacles

## théâtre

*▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.*
*◇ : Horaires irréguliers.*

### SPECTACLES NOUVEAUX

**DIVAS SUR CANAPÉ.** Sentier des Halles (42-36-37-27) sam. 20 h 30.

**ATTENDRIRE.** Spectacle avec Jean Lapointe. Grand Edgar (43-20-90-09), sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h.

**LA MÉTAMORPHOSE.** Gymnase Marie Bell. (42-46-79-79) sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h 30.

**MADEMOISELLE ELSE.** Café de la Gare (32-78-52-51) 19 h 30 ; dim. 18 h.

**L'EXTRAORDINAIRE MONSIEUR NICOLAS.** Cinq Diamants (45-80-51-31) sam. 17 h et 20 h 45 ; dim. 16 h.

**CLERAMBARD.** Chelles. Théâtre (60-08-55-00) sam. 21 h.

**JACQUES ET SON MAITRE.** Corbeil-Essonnes. Centre Pablo Neruda (60-89-00-72) ; sam. 20 h 45.

**TOUTE DIFFÉRENTE EST LA LANGOUSTE.** Théâtre Moderne (43-59-39-39) 21 h ; dim. 15 h (22).

**MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR.** Odéon/Comédie-Française (43-25-70-32), 20 h.

### *Les autres salles*

**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). Les Cahiers Tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

**ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE)** (45-89-43-22). Offre d'emploi : recherchons Dieu diplômé : 20 h 30.

**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h.

**ARTS-HÉBERTOT** (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30, dim. 15 h (Dernière).

**ATALANTE** (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30, dim. 17 h.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Selysette : 20 h 30, mar. 18 h 30.

**BATACLAN** (47-00-30-12). Zone : 20 h 45.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

**CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON** (43-28-97-04). Anomique II : 20 h 30, dim. 16 h.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30, dim. 16 h. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL** (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

**CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI** (48-45-20-20). Femmes de cirque : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**CINQ DIAMANTS** (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.

**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE-FRANCAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. Esther : 14 h, mar. 20 h 30. La Poudre aux yeux : 20 h 30. Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30. ▷ Dim. La Guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h.

**DAUNOU** (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

**DIX-HUIT THÉATRE** (42-26-47-47). S.O.S. : 20 h 30, dim. 16 h.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babes-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**ELDORADO** (42-49-60-27). L'Auberge du cheval blanc : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

**ESPACE ACTEUR** (42-62-35-00). Le Jour de la limace : 20 h 30.

**ESPACE KIRON** (43-73-50-25). Au-delà du jardin : 21 h.

**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). Salle I, le Prince des rats : 21 h, dim. 17 h.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 18 h et 21 h.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). L'Eloignement : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

**GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS** (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.

**GRAND HALL MONTORGUEIL** (42-96-04-06). Crime et Châtiment : 20 h 30, dim. 18 h 30.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. La Colombes, + Aux abysses : 20 h 30.

**GYMNASE MARIE-BELL** (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.



**JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT** (42-62-59-49). Six jours pour la création : 20 h 30, 22 h 30 et 24 h.

**LA BASTILLE** (43-57-42-14). Didon et Enée : 21 h.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

**LE BEAUBOURGEOIS** (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h.

**LES DÉCHARGEURS** (42-36-00-02). L'Etonnante Famille Bronté : 21 h, dim. 16 h 30.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h.

**MADELEINE** (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

**MARAIS** (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30. Finie la comédie : 21 h 45.

**MARIGNY** (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : sam. 17 h et 21 h.

**MARIGNY (PETIT)** (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

**MICHEL** (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

**MICHODIÈRE** (42-66-26-94). Lamy public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

**MOGADOR** (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

**MOUFFETARD** (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, dim. 15 h 30.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

**ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE)** (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.

**ODÉON (PETIT)** (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h.

**OPÉRA - PALAIS GARNIER** (47-42-53-71). Orphée aux enfers : 19 h 30, dim. 15 h.

**OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART** (42-96-06-11). Carte blanche à Bernar Venet et Arman : 14 h 30 et 20 h 30.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h.

**PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h 30.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

**PORTE SAINT-MARTIN** (46-07-37-53). La Tanpe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

### *Samedi 23 - Dimanche 24 janvier*

**POTINIÈRE** (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h, dim. 15 h. Madame de la Carlière : 21 h, dim. 17 h.

**RANELAGH** (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30, dim. 17 h.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30. ▷ Dim. Quinconx : 14 h.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

**SALLE DE LA JACQUERIE** (69-21-60-34). Ubu roi : 21 h.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

**STUDIO DES URSULINES** (43-26-19-09). Haute surveillance : 24 h.

**THÉATRE 13** (45-88-16-30). Suzanna Andler : 20 h 45, dim. 15 h.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

**THÉATRE DE L'EST PARISIEN** (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30, dim. 15 h.

**THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE** (48-74-30-11). La Légende dorée : 21 h, dim. 17 h.

**THÉATRE DE LA MAIN D'OR** (48-05-67-89). Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h. ▷ Dim. Kes : 17 h.

**THÉATRE DE LA PLAINE** (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). La Savetière prodigieuse : 20 h 45.

**THÉATRE DE PARIS** (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30, dim. 15 h 30.

**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol jose intensément : 21 h.

**THÉATRE MODERNE** (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h.

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-33-00-00). A Chorus Line : 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30, dim. (dernière) 18 h 30.

**THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT** (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45, dim. 15 h 15. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30, dim. 15 h.

**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Le Public : 15 h et 20 h 30.

**THÉATRE RENAUD-BARRAULT** (42-56-60-70). Petite salle. Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : 18 h 30.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Arrivez les filles : 18 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

**ZÈBRE** (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

## cinéma

### *Les cinémathèques*

**MERCREDI**

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

**SAMEDI**

Madame du Barry (1919), de Ernst Lubitsch, 15 h ; les Amours de Carmen (1948, v.o.s.t.f.), de Charles Vidor, 17 h ; l'Aîné des Ferchaux (1962), de Jean-Pierre Melville, 19 h ; Animal Crackers (1930, v.o.s.t.f.), des Marx Brothers et Victor Heerman, 21 h.

**DIMANCHE**

La Fiancée de Frankenstein (1935, v.o.), de James Whale, 15 h ; Femmes, Femmes (1974), de Paul Vecchiali, 17 h ; la Nuit du carrefour (1332), de Jean Renoir, 19 h 15 ; Amère Victoire (1957, v.o.), de Nicholas Ray, 21 h.

**CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)**

**SAMEDI**

Le Dernier Milliardaire (1934), de René Clair, 15 h ; l'Amour à vingt ans (1962, v.o.s.t.f.), de François Trufaut, Renzo Rossellini, Shintaro Ishihara, Marcel Ophuls, Andrzej Wajda, 17 h ; Journal intime (1982, v.o.s.t.f.), de Marta Meszaros, 19 h 15 ; Guesse de vie ! (1983, v.o.s.t.f.), de Peter Bacso, 21 h.

**DIMANCHE**

L'Eden et après (1969), d'Alain Robbe-Grillet, 15 h ; Basic training (1971), de Fred Wiseman, 17 h ; Un peu toi... un peu moi... (1984, v.o.s.t.f.), de Livia Gyarmathy, 19 h ; Fleurs de chimère (1984, v.o.s.t.f.), de Laszlo Lugossy, 21 h.

**SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)**

**SAMEDI**

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Elise mon amour (1977, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; la Hora bruja (1985, v.o.), de Jaime De Arminan, 17 h 30 ; Carmen (1983, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : El Bosque del lobo (1970), de Pedro Olea, 14 h 30 ; Camada negra (1977, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 17 h 30 ; la Petite Voiture (1960, v.o.), de Marco Ferreri, 20 h 30.

### *Les exclusivités*

**LES AILES DU DÉSIR** (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

**L'AMI DE MON AMIE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**AU REVOIR LES ENFANTS** (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'AVENTURE INTÉRIEURE** (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LA BAMBA** (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

**CARAVAGGIO** (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**CAYENNE PALACE** (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**CHAMBRE AVEC VUE...** (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**COBRA VERDE** (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**CORDES ET DISCORDES** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**CREEPSHOW 2** (*) (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**CROCODILE DUNDEE** (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**DE GUERRE LASSE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**DIRTY DANCING** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**DRAGNET** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**FULL METAL JACKET** (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**GARDENS OF STONE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

### LES FILMS NOUVEAUX

**ANGE GARDIEN.** Film yougoslave de Goran Paskaljevic, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**CANDY MOUNTAIN.** Film franco-canadien-suisse de Robert Frank et Rudy Wurlitzer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**DANDIN.** Film français de Roger Planchon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**DERNIER CRI.** Film français de Bernard Dubois : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**EL SUR.** Film espagnol de Victor Erice, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**ROBOCOP.** (*) Film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**UNE FEMME HONNÊTE.** Film chinois de Huang Jianzhong, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

**Y'A BON LES BLANCS.** Film franco-italo-espagnol de Marco Ferreri : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**YAM DAABO, LE CHOIX.** Film Burkina-Faso de Idrissa Ouedraogo, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**GÉNÉRATION PERDUE** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**LES GENS DE DUBLIN** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

**LE GRAND CHEMIN** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**HOPE AND GLORY** (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

**IL SEMBLE MORT ?** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LES INCORRUPTIBLES** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**LES INNOCENTS** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**INTERVISTA** (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**ISHTAR** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LES KEUFS** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LES LUNETTES D'OR** (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MA VIE DE CHIEN** (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

**LES MAITRES DE L'UNIVERS** (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**MAURICE** (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**LES MONTAGNES DE LA LUNE** (Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**NOCES EN GALILÉE** (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

**LE NOM DE LA ROSE** (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

**NOYADE INTERDITE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**PACTE AVEC UN TUEUR** (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LA PASSION BÉATRICE** (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**POKER** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

**PRICK UP YOUR EARS** (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**PROMIS... JURÉ !** (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LE PROVISEUR** (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**RENEGADE** (It.-A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

**SENS UNIQUE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

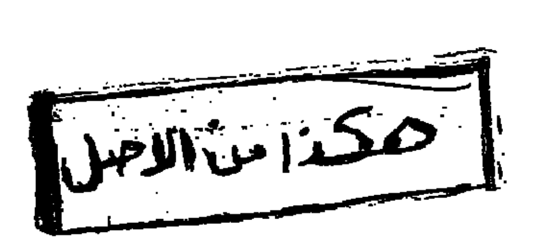
**SOIGNE TA DROITE** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**SOUS LE SOLEIL DE SATAN** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**TAMPOPO** (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

**TOO MUCH !** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

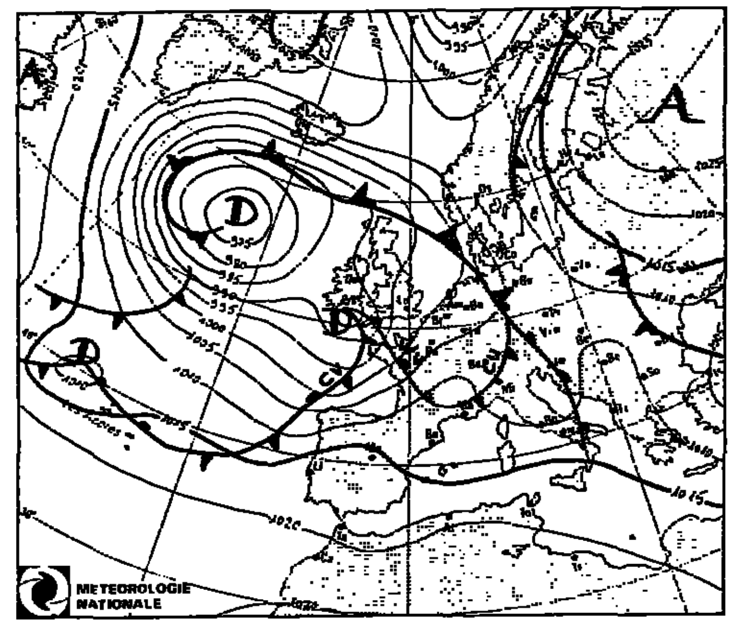




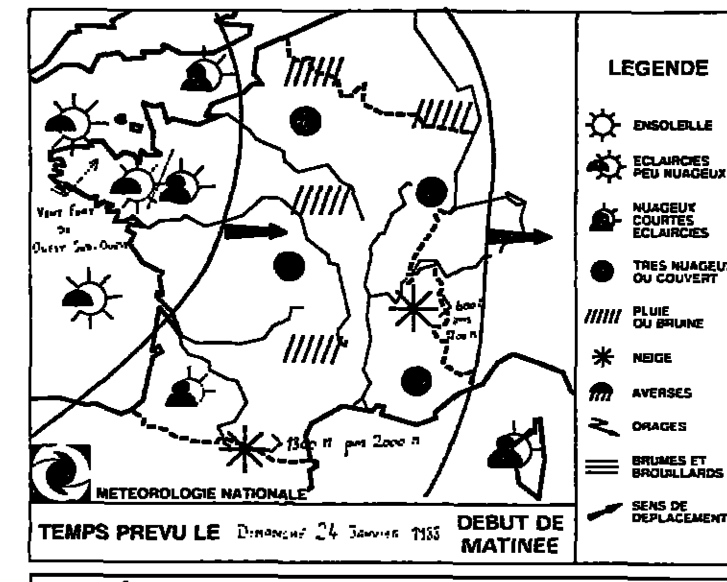
# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 25 JANVIER A 0 HEURE TU




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 à 0 h TU et le dimanche 24 janvier à 24 h TU.**

Dans un rapide flux perturbé d'origine atlantique, deux perturbations vont se succéder sur la France. Leur activité ne sera pas très marquée mais elles toucheront tout le pays.

**Dimanche** : beaucoup de nuages, peu ou pas de soleil, pour toute la journée. Dès le lever du jour il pleuvra sur tout le pays ou presque. La Corse sera épargnée mais temporairement.

L'ouest du pays – Bretagne, Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes et Bordelais – bénéficiera d'éclaircies passagères, et d'un arrêt de la pluie. Au fil des heures cette relative accalmie aura tendance à se généraliser. Mais dès le mi-journée, il pleuvra à nouveaux sur les côtes atlantiques. L'après-midi et la soirée seront un laps de temps suffisant pour que de nouvelles pluies envahissent tout le pays.

Le vent de sud-ouest sera souvent assez fort toute la journée, surtout sur la moitié nord et près de l'Atlantique. Près de la Manche, ainsi que sur les côtes de Bretagne et de Vendée, vent fort : 60 km/h de manière soutenue, 80 km/h dans les rafales. Dans la nuit de dimanche à lundi ces rafales côtières pourront *atteindre 100 km/h*.

La neige : la limite pluie-neige aura tendance à monter au cours de la journée. Sur les Vosges, le Jura et les Alpes, il neigera tôt le matin vers 600 mètres, à midi à partir de 1 000 mètres ; au soir il ne neigera que sur les sommets du Jura, et vers 1 500 mètres sur les Alpes.

*Les températures* : la nuit, *sur la moitié est* il y aura de petites gelées. Dans l'Ouest, de la Manche à l'Atlantique, le thermomètre ne descendra pas au-dessous de 5 degrés. Des Pyrénées au Bassin parisien, 1 à 3 degrés. L'après-midi il fera, du Nord au Sud, 8 à 12 degrés, 3 à 6 degrés dans l'Est.

LEGENDE

ENSOLEILLE

ECLAIRCIES PEU NUAGEUX

NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES

TRES NUAGEUX OU COUVERT

PLUIE OU BRUINE

NEIGE

AVERSES

ORAGES

BRUMES ET BROUILLARDS

SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE Dimanche 24 Janvier 1988 DEBUT DE MATINEE

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-01 à 6 heures TU et le 23-01-1988 à 6 heures TU — le 23-01-1988

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 12 | 7 | D |
| BIARRITZ | 14 | 8 | P |
| BORDEAUX | 13 | 3 | C |
| BOURGES | 12 | –1 | D |
| BREST | 9 | 4 | P |
| CAEN | 11 | 2 | C |
| CHERBOURG | 10 | 5 | P |
| CLERMONT-FERR. | 12 | 0 | D |
| DIJON | 9 | 1 | P |
| GRENOBLE St-M-H | 4 | 1 | P |
| LILLE | 7 | 0 | D |
| LIMOGES | 9 | 0 | C |
| LYON | 8 | 1 | N |
| MARSEILLE-MAR. | 6 | 5 | D |
| NANCY | 6 | 2 | D |
| NANTES | 13 | 3 | C |
| NICE | 10 | 5 | D |
| PARIS-MONTS. | 10 | 3 | N |
| PAU | 12 | 7 | C |
| PERPIGNAN | 17 | 8 | N |
| RENNES | 13 | 2 | C |
| ST-ÉTIENNE | 11 | 2 | C |
| STRASBOURG | 7 | 1 | P |
| TOURS | 12 | 1 | C |
| TOULOUSE | 13 | 5 | N |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 21 | A |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 17 | 10 | C |
| AMSTERDAM | 3 | 1 | A |
| ATHÈNES | 13 | 9 | P |
| BANGKOK | 33 | 22 | D |
| BARCELONE | 17 | 8 | N |
| BELGRADE | 5 | 2 | C |
| BERLIN | 4 | 3 | * |
| BRUXELLES | 5 | 1 | D |
| LE CAIRE | 19 | 11 | D |
| COPENHAGUE | 4 | 2 | * |
| DAKAR | 24 | 17 | D |
| DELHI | 26 | 10 | D |
| DJERBA | 16 | 13 | N |
| GENÈVE | 5 | 0 | A |
| HONGKONG | 24 | 19 | C |
| ISTANBUL | 7 | 1 | D |
| JÉRUSALEM | 12 | 2 | D |
| LISBONNE | 14 | 11 | C |
| LONDRES | 5 | –2 | C |
| LOS ANGELES | 18 | 7 | D |
| LUXEMBOURG | 4 | 0 | A |
| MADRID | 15 | 5 | D |
| MARRAKECH | 18 | 5 | D |
| MEXICO | 24 | 5 | B |
| MILAN | 8 | 2 | D |
| MONTRÉAL | –9 | –13 | D |
| MOSCOU | –6 | –9 | * |
| NAIROBI | 28 | 17 | N |
| NEW-YORK | 9 | –2 | D |
| OSLO | 3 | 0 | * |
| PALMA-DE-MAJ. | 17 | 11 | C |
| PÉKIN | –1 | –13 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 37 | 28 | N |
| ROME | 14 | 8 | P |
| SINGAPOUR | 32 | 24 | C |
| STOCKHOLM | 3 | 1 | * |
| SYDNEY | 24 | 21 | O |
| TOKYO | 17 | 10 | N |
| TUNIS | 14 | 10 | B |
| VARSOVIE | –1 | –2 | N |
| VENISE | 10 | 6 | P |
| VIENNE | 5 | 2 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 4664**

HORIZONTALEMENT

I. Fait disparaître des ombres. Pronom. – II. Amenait les couleurs. Grâce à elle, les Boxeurs ont pu frapper un grand coup. Pour celles qui sont bêtes à manger du foin. – III. Amené à ne plus se démener. Les femmes ne souhaitent évidemment pas les avoir dans leurs jupes. – IV. Où ceux qui veulent se faire représenter ne peuvent être absents. Sans emploi. – V. Un homme qui peut avoir une bonne mine sans être forcément en bonne santé. Se décida à quitter le foyer. On ne lui fait pas tourner que la tête. – VI. Qui peut poser problème à celui qui désire retourner sa veste. Abréviation. – VII. Un élève qui n'a pas le renom de son maître. Diffère totalement de ce qui l'environne. Privé de ses qualités premières. – VIII. Où nombreux sont *ceux qui ont régulièrement pris une* piquette. Donné en cas de besoin. – IX. Facilite des décollages. Atteint facilement des sommets. Qui peut inciter à passer la main. – X. Préposition. Sont creuses. Symbole. – XI. Donné à celui qui se donne. A le pied sur une semelle. – XII. Tel *qu'il est donc à nouveau possible de* trouver de l'essence. Récipients. Pronom. – XIII. Habilla d'une cape. Apparaît fréquemment quand on a de la « peine ». – XIV. Ses violons font naître des airs tristes. Utilisés comme une scie. – XV. Lestes du fait de leur légèreté. Ne retiennent pas tout.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | | ■ | | |
| II | | | | | ■ | | | | | | | ■ | | | |
| III | | | | ■ | | ■ | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | ■ | | | | | | | |
| V | | | | | | | ■ | | | | | ■ | | | |
| VI | | ■ | | | | | | | ■ | | ■ | | | | ■ |
| VII | | | | ■ | | | ■ | | | ■ | | | | ■ | |
| VIII | | | | | | | | | | | ■ | | | | |
| IX | | | | ■ | | | | | | ■ | | | | | |
| X | | | ■ | | | | | | | | | | | | |
| XI | | ■ | | ■ | | | | | | | ■ | | | | |
| XII | | | | | | | | ■ | | | | ■ | | | |
| XIII | ■ | | | | | ■ | | | | | ■ | | ■ | | |
| XIV | | | | | | | ■ | | | | | | | | ■ |
| XV | | | | | ■ | ■ | | | | | | | | | |

VERTICALEMENT

1. Mange beaucoup trop vite et n'a donc pas le temps d'apprécier les bonnes recettes. Est plutôt mou sur les bords. – 2. N'hésitait pas à goûter ce qui était rempli de vers. Dont la verdeur peut être à l'origine de rougeurs. Allumait de très nombreux feux. – 3. Une personne qui n'est certes pas sans gêne. Un petit morceau de pain dans la purée. – 4. C'est parce qu'il brille que l'on peut lui passer la brosse à reluire. On passe dans sa ruelle tous les jours. Des choses de taille. – 5. Etait porté sur ce qui se portait. A vécu de sa plume. – 6. Note. Se font fort remarquer quand on les sort. – 7. Arrose une cité bavaroise. Têtes qu'il serait préférable d'avoir vides. – 8. Autorise une nouvelle tentative. Est employée pour nettoyer des robes. Où Macon *n'est certes pas sur* la Saône. – 9. Petit malin. Amenées à cesser les poursuites. – 10. Prouver qu'on a bien voulu faire un effort. Procèdent par éliminations. – 11. Incite à se bouger. Article. Est éloigné des grands ensembles. – 12. Entrée en matière. Rassemblent des hommes de jugement. Conjonction. – 13. Telles des femmes qui se sont peut-être trop occupées de leurs fillettes. Peut avoir le bras long. – 14. Il lui manque assurément quelque chose. Sentent le sapin. Pronom. – 15. Sont parfois prises en main pour mettre un pied. N'ont aucune saveur et sont, par conséquent, très peu goûtées.

**Solution du problème nº 4663**

*Horizontalement*

I. Parapluie. – II. Otage. TNT. – III. Légère. – IV. Ile. Icare. – V. Ci. Clore. – VI. Iéna. Ness. – VII. Erosion. – VIII. Etameur. – IX. Osi. Si. – X. Encrier. – XI. Hués. Saie.

*Verticalement*

1. Policier. Eh ! – 2. Atelier. ONU. – 3. Rage. Noé. Ce. – 4. Age. Castors. – 5. Péril. Iasi. – 6. Economies. – 7. Ut. Arène. Râ. – 8. Ingres. Us. – 9. Et. Serine.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 24 JANVIER**

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 15 heures, boulevard de *Ménilmontant*, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Donation Duhem au Musée Marmottan », 10 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Pierre-Yves Jaslet).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée de l'administration, place Colette (La France et son passé).

« La civilisation grecque à *travers les* sculptures du Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« Les appartements royaux du Louvre », 11 heures, sortie métro Louvre (Didier Bouchard).

« Donation Duhem et collection Claude Monet au Musée Marmottan », 14 h 30, 2, *rue Louis-Boilly (Approche* de l'art).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Les petites synagogues dans le quartier du Marais », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue *Monceau (Isabelle Hauller)*.

« Eglise et quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Dominique Fleuriot).

« Salons rocaille de l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Arts et curiosités).

« L'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la couronne », 15 heures, 2, rue Royale. Carte d'identité (E. Romann).

« Clemenceau en sa maison », 15 heures, 8, rue Franklin (Anne Ferrand).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Michèle Pohyer).

« Autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« L'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Gilles Botteau).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 15 heures, portail central (Lutèce-Visites).

« La Mosquée », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Le vieux Paris).

**LUNDI 25 JANVIER**

« *Trésor des princes celtes* », *13 h 30*, Grand Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

« L'Opéra », 14 heures, sur les marches (Paris passion).

« Louis Jouvet et le Cartel », 14 h 30, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« L'hôtel du bronzier Gouthière et son quartier », *14 h 30, 6, rue Pierre-*Bullet (Monuments historiques).

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, à l'intérieur de la basilique (Monuments historiques).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

« De Renoir à Picasso et *les Nymphéas*, de Monet », 14 h 30, Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Dernières acquisitions nationales de peintures », 14 h 30, Louvre, pavillon de Flore, quai des Tuileries (Arts et curiosités).

« L'arsenal de Sully », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (Gilles Botteau).

« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

## CONFÉRENCES

**DIMANCHE 24 JANVIER**

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Les Capétiens, d'Hugues Capet à Louis XIII » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

*18, rue de Varenne, 14 h 15* : « Brésil de tous les rêves », ; 16 heures : « Mexique, des Aztèques à nos jours » ; 17 h 30 : « Japon, les chemins du sacré », par Charles Cousin (Cinéma et civilisation).

Mutualité, 13 heures : « Cinq heures pour mémoire : la guerre d'Algérie » (Solidam).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Le Maroc, des casbahs aux villes impériales » (Clio-Les amis de l'histoire).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Nouvelles recherches sur les ivoires du Levant, XIVe-VIIIe siècles avant J.-C. », par Annie Caubet (Musée Guimet).

*1, rue des Prouvaires, 15 heures* : « L'assassinat de l'amiral Darlan en décembre 1942 », par Bernard Czarny : « Origine et destin de Paris », par Natya.

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Turquie antique, Cappadoce » (Aurel Sala).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Giotto », par Simone Saint-Girons (Monuments historiques).

**LUNDI 25 JANVIER**

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Mobilier funéraire et tombe de Tout Ankh Amon » ; 19 heures : « Confucius et l'apparition des écoles de lettrés » (Arcus).

4, rue de Chevreuse, 17 heures : « L'évolution de l'opposition en Roumanie : l'effet Gorbatchev et les incidents de Brasov », par Vladimir Socor (Rencontres du CERI).

# Le Carnet du Monde

### Décès

– La famille
Et tous les alliés de

**Claude CAILLAUD,**

ont la douleur de faire part de son décès, subitement survenu à Monaco.

*« Claude, nous avons commencé notre premier poème ensemble, nous continuons. »*

Armand GATTI.

2 *bis*, descente du Larvotto,
MC 98 000 Monaco.

– M. et Mme Félix Gambini,
M. et Mme Maxime Trucy,
ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
*ont la douleur de faire part du rappel à* Dieu de

**M. François CANCELLIERI,**
retraité des Chemins de fer tunisiens,

survenu le 17 janvier 1988, à Toulon, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont été célébrées le 19 janvier, en l'église de l'Annonciation, à Corté (Haute-Corse).

La Guieterie,
15, allée des Châtaigniers,
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
Le Vendôme,
29, rue George-Sand,
83000 Toulon.

– M. Claude Donon,
Thomas et Annick Donon,
Xavier et Françoise Donon,
Sylviane et François Rambeau,
France et Guy Bruzzone,
Jean et Maryse Donon,
Marielle Donon,
Christophe et Béatrice Donon,
son époux, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacqueline DONON,**
née Neveux,
chevalier de l'ordre du Mérite national,
médaille d'or du Mérite familial,

le 22 janvier 1988, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation aura lieu le 25 janvier 1988, à 11 heures, à Levinhac-de-Guyenne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Génibaud,
Levinhac-de-Guyenne,
47120 Duras.

– Chantal et Catherine,
ses filles,
Christopher C. Stout
et Yves Bonnemère,
ses gendres,
Marie-Alice Chauvet Stout,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Alice CHAUVET,**
née Mameville,

survenu le 21 janvier 1988, dans sa soixante-quatorzième année, à la suite de la cruelle maladie d'Alzheimer,

et rappellent à votre souvenir son époux, le

**général de brigade aérienne**
**Gaston CHAUVET,**

décédé le 2 août 1984.

Le service religieux sera célébré le mardi 26 janvier, en l'église de Saint-Léopardin-d'Augy (Allier), à 15 heures précises.

84, boulevard Massena,
Tour Bologne,
75648 Paris Cedex 13.
251, Burnside Place,
Ridgewood NJ 07450,
USA.

– M. et Mme Raoul Kazandjian
et leurs enfants,
Le docteur Michel Kazandjian,
*Madame*,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
font part avec tristesse du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, parente et alliée

**Mme Véhanouche KAZANDJIAN,**

survenu le 20 janvier 1988, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu en l'église arménienne Saint-Jean-Baptiste, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e, le lundi 25 janvier, à 15 h 45, où l'on se réunira.

– *M. et Mme Claude Bremond*
et leurs filles,
Mme Julien Devize
et ses filles,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Lucette ROSENTHAL.**

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi 27 janvier 1988, à 13 h 45.

– Mme Robert Savere
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Robert SAVERE,**
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Toulouse.

Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier 1988.

Une messe de neuvaine sera célébrée le 26 janvier 1988, à 18 h 30, en l'église de la Dalbade à Toulouse.

### Anniversaires

– Le 24 janvier 1986

**Jacques de SUGNY-**
**Jacques TREMOLIN,**
Loyola,
combattant de la guerre d'Espagne,
résistant,
écrivain et journaliste,

nous quittait.

Dominique et Jean-Toussaint Desanti

demandent une pensée pour lui à ceux qui l'ont connu.

### Avis de messes

– Il y a six mois, le 24 juillet 1987, nous quittait

**Mme Germaine**
**CRUSSARD-DESBROSSES,**
58, rue Théophile-Gautier, Paris-16e.

A l'occasion de cet anniversaire, une messe sera célébrée le dimanche 31 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot.

Que tous ceux et celles qui l'ont connue se souviennent d'elle, et viennent prier avec ses amis.

### Communications diverses

– La Fédération des organisations sionistes de France, 38, rue de Turbigo, Paris-3e, tél. : 42-74-00-55, vous invite à manifester votre solidarité avec l'Etat d'Israël lundi 25 janvier, à 18 h 30, devant l'ambassade d'Israël, angle avenue Matignon et rue Rabelais, Paris-8e.

### Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le lundi 25 janvier, à 15 heures, salle des commissions, M. Ahmed Gagou : « La notion d'Etat au Maroc ».

– Université Paris-I, le jeudi 28 janvier, à 9 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, Mme Elisabeth Mien : « Mantes-la-Jolie et le Mantois. Evolution d'une aire d'influence urbaine (1945-1980) ».

– Université Paris-II, le jeudi 28 janvier, à 16 h 30, salle des conseils, Mme Marie-Béatrix Crescenzo-d'Anriac : « L'assurance des risques catastrophiques ».

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 29 janvier, à 14 heures, salle C 24, Mme Dobias, née Lalou Christine : « Recherches sur le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène ».

– Université Paris-I, le vendredi 29 janvier, à 14 h 30, salle 308, entrée *1, rue Victor-Cousin, galerie* J.-B.-Dumas, Mme Michèle Mazeau-Liesse : « Le sentiment de l'amour dans l'œuvre et la vie de Simone Weil ».

– Université Paris-I, le samedi 30 janvier, à 9 heures, salle 207, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier M, 1er étage, M. Antoine-Marie *Graziani* : « *Les* notables bastiais (1569-1769) ».

– Université Paris-I, le samedi 30 janvier, à 9 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Mme Maria Repoussi : « La Grèce et la Turquie (1919-1923). Evolution et rencontre à travers les avatars de la Grande Idée ».

– Université Paris-X-Nanterre, le samedi 30 janvier, à 9 h 30, salle C 24, Mlle Tal Tamarie : « Les castes au Soudan occidental : étude anthropologique et historique ».

– Université Paris-I, le lundi 1er février, à 15 heures, salle 310, entrée 1, rue Victor-Cousin, *galerie* J.-B.-Dumas, escalier L, M. Nelson Brissac Peixo To : « Décors en ruine ».

– Université Paris-I, le jeudi 4 février, à 14 h 30, salle 304, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Mme Françoise Planchot-Mazel : « Un général français aux Etats-Unis de 1816 à 1831. Simon Bernard ».

– Université Paris-IV, le vendredi 5 février, à 15 heures, salle Louis-Liard, Mme Catherine Luquet, née Pera : « Le théâtre antique de Vaison-la-Romaine de 1921 à 1986 : spectacles et publics ».

– Université Paris-IV, *le samedi* 20 février, à 9 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Alexandre Babout : « Suez et le commerce extérieur de la Grande-Bretagne de 1868 à 1913 ».

# Economie



## AFFAIRES

### Pour échapper à son rachat par Hoffmann-La Roche

## Sterling Drug se jette dans les bras de Kodak

La société pharmaceutique américaine Sterling Drug a décidé de se vendre à Eastman Kodak pour échapper à un *rachat* par le groupe chimique suisse Hoffmann-La Roche.

Le géant américain de la photo propose un prix de 89,5 dollars l'action, nettement supérieur à la dernière offre d'Hoffmann-La Roche (81 dollars). L'opération lui coûtera donc au total 5,1 milliards de dollars, payés « cash ». L'entreprise bâloise avait pourtant renchéri par deux fois son offre : alors qu'elle avait proposé dans un premier temps 72 dollars pour une action Sterling Drug, elle était montée à 76 puis à 81 dollars, ce qui représentait un débours considérable (4,83 milliards de dollars). Cette OPA était d'ailleurs la plus importante lancée dans la chimie américaine.

Sterling Drug, un des plus grands fabricants américains d'analgésiques (aspirine, paracétamol...) avec un chiffre d'affaires de 1,75 milliard de dollars, n'a cessé de s'opposer à l'attaque du géant helvétique. Arguant d'abord que l'offre n'était pas assez chère, elle a reproché ensuite au groupe bâlois d'avoir diffusé des informations financières inexactes. La Security Exchange Commission (SEC), très efficace gendarme de la Bourse de New-York, a d'ailleurs demandé aux autorités suisses la levée du secret bancaire dans cette affaire.

Hoffmann La Roche a retiré son OPA sur Sterling Drug. On peut remarquer qu'en moins d'une semaine deux groupes pharmaceutiques européens partis à l'assaut des États-Unis se heurtent à des difficultés inattendues et à des barrages financiers considérables. Le français Sanofi, qui s'était lancé presque en même temps qu'Hoffmann-La Roche à l'attaque du Nouveau Monde, l'a appris à ses dépens il y a quelques jours à peine dans l'affaire Robins (*le Monde* du 22 janvier). Dans les deux cas, les assaillants se *sont heurtés à des groupes* américains prêts à mettre des sommes énormes sur la table pour s'opposer à leurs visées.

On avait cru que la chute des cours en Bourse suffirait à favoriser des rachats à bon prix d'entreprises dans le monde entier. Cela s'avère plus difficile que prévu pour les Européens aux États-Unis.

F. V.

### Afin de constituer le premier groupe bancaire espagnol

## Le Banco de Bilbao et le Banco de Vizcaya pourraient fusionner

Un nouveau coup de tonnerre vient d'éclater dans le ciel bleu de la banque espagnole, qui va une fois encore se trouver secouée. Le Banco de Bilbao, troisième établissement du pays, envisage de fusionner avec le Banco de Vizcaya, numéro six de la péninsule, pour constituer, éventuellement, le premier groupe bancaire espagnol, assez loin devant le numéro un, le Banco central, et le numéro deux, le Banco espanol de credito (Banesto). Le projet de fusion, lancé par le dynamique président du Banco de Bilbao, José Angel Sanchez Asiain, est « amical », c'est-à-dire que les négociations, si elles aboutissaient, seront menées dans un esprit de collaboration avec M. Pedro de Toledo, président du Banco de Vizcaya.

Cette initiative fait suite à l'échec, en décembre dernier, du projet de fusion d'OPA du Banco de Bilbao sur le Banesto : la réaction de l'*establishment* espagnol avait été *tellement vive* (l'OPA *n'avait même* pas pu être matériellement déposée) que M. Asiain s'était vu contraint de renoncer. Sa préoccupation était de préparer « *el horizonte 1992* », date à laquelle les barrières financières seront abaissées dans la CEE, et de « muscler » la banque espagnole, de dimensions beaucoup trop réduites par rapport à leurs homologues européens. Les sept grandes banques de la péninsule, en y ajoutant les très puissantes caisses d'épargne, ne pèsent pas beaucoup plus lourd que la seule BNP française. On remarque que le projet de fusion intéresse deux banques très prospères et très bien dirigées du nord de l'Espagne, traditionnellement tournées vers l'extérieur, et donc plus ouvertes à l'idée de l'Europe. Pour elles, il convient d'aller vite, comme le montrait une publicité récente du Banco de Bilbao, où l'on voyait une montre faire tic-tac sur un horizon 1992, avec cette mention : « *L'heure avance.* »

FRANÇOIS RENARD.

### Conflits syndicaux dans une maison pour enfants en difficulté

## L'Avenir social mis en cause par la CGT

Depuis une semaine, la maison d'enfants du hameau d'Orgemont (Essonne), qui accueillait des enfants en difficulté, est gardée vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les fidèles militants de la CGT, munis de talkies-walkies, patrouillent sur les lieux depuis le 13 janvier, chargés de « *mettre l'établissement sous bonne garde* ». La maison d'enfants, gérée par le syndicat, serait-elle menacée ?

« *La semaine dernière, cet établissement était occupé par des membres du personnel en grève,* répond M. Pierre Blanchard, directeur de l'association L'Avenir social, qui gère l'établissement. *Pour que la direction puisse assurer ses responsabilités, il lui fallait absolument reprendre ces locaux. Les choses ont été bien menées, et les grévistes ont quitté les bâtiments. Nous restons maintenant aux alentours, afin de les protéger.* »

M. Pierre Blanchard reste malgré tout peu disert sur les circonstances exactes de ce « *départ volontaire* ». « *Il n'y a eu ni bousculade, ni voies de fait, ni affrontements.* » Le récit des trente et un membres du personnel en grève depuis le 5 janvier est bien différent. Réfugiés dans un local de la CFDT, à la maison des syndicats d'Evry (Essonne), ils parlent de manches de pioche, de battes de base-ball et de barres de fer. « *Aux alentours de midi, le 13 janvier, une centaine de membres du service d'ordre de la CGT se sont postés aux abords de la maison et dans les locaux, et se sont mis à filtrer les entrées,* racontent-ils. *Nous étions cernés et très inquiets. Ils sont restés là tout l'après-midi et toute la soirée, avant de donner violemment l'assaut à 4 heures du matin. Toutes les portes ont sauté en même temps, et nous avons été plaqués contre les murs. Ensuite, ils nous ont contrôlés et délogés de force* ».

Alertée, la préfecture du département de l'Essonne ordonne alors la fermeture provisoire de cet établissement, rongé depuis près de deux ans par un conflit sans issue. L'Avenir social, fondé en 1906 par une jeune institutrice engagée dans le mouvement ouvrier, créé au début du siècle, est un héritage de la CGT unitaire du début du siècle. Son conseil d'administration, qui compte cinquante-trois membres, comprend aujourd'hui quarante-trois représentants de la CGT. L'établissement, dirigé par deux militants de ce syndicat, M. Jean Cintas et Alain Prat, depuis 1980, a vécu en paix jusqu'à l'année dernière.

« *J'étais un peu le directeur « politique » de la maison,* raconte M. Jean Cintas. *En février 1980, le conseil d'administration m'avait demandé de redresser l'établissement, qui était dans un piteux état, tout en conservant l'esprit CGT de l'institution. J'ai accepté. J'ai remis le navire à flot, élaboré un projet pédagogique avec les éducateurs.* »

« *Cette maison, qui n'accueillait que des enfants issus du canal syndical, a pu ouvrir ses portes à des enfants en difficulté, placés par les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS). L'établissement recevait dès lors des prix de journée des DDASS et dépendait de moins en moins des dons ou des cotisations de la CGT. Mais, peu à peu, au contact des enfants, j'ai refusé de développer l'esprit CGT. Les enfants n'ignoraient pas l'identité de la maison, et je favorisais les échanges avec les stagiaires de l'école de formation syndicale toute proche. Mais je ne voulais pas aller plus loin. Finalement, je n'étais pas le « politique » qu'ils avaient espéré.* »

### Perte de confiance

Cet esprit d'indépendance ne plaît guère au conseil d'administration, qui multiplie les rappels à l'ordre. M. Jean Cintas, accusé d'« *antisyndicalisme* » tient bon. Il est licencié le 13 février 1987. Motif officiel : « *Perte de confiance* ». Il ne sera pas remplacé.

Les éducateurs, soutenus par le directeur pédagogique, M. Alain Prat, tentent malgré tout de maintenir le *statu quo*. Mais les pressions reprennent de plus belle. Dans une lettre du 9 mars 1987 le conseil d'administration, qui rappelle que « *L'Avenir social est un maillon de la chaîne de solidarité voulu et organisé par la CGT au service de ses adhérents et des familles de salariés victimes du système d'exploitation* », demande au personnel d'« *examiner comment, avec les familles et les enfants être partie prenante de la grande manifestation du 22 mars 1987 à Paris pour la défense de la sécurité sociale* ».

Lassé par ce harcèlement sans fin, M. Alain Prat, dessaisi peu à peu de la plupart de ses responsabilités, démissionne en novembre 1987. Une équipe d'« *experts* », mandatée par le conseil d'administration, débarque alors à Orgemont, afin d'analyser la situation. Au fil des mois, les relations avec le personnel, envenimées par le problème des sous-effectifs puis par de nouveaux désaccords, se dégradent.

### Travail en miettes

Le 5 janvier, trente et un des trente-huit membres du personnel se mettent en grève. « *L'Avenir social est le bien commun des syndiqués de la CGT*, se défend le président de l'association, M. Pierre Blanchard, qui reconnaît avoir peu de fautes professionnelles à reprocher aux éducateurs. *Il colle à la peau des syndiqués : ils ont jugé que notre indentité était en danger, et ils ont réagi.* » Cette « *identité* » aura coûté sa place au directeur de l'établissement. Sa place, et bien plus encore. Cet encien mineur de charbon, dont les cinq frères se sont battus au sein de la Résistance, avait trente-huit ans de syndicalisme derrière lui. « *Je suis amer,* soupire-t-il, *je suis issu d'une famille à l'enracinement syndical très fort, et nous sommes tous sortis très éprouvés de cette histoire. Si ce n'était pas moi, je pense que mes frères ne me croiraient pas. J'ai été mis en cause dans* l'Humanité *et dans des tracts de la CGT, et mes anciens amis du syndicat n'ont plus aucun contact avec moi. Pour eux, je suis un traître ; et je les comprends. Il y a dix ans, j'aurais sans doute réagi comme eux pour ne pas mettre en cause le mouvement syndical ; je me serais trouvé des prétextes.* »

Aujourd'hui, les cinquante-sept enfants de l'établissement sont dispersés ici et là : certains ont rejoint leur famille ; d'autres ont été précipitamment placés dans des foyers de la DDASS ou dans une famille d'accueil provisoire.

« *Ils étaient en rupture de tout lorsqu'ils sont arrivés à Orgemont,* explique M. Jean-Luc Colombanni, un des éducateurs, *mais nous avions fini par les remettre sur pied. Aujourd'hui, ils sont tous séparés, et certains ont quitté le département. Leur scolarité a été brutalement interrompue. Quelle que soit l'issue du conflit, le travail de plusieurs années est en miettes.* »

ANNE CHEMIN.

### Mis en service à Val-d'Isère

## Le funiculaire revient à la mode dans les stations de sports d'hiver

*VAL-D'ISÈRE*
*de notre correspondant*

Le Funival, premier funiculaire construit en France dans une station de sports d'hiver est entré en service, à Val-d'Isère, le vendredi 22 janvier. La future station olympique organisatrice des épreuves de ski alpin masculin avait un urgent besoin *d'une remontée mécanique de forte* capacité pour résoudre les problèmes d'engorgement au départ de la station.

La réalisation d'un viaduc de 600 mètres prolongé par une galerie de 1,7 kilomètre creusée dans le rocher permettra à un train de cabines d'acheminer, en 4 minutes 30 secondes 272 personnes au sommet du rocher de Bellevarde (2 700 m) et d' « avaler », grâce à une rampe de 53 %, 900 m de dénivelé. Ce funiculaire, qui sera le plus rapide du monde – sa vitesse est de 12 mètres par seconde, – grâce notamment à l'installation d'un moteur hydraulique (une première pour un funiculaire de montagne), aura coûté plus de 75 millions de francs.

Le funiculaire, qui avait connu un réel engouement jusqu'à la fin des années 30 dans les stations de l'Arc alpin, essentiellement en Suisse et en Autriche, avait été par la suite délaissé au profit du téléphérique. Ce type d'appareil a été relancé timidement il y a une dizaine d'années dans ces deux mêmes pays. En 1984 fut inauguré à Saas-Fee (Suisse) un « métro alpin » permettant de gagner le glacier de l'Allain. A l'origine, les promoteurs du projet *avaient envisagé la construction* d'une télécabine dans ce site admirable du Valais mais ils durent y renoncer sous la pression des défenseurs de l'environnement.

Dans les stations françaises, plusieurs projets de funiculaires ont été débloqués à la suite de la construction du Funival. Un funiculaire aérien entrera en service pour les vacances de Noël 1988 entre la gare de Bourg-Saint-Maurice où arriveront les rames du TGV et la station d'Arc-1600. Aux Deux-Alpes, les travaux de construction d'un funiculaire sous le glacier du Mont-de-Lans, à 3 000 mètres, ont débuté depuis six mois et se poursuivront pendant tout l'hiver.

CLAUDE FRANCILLON.

### Malgré l'opposition du tribunal de commerce

## La Générale de Belgique a augmenté son capital

A l'issue d'une première semaine d'hostilité, la situation reste confuse tant sur le plan financier que juridique dans la bagarre qui oppose M. Carlo De Benedetti et Dumenil-Leblé à la Société générale de Belgique. Vendredi 22 janvier, alors que la cotation de l'action Société générale de Belgique reprenait, les courtiers de la Bourse de Bruxelles ont relevé une forte fébrilité autour du titre. Plus de 500 000 actions auraient été échangées. Qui achète ? M. De Benedetti, qui, par l'intermédiaire de Cerus possède déjà 18,6 % du capital de la Générale ou des amis de la direction du holding belge ? La Commission bancaire avait pourtant recommandé aux uns et aux autres de ne pas acheter de titres tant qu'aucune décision définitive concernant l'augmentation de capital envisagée par les dirigeants de la Société générale n'aurait été arrêtée.

A ce sujet, M. De Benedetti avait obtenu, au cours de la semaine écoulée deux décisions en sa faveur du tribunal de commerce de Bruxelles, celui-ci jugeant que la Générale ne pouvait procéder à une augmentation de capital décidée après l'annonce de la tentative d'OPA. Sur ce terrain, les dirigeants du premier groupe financier belge veulent contre-attaquer. Sur le plan juridique, la Société générale a indiqué, vendredi, qu'elle avait engagé de nouvelles procédures avec le tribunal de commerce. Mais surtout, le porte-parole de la banque, M. Luc Van de Vyver, a annoncé que, malgré l'opposition du tribunal, la Générale a émis 12 millions de nouvelles actions. Celles-ci ont été placées, au prix de 3350 francs belges, auprès d'intermédiaires. L'objectif de cette augmentation de capital de 43 % est d'affaiblir le poids de M. De Benedetti dans l'actionnariat du groupe.

Commentant devant la presse internationale l'attaque dont il fait l'objet, M. René Lamy, le gouverneur de la Société générale de Belgique a déclaré, vendredi à Bruxelles, « *Nous ne voulons pas que la Belgique devienne un pays colonisé... Nous n'acceptons pas cette agression* », dénonçant en particulier la « *démarche impérialiste* » de M. De Benedetti et ses amis.

● **Le conseil de la concurrence saisi du dossier Cotelle.** – M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, a saisi le conseil de la concurrence au sujet de la vente par le groupe ouest-allemand Henkel de la moitié des actions de Cotelle, ancienne branche de produits d'entretien de Lesieur. Henkel *souhaitait céder cette part à l'américain* Golgate-Palmolive pour 910 millions de francs. Les deux groupes voulaient gérer en commun Cotelle et son laboratoire de recherche.

## ÉTRANGER

### URSS

## Le conseil des ministres satisfait des résultats de 1987

Le conseil des ministres soviétique s'est réuni, le vendredi 22 janvier à Moscou, pour dresser un premier bilan économique de l'année 1987. D'après le compte rendu publié par l'agence Tass, les dirigeants soviétiques auraient estimé que « *des changements vers le mieux ont commencé à apparaître* ». Mais un nombre toujours important d'entreprises continueraient à travailler à perte.

Selon l'agence de presse soviétique, la production *annuelle* de blé aurait dépassé en 1987, comme en 1986, 210 millions de tonnes. Elle serait ainsi supérieure de 17 % à celle des années du quinquennat précédent (1981-1985). Le conseil des ministres se serait félicité du développement de la production industrielle, ainsi que de l'augmentation de la production de viande et de lait. Le nombre de logements construits en 1987 aurait été de 15 % supérieur à celui de 1985.

Mais l'agence de presse souligne que plusieurs objectifs importants n'ont pas été atteints. Pour 1986 et 1987, la croissance du revenu national n'aura été que de 6,5 %, alors que le plan visait 8,2 %. Dans le journal du gouvernement, les *Izvestia*, de vendredi, le vice-président du Comité d'Etat pour les normes, M. I. Issaev, estime que 14,2 % seulement de la production globale soviétique répond aux critères des marchés mondiaux. En 1990, explique-t-il, « *il faudra intégrer en totalité* » ces nouvelles normes dans la production. Dans le prochain quinquennat (1991-1995), « *toute notre production devra répondre aux normes internationales* », ajoute M. Issaev.

### La Grande Commission franco-soviétique

## Un « langage concret a remplacé la langue de bois », *constate M. Michel Noir*

*MOSCOU*
*de notre envoyée spéciale*

A l'issue de deux jours d'entretiens, à Moscou les 20 et 21 janvier, le ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, a relevé chez ses interlocuteurs soviétiques un « *langage concret* » et une volonté de traiter les affaires sans « *langue de bois* » ni confrontation qui lui ont paru de bon augure.

Ces entretiens se sont déroulés dans le cadre de la vingt-deuxième Grande Commission franco-soviétique, qui se réunit une fois par an, alternativement à Paris et à Moscou, pour examiner l'état de la coopération *bilatérale économique*, commerciale, scientifique et technique.

Aucun résultat spectaculaire n'était attendu de cette réunion. M. Michel Noir en a tiré devant la presse des enseignements qui confirment surtout, selon lui, une tendance perceptible, depuis un an environ, celle d'une attitude plus amicale et plus concrète des Soviétiques.

Les Français auront en outre été les seconds partenaires occidentaux, après les Belges, à prendre connaissance d'un projet soviétique d'accord de protection réciproque des investissements. L'absence de garanties de ce type était jusqu'à présent l'un des principaux éléments de la réticence des entrepreneurs français à l'égard de la création de sociétés mixtes franco-soviétiques. Les Français vont maintenant étudier ce texte, et des poourparlers vont être entamés, qui devraient permettre la conclusion d'un accord d'ici quelques mois, selon M. Noir.

Trois des dix-neuf sociétés mixtes soviéto-occidentales déjà existantes ont été créées avec des partenaires français (*le Monde* du 21 janvier) et trois autres sont en cours de négociation.

La Grande Commission a, par ailleurs, décidé de renforcer la coopération « *en matière de formation des cadres* ». Cette disposition reste cependant très floue et, mis à part l'envoi d'une mission d'experts français à une date hypothétique, M. Michel Noir n'a pas été en mesure d'aller plus loin dans le détail à ce sujet.

### Réduction des échanges commerciaux

Quant aux échanges commerciaux franco-soviétiques, il faut bien reconnaître, comme l'a d'ailleurs fait le communiqué final, qu'ils ont continué à se réduire en 1987. La France se plaint que le nombre de contrats de vente de biens d'équipement français à l'URSS reste insuffisant ; cette dernière rétorque, comme toujours, que ce nombre pourrait être bien plus élevé « *si les offres françaises étaient plus compétitives* ».

Dans le domaine de l'agro-alimentaire, M. Noir a reconnu que « *les temps sont un peu difficiles* ». Pour la première fois cette année, la France n'a pas pu fournir à l'URSS les 4 millions de tonnes de céréales prévus : les Français ne pouvaient fournir aux Soviétiques que du blé (pour le bétail (blé fourrager), dont ils ont pris 2 millions de tonnes, alors qu'ils auraient voulu du blé panifiable, pour l'alimentation.

SYLVIE KAUFMANN.

## REPÈRES

### Consommation

#### Légère progression en décembre en France...

Selon l'INSEE, la consommation des ménages en produits manufacturés a légèrement progressé en décembre par rapport au mois précédent, de 1,2 % en chiffres corrigés des variations saisonnières. Les ventes de produits manufacturés, en *décembre, se sont montées* à 48,94 milliards de francs contre 48,35 milliards en novembre. Cette légère hausse résulte de mouvements opposés et en général de faible ampleur : augmentation de la consommation d'automobiles et de textile, d'un côté, forte baisse de la consommation d'électronique grand public (– 7 %) et de cuir, de l'autre. La consommation des ménages est donc demeurée soutenue jusqu'à la fin de l'année sans subir encore l'influence du krach boursier.

#### ...Onzième hausse mensuelle consécutive au Japon

Les dépenses des ménages japonais ont augmenté en novembre de 2 % par rapport à l'année précédente, à 266.277 yens en moyenne (2 100 dollars), a annoncé l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. Cette hausse représente la onzième hausse mensuelle consécutive.



# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 18 au 22 janvier 1988**

# Une rechute très inquiétante

LORSQUE la cloche sonna vendredi pour signifier la fin de la séance officielle, la consternation se lisait sur de nombreux visages. La majorité des intervenants ont été en effet surpris par ces cinq journées consécutives de replis importants et surtout déroutés par l'afflux d'ordres de vente qui est allé en augmentant au fil des jours. Cette vague a accéléré le cycle de baisse dans lequel la place parisienne est entrée le 19 octobre. Et le bilan est lourd. Tout d'abord, le premier mois boursier de l'année 1988, achevé jeudi, s'est terminé par une perte de près de 10 % (9,41 % précisément) sur l'ensemble des valeurs cotées. Plus grave, cette liquidation de janvier s'ajoute à trois autres liquidations négatives. Deux d'entre elles (octobre et novembre) furent de véritables « bains de sang » avec successivement 21,19 % et 14,14 % de perte. Une moindre dégradation était observée en décembre (– 1,1 %). Cette semaine également, l'indice CAC de la Compagnie des agents de change est tombé au-dessous de son niveau le plus bas de l'année 1987 (270,3 le 11 décembre). Mercredi, il revenait au niveau de celui atteint au 31 décembre 1985, pour clôturer vendredi à 258,1, en recul de près de 5 % par rapport au vendredi précédent.

Plus inquiétantes pour les opérateurs, sont les constatations des analystes sur graphiques. Ceux-ci estiment que le CAC, après avoir *« enfoncé la barre des 270 »*, ne se stabilisera que lorsqu'il atteindra son prochain seuil de résistance qui s'inscrit aux alentours de 220. Cela représente une baisse potentielle de 15 %.

### Le désarroi des petits porteurs

*« La passion l'emporte sur la raison et il ne sert à rien d'essayer d'aller à l'encontre du mouvement »*, constatait un agent de change frappé comme nombre de ses confrères par l'immaturité du marché français. Les mêmes excès à la hausse des premiers mois de 1987 sont commis aujourd'hui à la baisse. Ainsi, à la même époque voilà un an, les investisseurs, dans l'euphorie ambiante, n'intégraient dans leur raisonnement que les bonnes nouvelles, rejetant systématiquement les mauvaises. Aujourd'hui, à l'inverse, ils ne retiennent que les données inquiétantes en les amplifiant. Tous les signes réconfortants au niveau économique ou industriel sont systématiquement éliminés, fussent-ils même excellents. Prenons les exemples de la SCOA et de Saint-Gobain. Le société de négoce international a annoncé, dans un communiqué mercredi, des pertes pour son exercice achevé. L'action fut alors incotable, le nombre de vendeurs étant nettement supérieur à celui des acheteurs. Jeudi, elle perdait 32 % et vendredi plus de 12 %. La première des privatisées, quant à elle, publiait vendredi ses résultats qui se traduisent par une progression de 90 % de son bénéfice net en 1987. La conséquence fut immédiate et désarmante : le titre recula de 1 % en séance...

*Le pessimisme ambiant, qui, jusqu'alors, était circons*crit à l'enceinte de la Bourse, s'est étendu cette semaine à la clientèle particulière. L'ensemble des actionnaires ont pu apprécier d'un seul coup d'œil l'ampleur des dégâts en recevant ces derniers jours l'évaluation de leur portefeuille au 31 décembre 1987. Beaucoup souhaitent se désengager le plus rapidement possible. Le gonflement du volume des transactions, qui est allé jusqu'à dépasser les 2 milliards de francs certains jours sur le marché à règlement mensuel, contre moins d'un milliard habituellement, s'explique en partie par ce motif.

Dès lundi, l'explosion de joie qui avait salué l'annonce d'une nette réduction du déficit commercial américain le vendredi précédent n'était plus que souvenir. De plus, les boursiers, qui attendaient un geste de la Banque de France et donc qui tablaient sur une baisse d'un quart de point des taux directeurs, furent pris à contrepied. La Banque décidait de maintenir à 7,5 % son taux d'intervention. La déception contribua à la baisse de l'indicateur de tendance, *qui clôtura sur une perte de 1,6 %*. Le recul fut identique le lendemain et s'amplifia dès mercredi. La journée se termina sur un repli de 2,77 %. Le paroxysme fut atteint jeudi, jour de liquidation. La Bourse plongea de presque 4 % avant que les investisseurs institutionnels n'interviennent. Se posant en acheteurs face à la masse de vendeurs, ils purent limiter les dégâts et contenir la baisse à – 1,5 %. Leurs interventions massives permirent aussi au mois boursier de janvier de terminer sur une perte qui, tout en étant élevée (– 9,41 %), a été ramenée au-dessous du seuil psychologique de 10 %.

Mais est-ce suffisant pour stopper un tel mouvement de reflux ? Apparemment non, puisque, malgré les bonnes tenues de Wall Street, de Tokyo et malgré le raffermissement du dollar, la séance de vendredi fut consternante. Le premier jour du terme de février se clôt déjà sur un recul de près de 1 %.

Dans ces conditions, comment se déroulera la privatisation de Matra dont l'offre publique de vente se poursuivra jusqu'au 27 janvier ? L'action vendue à un prix attractif de 110 francs se négocie à Londres sur le « marché gris » *dans une fourchette oscillant* entre 105 et 118 francs. Mais elle ne suscite pas sur ce marché officieux le même engouement que les autres privatisées. Les échanges sont en effet moins soutenus. Toute la question est de savoir combien d'actionnaires aura finalement Matra. Son président, M. Jean-Luc Lagardère, qui espérait 250 000 porteurs lors de la première tentative de privatisation en octobre, n'en attend plus aujourd'hui que 150 000. La cotation devrait reprendre le 9 février.

### Dans l'attente des raiders

Sur le second marché, malgré les déboires de la plupart de ses sociétés, les arrivées se poursuivent. Les laboratoires Dolisos ont ouvert le feu mardi. Sur 133 000 titres proposés, 101 126 ont été placés, et l'action a coté 150 francs, soit au niveau de son prix d'offre. Elle sera suivie le 27 et le 29 par la firme de services informatiques Unilog (au prix unitaire de 100 francs) puis par la Société de fabrique de sucre *(voir encadré)*.

Enfin, les bas niveaux atteints par les cours devraient logiquement attirer les prédateurs d'entreprises, ne cessent d'affirmer les experts. Ils paraissent pour l'instant prêcher dans le désert. Car, à l'exception des batailles autour de Martell et de Bénédictine, aucun mouvement ne se dessine. Les raiders attendent-ils une chute plus importante avant de passer à l'attaque ? Pour l'heure, seuls les franchissements de seuils dans le capital des firmes se multiplient. Beaucoup proviennent de SICAV, preuve de l'intervention *des investisseurs institutionnels. Mais ils ne sont pas seuls.* Ainsi Suez est entré à hauteur de 5 % dans le groupe de restauration collective Sodexho. Le Printemps a porté sa part dans la Redoute à 32,09 %. Et Framatome en a profité pour augmenter à 11,96 % sa participation dans Sourian, spécialisé dans la fabrication de connecteurs, et à 20,03 % celle dans la SFIM, société tournée vers l'instrumentation électronique.

Faut-il en conclure que, lorsque se déclenchera quelques OPA (offres publiques d'achat), la place de Paris aura alors fini de manger son pain noir ? Rien n'est moins sûr. C'est aussi relatif que d'affirmer comme beaucoup de professionnels que le marché aura touché le fond lorsque les particuliers céderont à la panique et vendront en masse. Un seul élément est certain : Paris est devenue l'une des Bourses les moins chères du monde. Son rapport entre le cours et le bénéfice par action est de 8 pour les résultats attendus en 1988. Il est donc de deux points inférieur à celui des grandes places internationales. Mais est-ce suffisant pour séduire et attirer à nouveau les investisseurs étrangers ?

DOMINIQUE GALLOIS.

### Matériel électrique services publics

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel | 1 794 | – 121 |
| Alsthom | 199,90 | – 27,10 |
| CGE | 189 | – 30 |
| Crouzet | 118 | – 16,20 |
| Générale des Eaux | 939 | – 93 |
| IBM | 623 | – 37 |
| Intertechnique | 570 | – 69 |
| ITT | 256 | – 2 |
| Legrand | 1 908 | – 192 |
| Lyonnaise des Eaux | 976 | – 142 |
| Matra | NC | NC |
| Merlin-Gérin | 1 284 | – 91 |
| Moteurs Leroy-Somer | 335 | – 42 |
| Moulinex | 37,40 | – 4,60 |
| PM Labinal | 605 | – 30 |
| Radiotechnique | 744 | – 111 |
| Schlumberger | 163 | – 2 |
| SEB | 540 | – 80 |
| Siemens | 1 135 | – 25 |
| Signaux | 260 | – 40 |
| Téléméc. Electrique | 3 015 | – 35 |
| Thomson-CSF | 121 | – 18,50 |

### Valeurs diverses

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 282,50 | – 34,50 |
| Agence Havas | 375,10 | – 24,90 |
| Arjomari | 1 570 | – 50 |
| Bic | 440 | – 80 |
| Bis | 656 | – 94 |
| CGIP | 648 | – 96 |
| Club Méditerranée | 363 | – 1 |
| Essilor | 1 953 | – 72 |
| Europe 1 | 342,50 | – 37,50 |
| Hachette | 1 575 | – 35 |
| L'Air liquide | 426 | – 54 |
| L'Oréal | 2 328 | – 262 |
| Navigation Mixte | 603 | – 57 |
| Nord-Est | 89,10 | – 7 |
| Presses Cité | 2 169 | – 121 |
| Saint-Gobain | 398 | – 26 |
| Sanofi | 465 | – 21,10 |
| Skis Rossignol | 630 | – 114 |

### Produits chimiques

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Inst. Mérieux | 2 400 | – 650 |
| Labo. Bell. | 847 | – 73 |
| Roussel UC | 542 | – 88 |
| BASF | 782 | – 48 |
| Bayer | 829 | – 6 |
| Hoechst | 815 | + 10 |
| Imp. Chemic. | 107,80 | – 5,70 |
| Norsk Hydro | 137,70 | + 0,70 |

### Pétroles

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 233 | – 12 |
| Esso | 251 | – 34 |
| Exxon | 219,50 | – 1,50 |
| Petrofina | 1 495 | + 114 |
| B.P.France | 48,60 | – 11,40 |
| Primagaz | 469 | – 51 |
| Raffinage | 66 | – 11 |
| Royal Dutch | 608 | – 2 |
| Sogerap | 218 | – 32 |
| Total | 343,20 | – 15,80 |

### Bâtiment, travaux publics

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entr. | 690 | – 98 |
| Bouygues | 758 | – 122 |
| Ciments Français | 709 | – 101 |
| Dumez | 426,20 | – 65,80 |
| GTM | 327 | – 45 |
| J. Lefebvre | 651 | – 58 |
| Lafarge | 1 025 | – 157 |
| Maisons Phénix | 32,40 | – 5,60 |
| Poliet et Chausson | 380 | – 55 |
| SCREG | 477 | – 93 |
| SGE-SB | 21,50 | – 7 |

### Mines, caoutchouc

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 266 | – 19 |
| Imétal | 125,60 | – 8,40 |
| Michelin | 153,50 | – 24,50 |
| Min. Penarroya | 22 | – 5 |
| RTZ | 35,20 | – 0,30 |
| ZCI | 1,45 | – 0,11 |

### Valeurs à revenu fixe ou indexé

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 1 744,90 | – 10,10 |
| 10,30 % 1975 | 100,65 | – |
| PME 10,6 % 1976 | NC | – |
| 8,80 % 1977 | 127 | + 1 |
| 10 % 1978 | 100,50 | + 0,10 |
| 9,80 % 1978 | 100 | + 0,45 |
| 9 % 1979 | 98,45 | + 1,55 |
| 10,80 % 1979 | 103,10 | – 0,60 |
| 16,20 % 1982 | NC | – |
| 16 % 1982 | 114,10 | + 0,60 |
| 15,75 % 1982 | 110,03 | + 0,18 |
| CNE 3 % | 3 955 | – 67 |
| CNB bq. 5 000 F. | 101,70 | – 0,05 |
| CNB Paribas 5 000 F | 101,95 | + 0,05 |
| CNB Suez 5 000 F. | NC | – |
| CNI 5 000 F | 101,83 | – 0,07 |

### Métallurgie construction mécanique

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 170 | – 50 |
| Avions Dassault-B. | 620 | – 69 |
| De Dietrich | 1 065 | – 265 |
| FACOM | 393 | – 36 |
| Fives Li | 60 | – 9,40 |
| Marine Wendel | 196 | – 45 |
| Penhoët | 195 | – 40 |
| Peugeot SA | 834 | – 118 |
| Poclain | NC | – |
| Sagem | 1 200 | – 140 |
| Saulnes Chatillon | 26,15 | 3,35 |
| Strafor | 315 | – 28 |
| Valéo | 331 | – 59,10 |
| Vallourec | 35,85 | – 1,35 |

### Mines d'or, diamants

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 91,40 | – 4,60 |
| Amgold | 505 | – 16 |
| Buf. Gold M. | 108,50 | – 2,30 |
| De Beers | 54 | – 2,30 |
| Drief. Cons. | 69,50 | – 1,70 |
| Gencor | 84,90 | – 6,10 |
| Gold Field | 85,90 | – 2,10 |
| Harmony | 55,70 | – 5,30 |
| Randfontein | 478 | + 8 |
| Saint-Helena | 60 | – 5,50 |
| Western Deep | 216 | – 20 |

### Banques, assurances sociétés d'investissement

| | 22-1-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 256 | – 13,80 |
| Bancaire (Cie) | 314,10 | – 51,70 |
| Cetelem | 571 | – 89 |
| Chargeurs SA | 618 | – 77 |
| CFF | 820 | – 5 |
| CFI | 360 | inch. |
| Eurafrance | 1 128 | – 122 |
| Hénin (La) | 400 | – 20 |
| Imm. Pl.-Monceau | 287 | – 43 |
| Locafrance | 340 | – 20 |
| Locindus | 930 | inch. |
| Midi | 970 | – 130 |
| Midland Bank | 162 | – 3 |
| O F P | 820 | – 77 |
| Paris. de réesc | 281 | – 29 |
| Prétabail | 1 145 | – 45 |
| Schneider | 240 | – 16 |
| Suez (Cie fin.) | 228 | – 32 |
| UCB | 127,80 | – 15,20 |

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Martell | + 32,6 | SCOA | – 45,9 |
| Saint-Louis | + 5,7 | Salsigne | – 26,7 |
| Lebon | + 2,9 | Damart | – 24,5 |
| Gascogne | + 1,9 | Gal. Lafayette | – 22,7 |
| Club Méditer. | + 1,4 | Euromarché | – 21,7 |
| Synthélabo | + 0,8 | Inst. Mérieux | – 21,3 |
| Codetel | + 0,7 | SGE | – 20,6 |
| Unibail | – 0,3 | De Dietrich | – 19,9 |
| Casino | – 0,4 | BP France | – 19,3 |
| Eurotunnel | – 0,4 | SFIM | – 19,3 |
| Finextel | – 0,5 | Penarroya | – 19,1 |
| UIF | – 0,7 | Alspi | – 18,3 |
| Interbail | – 0,9 | Salvipar | – 18,3 |
| Locindus | – 0,9 | Aussedat Rey | – 18,1 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Peugeot SA | 639 079 | 564 809 971 |
| Saint-Gobain | 1 036 997 | 431 400 584 |
| Midi | 292 859 | 300 980 134 |
| Lafarge-Cop. | 255 276 | 275 876 012 |
| LVMHP | 163 398 | 253 400 250 |
| BSN | 57 493 | 236 986 191 |
| Thomson-CSF | 1 088 857 | 176 785 015 |
| ACCOR | 388 729 | 157 748 618 |
| BNP Ci | 730 044 | 152 010 035 |
| Carrefour | 56 002 | 130 945 421 |
| Paribas | 408 341 | 118 753 483 |
| Air Liquide | 257 397 | 116 135 971 |
| CGE | 568 503 | 115 117 979 |

(*) Du 15 au 21 janvier 1988.

### MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 janvier 1988**

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Mars 88 | Juin 88 | Sept. 88 | Déc. 88 |
| Premier | – | – | – | – |
| + haut | 99,65 | 98,35 | 97,90 | – |
| + bas | 99,40 | 98,05 | 97,55 | – |
| Dernier | 99,60 | 98,30 | 97,80 | – |
| Compensation | 99,60 | 98,30 | 97,80 | 97,40 |

Nombre de contrats : 60 613.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 18 janvier | 19 janvier | 20 janvier | 21 janvier | 22janvier |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 915 164 | 1 001 375 | 2 005 400 | 2 176 886 | – |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 8 236 970 | 6 877 289 | 8 911 285 | 11 002 252 | – |
| Actions | 115 241 | 213 859 | 246 201 | 280 296 | – |
| Total | 9 267 375 | 8 092 523 | 11 162 886 | 13 459 434 | – |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)** | | | | | |
| Françaises | 96,7 | 95,2 | 92,5 | 90,9 | – |
| Étrangères | 105,8 | 104,7 | 102,2 | 100,8 | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)** | | | | | |
| Tendance | 98,8 | 97,1 | 93,9 | 92,3 | 91,9 |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | 277,8 | 270,5 | 263,5 | 255,2 | 258,1 |

### BONS DU TRÉSOR

**Séance du 22-1-88**

| Echéances | Plus haut | Plus bas | Cours compensation | Variation (jour/veille) en pts |
|---|---|---|---|---|
| Mars 88 | – | – | 92,06 | + 0,01 |
| Juin 88 | 91,86 | 91,86 | 91,86 | + 0,01 |
| Sept. 88 | – | – | 91,65 | – |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 15 janv. | Cours 22 janv. |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 86 100 | 86 400 |
| – (kilo en lingot) | 86 300 | 86 350 |
| ● Pièce française (20 fr.) | 569 | 557 |
| Pièce française (10 fr.) | 381 | 380 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 585 | 596 |
| Pièce latine (20 fr.) | 501 | 500 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 495 | 490 |
| Souverain | 635 | 631 |
| ● Souverain Elizabeth II | 639 | 630 |
| ● Demi-souverain | 388 | 372 |
| Pièce de 20 dollars | 3 090 | 3 090 |
| – 10 dollars | 1 535 | 1 502 |
| ● – 5 dollars | 930 | 927 |
| – 50 pesos | 3 445 | 3 365 |
| ● – 20 marks | 620 | 625 |
| – 10 florins | 525 | 510 |
| ● – 5 roubles | 324 | 332 |

## Shearson Lehman suspend l'utilisation des programmes informatiques

Shearson Lehman Brothers Inc., *la grande banque* d'investissements de Wall Street, a décidé, vendredi 22 janvier, de suspendre pour plusieurs mois l'utilisation des programmes informatiques liés aux spéculations sur les contrats à terme des instruments financiers.

L'annonce de cette suspension par Shearson intervient alors que de nombreux experts, du gouvernement et du Congrès, examinent le rôle qu'ont joué ces programmes dans l'effondrement du 19 octobre 1987. Ceux-ci visent à jouer sur la différence qui existe entre le cours d'une action en Bourse à New-York et les contrats des indices boursiers sur les marchés à terme de Chicago. Ils déclenchent automatiquement des ordres d'achat ou de vente sur l'un ou l'autre marché dès *que les cours atteignent un* niveau préétabli.

Le 15 janvier, le New-York Stock Exchange (NYSE) a demandé aux firmes membres de la Bourse de New-York de ne pas recourir à l'ordinateur central de cette dernière lorsque les fluctuations des indices sont trop importantes (75 points de hausse ou de baisse pour le Dow Jones des trente valeurs vedettes).

Après le krach de Wall Street, les marchés à terme de Chicago ont également placé des limites quotidiennes de fluctuation sur les indices boursiers, comme ils en existaient déjà sur les marchés à terme des matières premières. – *(AFP.)*

## La Société de fabriques de sucre sur le second marché

La Société de fabriques de sucre, filiale de la Financière Robur, va être introduire sur le second marché de la Boursa de Paris, le vendredi 29 janvier. Elle suivra Unilog, prévue pour le mercredi 27 janvier, et Dolisos, entrée le mardi 19.

131 497 actions représentant 10 % du capital de Fabriques de sucre vont être mises sur le marché selon la procédure de vente ordinaire au prix de 130 francs l'action, indique notamment la charge introductrice Nouailhetas.

Ce prix de 130 francs par action représente 8,5 fois le bénéfice net prévisionnel de l'exercice 1987-1988.

Pour le dernier exercice 1986-1987, la Fabrique de sucre a dégagé un bénéfice net de 42,51 millions de francs pour une chiffre d'affaires hors taxes de 206 millions de francs.

La Fabrique *de sucre, installée* dans la région parisienne, traite actuellement 7 000 tonnes de betteraves par jour. Sa productioin représente 1,70 % du marché français.

La part de la Financière Robur, présidée par M. Cyril de Rouvre, sera, après introduction sur le marché, de 48,78 %. Celle de Cepsas, autre actionnaire important de la société, va passer de 29,94 % à 19,94 %.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**En proie à l'incertitude**

L'incertitude s'est à nouveau emparée de Wall-Street après la flambée d'optimisme soulevée vendredi 15 janvier par la nette réduction du déficit commercial américain de novembre. L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles, qui était tombé sous la barre des 1 900 mercredi et jeudi, terminait néanmoins le vendredi 22 à 1 903,51 *contre* 1 956,07 la semaine précédente. Les investisseurs ont réagi par une vague de dégagements, mardi, à l'annonce d'une augmentation du surplus commercial du Japon avec les Etats-Unis en décembre, laissant anticiper une augmentation du déficit global pour ce mois.

La chute de l'action IBM à la suite de résultats trimestriels jugés décevants a accentué le sauve-qui-peut mercredi. *Enfin, la décision de suspendre* les programmes informatiques chaque fois que l'indice atteindrait une hausse ou une baisse de 75 points a détourné les investisseurs vers les obligations.

| | Cours 15 janv. | Cours 22 janv. |
|---|---|---|
| Alcoa | 43 1/2 | 42 7/8 |
| Allegis (ex-UAL) | 72 3/4 | 72 1/2 |
| ATT | 29 1/8 | 28 1/8 |
| Boeing | 42 7/8 | 42 7/8 |
| Chase Man. Bank | 21 5/8 | 21 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 81 1/8 | 76 7/8 |
| Eastman Kodak | 51 3/8 | 49 1/8 |
| Exxon | 40 7/8 | 39 5/8 |
| Ford | 41 1/2 | 41 3/4 |
| General Electric | 46 1/2 | 44 1/4 |
| General Motors | 63 3/8 | 61 1/2 |
| Goodyear | 59 1/4 | 57 3/8 |
| IBM | 118 5/4 | 110 3/8 |
| ITT | 47 1/2 | 45 5/8 |
| Mobil Oil | 40 7/8 | 41 1/2 |
| Pfizer | 50 1/2 | 51 5/8 |
| Schlumberger | 30 | 29 3/8 |
| Texaco | 37 | 37 7/8 |
| Union Carbide | 21 1/2 | 20 1/4 |
| USX | 31 1/2 | 30 7/8 |
| Westinghouse | 50 1/2 | 48 3/8 |
| Xerox Corp | 58 3/4 | 55 |

### LONDRES

**Hantise d'une rechute**

Le spectre du déficit commercial américain est revenu hanter la Bourse de Londres et réveiller les craintes d'une rechute du dollar. La nervosité des investisseurs s'est traduite par une vague de prises de bénéfices en début de semaine après la forte hausse du vendredi 15. La publication d'indicateurs économiques peu encourageants pour le Royaume-Uni (baisse des ventes du commerce de détail en décembre et de la production industrielle pour novembre) a aussi contribué à la baisse des cours. Toutefois, on notait un certain redressement de la tendance en fin de semaine.

Indice « FT » du 22 janvier : valeurs industrielles, 1 421 (contre 1 436,7) ; Fonds d'Etat, 88,69 (contre 87,9) et mines d'or, 279,9 (contre 294,5).

| | Cours 15 janv. | Cours 22 janv. |
|---|---|---|
| Beecham | 469 | 460 |
| Bowater | 367 | 372 |
| Brit. Petroleum | 257 | 259 |
| Charter | 315 | 308 |
| Courtaulds | 346 | 331 |
| De Beers (*) | 10 | 9 5/8 |
| Free Gold (*) | 12 3/8 | 11 1/8 |
| Glaxo | 10 2/5 | 10 5/16 |
| Gt. Univ. Stores | 16 7/8 | 16 7/8 |
| Imp. Chemical | 11 37/64 | 10 53/64 |
| Shell | 10 31/64 | 10 1/4 |
| Unilever | 504 | 497 |
| Vickers | 178 | 163 |
| War Loan | 37 5/8 | 38 1/8 |

(*) En dollars.

### FRANCFORT

**Feu de paille**

L'envolée consécutive à la réduction du déficit de la balance commerciale américaine n'aura été qu'un feu de paille. Si, pour la seule journée de lundi, les valeurs ont enregistré une hausse moyenne de 5 %, les boursiers ont pris leur bénéfice dès les jours suivants. Le volume des transactions sur les huit places boursières d'Allemagne fédérale a atteint 9,92 milliards de DM contre 8,44 milliards de DM la semaine précédente.

Indice de la Commerzbank du 22 janvier : 1 246,4 (contre 1228,9).

| | Cours 15 janv. | Cours 22 janv. |
|---|---|---|
| AEG | 175,70 | 177,10 |
| BASF | 236 | 234,90 |
| Bayer | 248 | 248,30 |
| Commerzbank | 208,50 | 202,80 |
| Deutschebank | 387 | 383,50 |
| Hoechst | 238,50 | 245 |
| Karstadt | 362,20 | 385 |
| Mannesman | 102,80 | 106,80 |
| Siemens | 346,80 | 340 |
| Volkswagen | 205 | 215,30 |

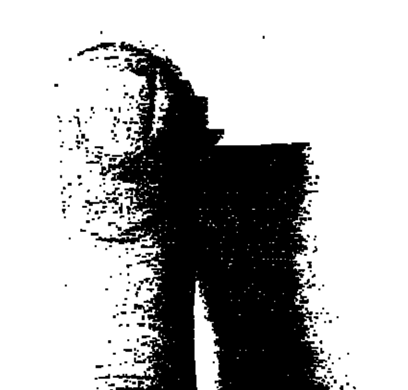
### TOKYO

**Reprise**

Grâce à la remontée du dollar face au yen et dans l'attente d'un nouvel afflux de liquidités sur le marché, la Bourse de Tokyo a enregistré des gains substantiels. L'indice Nikkei repassait samedi au-dessous des 23 000. Le volume quotidien échangé s'est élevé à 513,8 millions d'actions contre 459 millions la semaine précédente.

Indice du 23 janvier : Nikkei 23 125,33 (contre 22 603,65) ; général 1 855,56 (contre 1 800,36).

| | Cours 14 janv. | Cours 22 janv. |
|---|---|---|
| Akaï | 450 | 470 |
| Bridgestone | 1 200 | 1 190 |
| Canon | 941 | 943 |
| Fuji Bank | 3 100 | 3 120 |
| Honda Motors | 1 330 | 1 330 |
| Matsushita Electric | 2 270 | 2 200 |
| Mitsubishi Heavy | 527 | 534 |
| Sony Corp. | 4 900 | 4 700 |
| Toyota Motors | 1 830 | 1 850 |



# Crédits, changes, grands marchés

## L'EUROMARCHÉ

# Apparente unité de vues

L'amélioration du sentiment *général* à l'égard de la devise américaine a fait se rejoindre les avis formulés par les eurobanques du continent européen et celles de Londres. La réouverture du compartiment du dollar – dont la marché est à Londres – et le reflux des fonds placés en actions, qui se dirigent présentement sur les grands marchés obligataires du monde, amplifient l'impression d'apparente unité. Pourtant la *césure demeure* importante. Elle se manifeste souvent dans la façon dont on envisage les perspectives qui s'offrent au marché international des capitaux. Les établissements continentaux ne voient guère de possibilités d'accroître la durée des nouveaux emprunts. Trois, quatre, cinq ans sont des échéances à ne pas dépasser dans la plupart des monnaies. C'est ce *qu'indique la clientèle* que l'on suit de très près.

Dans la City, on ne veut rien exclure : si les puissantes institutions japonaises l'acceptaient, pourquoi *ne pas émettre* des emprunts en dollars sur dix ans ? Et ce qui importe tout particulièrement à Londres, la future liquidité sur le marché secondaire a moins d'importance en Belgique par exemple où le but est bien souvent de placer définitivement le papier. C'est ce que soulignait la semaine dernière un des plus éminents eurobanquiers de Bruxelles qui qualifiait la liquidité de *« certificat de non-placement »*.

Les emprunteurs français ont été nombreux ces derniers jours, même en dehors du marché de l'eurofranc suisse qui n'en finira pas de surprendre. Electricité de France vient d'y lancer à 99,75 % un emprunt de 150 millions sur vingt ans muni d'un coupon de 5 %. On attendait, vendredi, que la même EDF sollicite le marché de l'euroyen et l'on murmurait que Cofiroute s'apprêtait à lever des fonds au Luxembourg.

Il convient de saluer la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) qui, au travers d'un grand euro-emprunt de 300 millions de dollars, a été non seulement le premier émetteur bénéficiant de la garantie de la République française à se présenter cette année dans ce secteur, mais aussi le premier emprunteur pour une durée aussi longue que sept ans. Confiée à la Banque Paribas Capital Markets, l'opération, munie d'un coupon de 9,25 %, est sortie lundi à un prix de 101,75 %. Cela correspondait alors à des conditions supérieures de 70 points de base au rendement des *obligations comparables du Trésor* américain.

En soi la marge est importante. Elle témoigne bien des incertitudes persistantes du marché. En termes relatifs, le coût en semble toutefois moins élevé si l'on sait que trois jours plus tard un emprunteur du secteur public japonais devait offrir des conditions plus attrayantes pour *une opération de 150 millions de dollars* lancée sur la même durée et garantie par le Japon. Jeudi, à son lancement, le rendement du dernier euro-emprunt de JFM, l'organisme de financement des entreprises des collectivités locales nippones, se situait à 80 points de base au-dessus *de celui des obligations* gouvernementales américaines. L'émission CCCE se traitait, vendredi matin à l'intérieur des commissions bancaires, à 1,875 %.

La Banque française du commerce extérieur (BFCE) vient de s'adresser au marché de l'eurocouronne danoise. Son émission de 320 millions, garantie par la République française, a été *fort* bien reçue dans les portefeuilles de la clientèle privée européenne à laquelle elle s'adressait. Les obligations émises à 100,375 portent intérêt au taux de 10,25 % l'an jusqu'en 1991. Conformément à la réglementation danoise, c'est une banque de Copenhague, Privatbanken, qui est à la tête du syndicat de direction. La présence à ses côtés du Crédit commercial de France témoigne du rôle joué par la banque des Champs-Elysées dans le montage d'une brillante opération de swap. La BFCE se retrouve finalement avec des francs *français qui proviennent, dit*-on, d'une émission lancée à Paris en 1986 pour Kjobenhavns Telefon, qui, elle, se procure en échange des couronnes dont elle a directement l'emploi.

Le Crédit local de France a réussi son entrée sur le marché international des capitaux. Son émission de 50 millions d'ECU sur trois ans, lancée mardi dernier, représente sa première apparition hors de France. Le coupon est de 7,50 % et le prix *d'émission de 101. Crédit local est* un nom encore méconnu. S'il est apparu si rapidement sur la scène internationale, c'est en raison d'une possibilité de swap de taux d'intérêt qui s'offrait. Il s'agit d'une société française de droit privé mais qui appartient au secteur public.

Elle succède pratiquement à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales. Sa *dette va très* probablement se parer des trois « A » des agences américaines spécialisées et l'on estime que son recours au marché international des capitaux pourrait être de l'ordre de 4 milliards de francs. Son émission en ECU, dirigée par UBS (Securities) a été bien accueillie. Elle se traitait vendredi matin avec une décote bien inférieure aux commis*sions totales* des banques de 1,375 %.

### Les difficultés du secteur des obligations en ECU

La bonne *tenue de cet emprunt* est d'autant plus remarquable que le secteur des obligations en ECU est souffrant. Ses maux apparaissent encore plus ouvertement que l'environnement général semble, lui, redevenir propice. Rarement autant qu'aujourd'hui l'unité européenne et l'intégration financière prévue pour 1992 *n'auront été* appelées de leurs vœux par tant de responsables politiques. Le cercle des chefs de file de syndicats d'émissions en devise européenne se renforce des banques les plus puissantes d'Allemagne et de Suisse. Quant à la qualité des débiteurs, *elle* demeure *la* plus haute possible.

Les difficultés du secteur tiennent a tout un faisceau d'éléments dont certains sont directement liés au caractère artificiel de la devise composite. L'absence de réelle base domestique ne lui permet pas de se replier sur un marché interne quand se manifestent des perturbations sur les marchés internationaux. *Il* n'y a pas non plus de vrai marché à court terme qui permette aux banques de financer leurs positions. Mais plus profondément encore, le marché de l'*ECU se ressent de suspicions de* nature politique qui lui interdisent de jouer pleinement ses atouts à l'échelle mondiale.

Il faut dans ce contexte mentionner le scepticisme avec *lequel* est souvent reçue l'idée d'une banque centrale européenne. Les appréciations négatives s'expriment peut-être avec moins de vigueur que les invita*tions à agir dans le sens communau*taire, mais leur portée est certaine *auprès des investisseurs. Les mises* en garde les plus précises sont parvenues d'Allemagne, non pas de la Bundesbank comme on aurait pu s'y attendre parce qu'elle est directement concernée dans cette affaire, mais d'un représentant de la Bruxelles communautaire.

Un influent conseiller de la Commission des Communautés *européennes*, le *professeur Van Mee*rhaeghe, a abordé ce sujet jeudi dernier au cours d'un colloque, organisé à l'université de Francfort. Il n'a pas manqué de dénoncer les dangers qui menaceraient une banque centrale européenne si elle n'était pas assurée d'une véritable indépendance à l'égard des pouvoirs politiques, allant jusqu'à évoquer le spectre d'une inflation que pourrait favoriser un approvisionnement monétaire en ECU trop abondant.

La clientèle privée d'Europe est très sensible à des remarques de ce genre. Elle redoute les réaménagements de parités qui s'annoncent. Elle est trop consciente de la chute de plus de 20 % de l'ECU face au deutschemark depuis 1979 ou de son glissement de 1,72 à 1,66 francs suisses durant le dernier trimestre de l'an passé pour considérer la monnaie européenne comme une devise forte. Pour attirer les souscriptions, il faut donc offrir des conditions suffisamment généreuses, et, dans les pays du Benelux, on estime que la marge à respecter devrait être supérieure d'environ 2 % à celle des emprunts en marks.

CHRISTOPHE VETTER.

## LES DEVISES ET L'OR

# Le dollar sous surveillance

Vivement *dopé* à la *fin de la* semaine dernière par les « bons » résultats du commerce extérieur américain en novembre (déficit ramené de 17,6 milliards de dollars en octobre à 13,2 milliards), le *dollar a commencé* par retomber quelque peu, pour se raffermir en fin de semaine, sur des interventions plus ou moins discrètes des banques centrales.

Au milieu de la semaine, M. Clayton Yeutter, représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce international, déjà célèbre pour ses « petites phrases » assassines, déclarait que le déficit commercial des Etats-Unis ne s'améliorerait guère avant le second semestre 1988, sinon le début de 1989. Immédiatement, le dollar baissait, revenant de 1,68 DM à 1,6580 DM et même moins, de *130,50* yens à *127* yens et de 5,67 F à 5,59 F. Les interventions mettaient le holà à cette baisse, ainsi que des achats de dollars par les Japonais, qui prévoient, paraît-il, une remontée du billet vert à Tokyo dans les prochains *jours. Vendredi, en fin de journée,* le dollar valait 1,6130 DM, 127,75 yens et 5,64 F.

En Europe, le fait saillant a été une certaine accentuation de la faiblesse, relative, de la lire italienne qui a souffert de la suppression de la plupart des mesures restrictives prises en septembre dernier pour la soutenir, notamment celles relatives au financement du commerce *extérieur. Dans la grille du sys*tème monétaire européen, la lire est la devise la plus basse, avec 2,25 % d'écart (on sait qu'elle dispose d'une marge de fluctuation de 6 % de part et d'autre de ses cours centraux, au lieu de 2,25 % pour les autres devises).

Le franc français continue à se tenir fort par rapport au mark, dont le cours est redescendu aux *environs de 3,37 F. La Banque de* France en profite pour acheter massivement des marks, plus de 5 milliards cette semaine, soit plus de 17 milliards de francs, afin de reconstituer ses réserves et aussi de rembourser les avances faites par d'autres banques centrales, essentiellement la Bundesbank. Lors de la crise du système monétaire européen du début de novembre dernier, les sorties de devises avaient dépassé 40 milliards de F. Il s'agit donc, maintenant, de regarnir le stock de munitions, au cas où une nouvelle offensive se dessinerait, d'ici au printemps ou à l'été prochains. Pour l'instant, le franc est soutenu à la fois par l'approche des élections, qui rend politiquement impossible toute manipulation des parités au sein du SME, et par les taux d'intérêt très élevés pratiqués sur la place de Paris, où le loyer de l'argent à long terme est devenu, en termes réels (hors inflation) le plus élevé des grandes nations occidentales.

F. R.

**SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS**

22 janv. 1988
FLORIN NÉERLANDAIS
MARK ALLEMAND
FRANC FRANÇAIS
COURONNE DANOISE
LIVRE IRLANDAISE
FRANC BELGE
LIRE ITALIENNE
%
0
−0,25
−0,50
−0,75
−1
−1,25
−1,50
−1,75
−2,00
−2,25
−2,25
−2,50
Plafond
Plancher

**COURS MOYENS DE CLOTURE DU 18 AU 22 JANVIER**

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York ... | 1,7830 | – | 17,7305 | 73,7463 | 59,7729 | 2,8604 | 53,1915 | 0,0813 |
| | 1,7735 | – | 17,6444 | 72,8332 | 59,5238 | 2,8586 | 52,9380 | 0,0811 |
| Paris ....... | 10,0561 | 5,6400 | – | 415,92 | 337,12 | 16,1327 | 300,00 | 4,5853 |
| | 10,0513 | 5,6675 | – | 412,78 | 337,35 | 16,1559 | 300,03 | 4,5965 |
| Zurich ...... | 2,4177 | 1,3560 | 24,0426 | – | 81,0528 | 3,8787 | 72,1277 | 1,1024 |
| | 2,4350 | 1,3730 | 24,2260 | – | 81,7261 | 3,9139 | 72,6839 | 1,1113 |
| Francfort ... | 2,9830 | 1,6730 | 29,6631 | 123,38 | – | 4,7855 | 88,9894 | 1,3602 |
| | 2,9795 | 1,6800 | 29,6428 | 122,35 | – | 4,7898 | 88,9359 | 1,3625 |
| Bruxelles ... | 62,3327 | 34,96 | 6,1986 | 25,7817 | 208,97 | – | 18,5957 | 2,8423 |
| | 62,2143 | 35,08 | 6,1896 | 25,5498 | 208,81 | – | 18,5706 | 2,8451 |
| Amsterdam .. | 3,3520 | 1,8800 | 33,3333 | 138,64 | 112,37 | 5,3776 | – | 1,5284 |
| | 3,3501 | 1,8890 | 33,3300 | 137,58 | 112,44 | 5,3848 | – | 1,5320 |
| Milan ....... | 2193,09 | 1230 | 218,09 | 907,88 | 735,21 | 35,1831 | 654,26 | – |
| | 2186,72 | 1233 | 217,56 | 898,03 | 733,91 | 35,1482 | 652,72 | – |
| Tokyo ...... | 227,69 | 127,70 | 22,6418 | 94,1740 | 76,3299 | 3,6527 | 67,9255 | 0,1038 |
| | 231,44 | 130,50 | 23,0260 | 95,0473 | 77,6785 | 3,7201 | 69,0842 | 0,1058 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 janvier, 4,4166 F contre 4,3429 F le vendredi 14 janvier.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# Une petite brise d'espoir

Est-ce le temps doux, trop doux, de ce mois de janvier ? Une petite brise d'espoir s'est levée cette semaine sur le marché obligataire de Paris, où le MATIF, ce baromètre ultra-sensible (exagérément sensible ?), s'est orienté à la hausse : le cours de l'échéance mars a fini par franchir la barre des 99 pour s'avancer, en fin de semaine, à 99,60, soit environ 10,10 % pour un emprunt d'Etat à dix ans, la base 100 étant constituée pour un tel emprunt au taux de 10 % à dix ans. Ce léger regain d'optimisme est dû à plusieurs facteurs.

Le premier est, bien entendu, la température du « vent d'Amérique », à savoir l'évolution des taux d'intérêt outre-Atlantique et, surtout, la tenue de l'emprunt phare du Trésor, le trente ans 2017. Or cette tenue a *été* excellente, le rendement dudit emprunt retombant de 8,90 % à 8,66 % la semaine précédente, soit au-dessous de son taux d'émission en août 1987 (8,8750 %).

Aux Etats-Unis, un certain optimisme régnait sur les taux, la hausse de 0,1 % seulement des prix de détail en décembre éloignant, pour l'instant, les craintes d'inflation. De plus, on a noté des achats japonais assez massifs sur cet emprunt, en liaison avec les efforts de la Banque du Japon pour faire baisser les taux à court terme sur la place de Tokyo, injectant, cette semaine, l'équivalent de 11 milliards de dollars de liquidités dans le marché. L'écart entre taux longs américains et japonais (4 %) pourrait ainsi être maintenu au profit des investisseurs nippons. Il faut se rappeler que, sur trente ans, ces quatre points d'écart permettent à un investisseur japonais de conserver une rentabilité positive sur un placement en valeurs américaines *jusqu'à un cours de 35 yens pour* un dollar. Il suffit d'attendre trente ans...

Le deuxième facteur susceptible d'entretenir le léger regain d'optimisme sur la place de Paris est le report massif de portefeuilles sur les obligations. Les épargnants douloureusement refroidis par la baisse catastrophique des actions trouvent aux valeurs à revenu fixe un avantage appréciable : leur cours ne baisse pas, du moins en ce moment, à défaut de monter comme ils le firent lors de la grande période de désescalade des taux, de 1982 à l'été 1986. On a *même noté des achats* étrangers d'obligations à Paris.

Enfin, les milieux financiers continuent à escompter un nouvel abaissement du taux d'intervention de la Banque de France lors de son adjudication de la semaine prochaine. Ils l'attendaient déjà la semaine dernière, en raison de la bonne tenue du franc et du ralentissement de l'inflation, mais *en* vain : l'institut d'émission préfère, pour l'instant, maintenir ses taux pour faciliter la rentrée de devises. Au surplus, les mauvaises langues prétendent que son « geste » aurait été limité à une diminution d'un huitième de point, soit 0,125 %, et que, dans ce cas, il valait mieux s'abstenir.

### Abondantes liquidités

Notons que, cette semaine, les liquidités abondent à Paris : les banques ont pris de l'avance sur la constitution de leurs réserves obligatoires, et le remboursement de l'emprunt 7 % 1973, effectif à partir du lundi 18 janvier, a apporté près de 30 milliards de francs.

Dans ces conditions, il n'est pas impossible de voir, la semaine prochaine, le cours de l'échéance mars sur le MATIF repasser au-dessus de 100, retrouvant ainsi son niveau du mois d'août (c'était, alors, l'échéance décembre). Sur le front des émissions, relevons les 4 milliards de francs du Crédit local de France (ex-CAECL), en deux tranches, une de 2,5 milliards de francs à 9,90 %, et l'autre de 1,5 milliard à taux variable (TME). La première tranche, émise au même taux que le dernier emprunt d'Etat de 7 milliards de *francs, s'est mal placée au départ,* puis a bénéficié d'un bon accueil de la part des particuliers dans les réseaux des banques.

La Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) a levé, jeudi, par adjudication, une tranche de 1 milliard de francs d'obligations assimilables, à taux variable, émise à un prix moyen pondéré de 98,98 % sur un taux de référence de 10,09 %.

Sur le MATIF, où les enquêtes se poursuivent, le ministre de l'économie et des finances envisage de sanctionner les entreprises publiques qui ont subi des pertes en spéculant sur ce marché à terme, leur éventuelle dotation en capital étant réduite d'autant. Aucune indication n'a été donnée sur l'identité d'éventuels coupables. La seule entreprise publique qui ait avoué des pertes sur le MATIF, la Cogema (pour 250 millions de francs), est bénéficiaire et ne reçoit pas de dotation de l'Etat. Par ailleurs, la Caisse nationale de *l'énergie, mise* en cause par des rumeurs, communique *« n'avoir jamais effectué d'opérations sur le MATIF et n'avoir, par conséquent, jamais subi aucune perte sur ce marché »*.

Saluons enfin un grand événement : les dirigeants de la Banque centrale d'Allemagne, M. Karl Otto Poehl, président, et surtout *l'intraitable Helmut Schlesinger*, vice-président, ont « mangé leur chapeau ». Pas tout à fait tout de même : ils en ont laissé le bord. Qu'a donc fait la Bundesbank, ou plutôt son conseil central, réuni jeudi 21 janvier ? Tout simplement ceci : la référence utilisée pour mesurer la croissance des liquidités en RFA n'est plus la fameuse masse monétaire « définition Ban*que centrale » (Zentral Bank Geld* Menge-ZBGM), mais, désormais, la masse M 3, à définition beaucoup plus large.

La ZBGM englobait la monnaie fiduciaire (billets en circulation) et les réserves des banques auprès de la Banque centrale, réserves appliquées sur les dépôts dans les établissements avec des pourcentages remontant à 1974. La masse M 3 (billets en circulation, plus dépôts à vue, plus dépôts à terme à moins de quatre ans, plus dépôts dans les caisses d'épargne) est beaucoup plus large et beaucoup moins sensible à l'accroissement de la monnaie fiduciaire (billets) et de dépôts à vue, qui résulte d'une propension plus marquée à la liquidité.

On sait que, en période de désinflation, les agents économiques, particuliers et entreprises, ne fuient plus devant la monnaie et conservent plus volontiers leur épargne liquide. En ce cas, la vitesse de la circulation de la monnaie, rapide en période d'inflation, diminue, et la masse monétaire, dans sa définition restreinte, augmente, ce qui éveille les angoisses des banques centrales, inquiètes de voir, le cas échéant, cette masse de liquidités se lancer dans le circuit économique et stimuler la demande au risque de relancer l'inflation.

En RFA, la ZBGM augmentait rapidement, au *rythme annuel de* 8 % à 10 % l'an, au lieu de 3 % à 6 %, objectif défini par la Bundesbank. Ce gonflement, jugé anormal, légitimait, au nom de l'orthodoxie, des mesures jugées trop, et indûment, restrictives. Se rendant à l'évidence, le conseil central de la Bundesbank change de cheval et d'intrument de mesure de la masse monétaire. En RFA, la croissance de M 3 a été de 6 % en 1987 et de 5 % sur le dernier mois, à l'unisson (enfin !) des objectifs officiels, à savoir 2 % pour l'augmentation du potentiel productif, 2 % pour l'inflation, 0,5 % pour le « glissement tendanciel » de *M* 3, avec 1,5 % de marge au-dessus et au-dessous. Tout va donc très bien en Allemagne, la réalité cadre avec la prévision, et l'étranger sera rassuré, surtout les Américains, que rendaient enragés les craintes de la Bundesbank.

FRANÇOIS RENARD.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

# Le sucre au plus haut depuis cinq ans

A l'inverse du café et surtout du cacao dont les cours sont actuellement très faibles, le sucre bénéficie d'une conjoncture meilleure qui se traduit par un raffermissement général des prix, à Paris comme à New-York. Sur le marché américain, la livre de sucre roux a passé, le 19 janvier, la barre des dix cents, pour la première fois depuis octobre 1983. Aux corbeilles parisiennes, la tonne de sucre blanc se traitait le même jour à 1 470 francs soit, là encore, le meilleur niveau depuis cinq ans. En fin de semaine, les cours s'établissaient respectivement sur les deux places à 9,91 cents et 1 430 francs. Quelques tensions sur les prix des échéances de livraison rapprochées traduisent de surcroît un certain manque de sucre roux.

| PRODUITS | COURS DU 22-1 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1296 (– 23) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1068 (+ 3) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 4 190 (+ 180) Livres/tonne |
| Sucre (Paris) Mars | 1 426 (+ 16) Francs/tonne |
| Café (Londres) Mars | 1 230 (– 2) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Mars | 1 922 (+ 39) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Mars | 323 (– 7,2) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Mars | 199 (+ 1,6) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Mars | 186,60 (+ 3,30) *Dollars/t. courte* |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

A *l'époque où il dominait le mar*ché mondial, le fondateur du groupe Sucres et Denrées Maurice Varsano, estimait que les stocks ne devaient pas excéder l'équivalent d'un trimestre de consommation. Avec des stocks voisins de 35 millions de tonnes, pour une demande évaluée pour 1988 à 105,4 millions de tonnes, le marché demeure excédentaire, suivant ce critère, de 10 millions de tonnes chaque trimestre. Dans ce contexte, le mouvement de hausse observé depuis plusieurs semaines pourrait tenir davantage à un sursaut qu'à un assainissement *décisif de l'offre.*

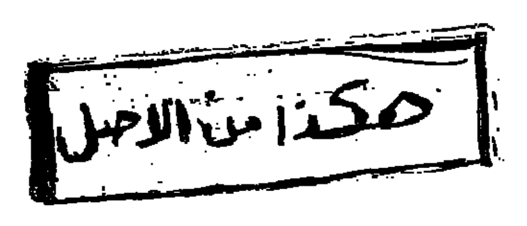
C'est, semble-t-il, l'Union soviétique et la Chine qui ont ces jours-ci animé le marché, la première en laissant entendre qu'elle pourrait bientôt acheter jusqu'à 500 000 tonnes de sucre blanc ; la deuxième après l'annonce d'une série d'achats récents totalisant 150 000 tonnes. Ces opérations s'ajoutent aux nombreuses commandes effectuées en fin d'année dernière par le Pakistan, l'Inde, l'Indonésie et même Cuba. Touchée par une très forte sécheresse la grande île des Caraïbes n'est pas en mesure d'assumer ses engagements de livraison.

Un récent typhon aux Philippines, qui a couché les cannes, et la sécheresse qui sévit dans les zones de plantation brésiliennes ajoutent aux inquiétudes des opérateurs sur leur approvisionnement à court terme. Comme toujours en pareille occasion, la spéculation a repris du service, aux Etats-Unis en particulier. En estimant que pour la campagne 1987-1988, le déficit de la production sur la consommation s'élèverait à 4 millions de tonnes, le courtier londonien Czarnikow a encouragé quelques « aventuriers » à se risquer de nouveau dans l'arène du sucre. Czarnikow considère que la récolte brésilienne diminuera cette année de 15 % pour s'établir à 3,2 millions de tonnes.

Le regain d'activité sur le « blanc » pourra peut-être bénéficier à la Bourse de commerce de Paris dont l'activité en 1987 s'est globalement repliée de 7 %. Certes, le sucre a été l'objet de la quasi-totalité des *transactions* (avec 485633 contrats). Mais l'importance de Paris dans le concert des grandes places du sucre s'est légèrement réduite (de 10,82 % en 1986 à 9,57 % en 1987). Le lancement l'été dernier à Londres d'un nouveau contrat de sucre blanc a porté ombrage au marché français. A lui de profiter du sursaut de son produit fétiche pour reprendre l'avantage. Le rapprochement entre commissionnaires agréés et intervenants du MATIF pourrait bientôt y contribuer.

ÉRIC FOTTORINO.

★ M. Pierre Borione, commissionnaire agréé près de la Bourse de commerce de Paris, a été relaxé le 15 janvier par la cour d'appel de Paris, au sujet d'affaires de spéculation qui avaient lésé des particuliers, lors du krach du sucre de 1974. Il s'agit de la quatrième décision de relaxe prononcé par la cour d'appel sur ces dossiers.



Le Monde



A Londres

## Une mystérieuse affaire d'empoisonnement au thallium inquiète les opposants irakiens

*LONDRES*
*de notre correspondant*

La scène a lieu le 6 janvier dans un restaurant de Kensington, un quartier chic de Londres. Un homme d'affaires irakien résidant depuis huit ans en Grande-Bretagne, M. Charif Ali, dîne avec trois compatriotes venus spécialement de Bagdad pour le voir. A la fin du repas, M. Ali est pris d'un malaise. Transporté à l'hôpital Saint-Stephen, il meurt au bout de deux semaines. Selon Scotland Yard, M. Ali a été empoisonné par une dose massive de thallium, un poison rare qui attaque le système nerveux et a la particularité de ne laisser pratiquement aucune trace. Agatha Christie en fait, pour cette raison, l'arme du crime dans un de ses romans...

Sur son lit de mort, M. Ali a accusé ses trois convives de l'avoir empoisonné. Les trois Irakiens étaient repartis pour Bagdad dès le lendemain.

Le thallium est parfois appelé le « *poison irakien* » : il serait communément utilisé, selon les milieux d'opposition irakiens à Londres, dans les prisons de Bagdad pour se débarrasser de certains détenus.

Environ cent mille Irakiens, pour la plupart de confession chiite, se sont établis en Grande-Bretagne. Il existe dans cette communauté des cercles d'opposants actifs au président Saddam Hussein. Charif Ali, qui était, à quarante-quatre ans, un homme d'affaires aux abois après la faillite de sa maison d'édition, La Nouvelle Ere, n'appartenait pas à cette mouvance. Il était même proche du régime irakien et recevait volontiers les officiels de son pays. Mais il y a quelques mois, il avait fait des ouvertures aux milieux de l'opposition, qui avaient accueilli ses avances avec beaucoup de circonspection.

Charif Ali a-t-il été assassiné par les services secrets de Bagdad, alors qu'il s'apprêtait à passer à l'opposition ouverte ? De nombreux militants irakiens, hostiles au président Saddam Hussein et résidant à Londres, en sont persuadés. Les services secrets britanniques auraient en effet discrètement averti, dans les premiers jours de l'année, une quinzaine de dissidents irakiens qu'ils devaient craindre pour leur vie ; ils leur auraient conseillé de porter des gilets pare-balles. Le premier à figurer sur cette liste était Mahdi al Hakim, qui a été assassiné le dimanche 17 janvier, au cours d'un voyage au Soudan.

L'ambassade d'Irak en Grande-Bretagne a démenti, jeudi, que Bagdad soit responsable de la mort de Mahdi al Hakim ou de Charif Ali. Scotland Yard estime que Charif Ali pourrait d'ailleurs avoir été empoisonné pour des motifs non politiques, par ses associés venus de Bagdad, qu'il aurait trompés sur l'état de ses affaires. Les dissidents irakiens en Grande-Bretagne gardent cependant tous en mémoire l'assassinat par balles, en 1978, devant l'Hôtel Intercontinental de Londres, du général Abdul Razzak al Nayef, un opposant déclaré au président Saddam Hussein.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AFGHANISTAN : les obsèques du « Gandhi de la frontière »

## Deux explosions font dix-sept morts parmi la foule

*NEW-DELHI*
*de notre correspondant en Asie du Sud*

La violence a marqué les cérémonies organisées pour rendre hommage à celui qui fut l'un des derniers grands apôtres de la non-violence du sous-continent indien, Khan Abdul Ghaffar Khan. Deux bombes de forte puissance ont explosé le vendredi 22 janvier à Jalalabad, en Afghanistan, au cours des funérailles du « Gandhi de la frontière », surnom que lui valut le combat qu'il partagea avec le mahatma Gandhi (*le Monde* du 21 janvier).

Le bilan de cet attentat non revendiqué (les moudjahidines de la résistance afghane avaient annoncé, il y a quelques jours, qu'ils laisseraient les cérémonies se dérouler pacifiquement) est de dix-sept morts et plus de quarante blessés. Les explosions se sont produites à quinze minutes d'intervalle dans un parking situé assez loin du lieu des cérémonies. Celles-ci, en dépit des scènes de panique qu'ont provoquées les déflagrations n'ont pas été interrompues. Une cinquantaine de véhicules, venus du Pakistan et qui faisaient partie du cortège funèbre, ont également été détruits.

Une procession estimée à vingt mille personnes a accompagné la dépouille mortelle de Ghaffar Khan de Peshawar, au Pakistan, jusqu'à Jalalabad. Le cortège, comprenant quelque deux mille véhicules, a été escorté par l'armée pakistanaise. La foule a été autorisée à entrer librement en Afghanistan sans aucune formalité douanière (à l'exception des journalistes étrangers, à qui furent remis des visas temporaires), ce qui constitue une première depuis l'invasion des troupes soviétiques en 1979. De la frontière et jusqu'à Jalalabad, distant de 70 kilomètres, le cortège a été encadré par l'armée de Kaboul, des hélicoptères soviétiques survolant la procession.

Le président afghan, M. Najibullah, ainsi que le vice-président indien, M. Shankar Dayal Sharna, ont rendu un dernier hommage à Ghaffar Khan au milieu d'une foule évaluée à cinquante mille personnes. Au départ de la procession en territoire pakistanais, des cérémonies semblables avaient été organisées, en présence notamment du président pakistanais, le général Zia Ul Haq, et du premier ministre, M. Junejo.

Rappelant que Ghaffar Khan avait été emprisonné durant quinze ans par les régimes successifs d'Islamabad et qu'il dut subir l'hostilité du régime du président Zia jusqu'à la fin de sa vie, la presse indienne de samedi se contente de noter : « *La mort transcende de telles différences* »...

LAURENT ZECCHINI.

Plus de soixante-dix ans après l'affaire des « bons russes »

## L'emprunt soviétique a été un succès

Le placement du premier emprunt soviétique lancé sur le marché international des capitaux depuis 1917 a été « *un succès* », a indiqué, le vendredi 22 janvier, à Zurich, un porte-parole de la Banque pour le crédit et l'investissement (la BKA), chef de file du syndicat bancaire chargé de l'opération. Cet emprunt, d'un montant de 100 millions de francs suisses (415 millions de FF) au taux de 5 % et d'une durée de dix ans, a été souscrit non seulement par des banques et des investisseurs institutionnels, mais également par des épargnants privés. Il était en effet possible d'acquérir des parts de faible montant, variant entre 5 000 et 20 000 francs suisses.

Cette opération est originale à plusieurs titres. Tout d'abord, elle traduit un retour sur le marché des capitaux de l'URSS, soixante-dix ans après les fameux « *emprunts russes* », jamais remboursés. Ensuite, l'Union soviétique a choisi la Suisse, ce qui a beaucoup surpris dans les milieux financiers, car un contentieux oppose, depuis 1980, Moscou et Berne à propos de l'indemnisation des intérêts suisses expropriés ou confisqués sur le territoire soviétique après 1939. En fait, les autorités helvétiques ont annoncé, vendredi, que l'URSS et la Suisse allaient reprendre les négociations à ce sujet au printemps.

Autre innovation, sur un marché financier dominé par les trois grandes banques suisses, l'Union soviétique a choisi comme chef de file la BKA, une banque filiale à 100 % de deux banques ouest-allemandes (la Westdeutsche-Landesbank Girozentrale et la Würtembergische Kommunale Landesbank Girozentrale). Aucune des trois grandes banques suisses n'avait accepté de faire partie du syndicat d'émission, qui comprenait dix-sept établissements. Elles ont cependant conservé une attitude « neutre » à l'égard de l'opération. L'Union soviétique a été amenée, par ailleurs, à révéler des chiffres jusqu'à présent confidentiels, notamment sa production annuelle d'or et d'autres matières premières.

L'accueil favorable de ce premier emprunt laisse présager de nouvelles émissions dans les mois à venir, estime-t-on maintenant dans les milieux financiers internationaux. Des émissions plus importantes pourraient être réalisées au Luxembourg, et en deutschemarks. L'URSS a, en effet, besoin de devises pour moderniser son économie et compenser les pertes que lui fait subir la baisse du dollar – et donc du prix du pétrole – sur les marchés internationaux.

ERIK IZRAELEWICZ.

## Un faux message de la reine au « Conducator »

*LONDRES*
*de notre correspondant*

Le magazine *Lumea*, publié par le ministère roumain des affaires étrangères, contenait, le mardi 19 janvier, un télégramme de félicitations particulièrement élogieux de la reine Elisabeth au président Ceausescu, à l'occasion du soixante-dizième anniversaire du « Conducator ». La souveraine était supposée y déclarer notamment : « *Nous sommes impressionnés en Grande-Bretagne par la détermination avec laquelle vous affirmez votre indépendance et par le rôle important que joue la Roumanie dans les affaires mondiales. Vous êtes vous-même personnellement, monsieur le président, un homme d'Etat de stature mondiale, dont les qualités supérieures, l'expérience et l'autorité sont universellement reconnues.* »

Le problème est qu'Elisabeth II n'a jamais envoyé ce télégramme, et que, selon la formule jadis utilisée par la reine Victoria, cette impertinence ne l'a pas fait rire...

L'ambassadeur roumain en Grande-Bretagne a été convoqué le vendredi 22 janvier au Foreign Office. « *Il s'agit d'une insulte à Sa Majesté* », lui a-t-il été dit. Pour sa gouverne, il a été informé que « *la reine n'envoyait pas de télégramme d'anniversaire aux autres chefs d'État* ».

L'ambassadeur roumain est abonné à ce genre de remontrances. En février 1986, il avait dû déjà s'expliquer sur une déclaration tout aussi enthousiaste à propos de M. Ceausescu, et tout aussi fausse, attribuée à Mme Thatcher par la presse de Bucarest. L'ambassadeur avait répondu en guise de défense qu'il s'agissait d'un « *montage* » de propos du premier ministre britannique échelonnés dans le temps... Cette explication avait été jugée « *inacceptable* » par les autorités.

D.D.

## EN BREF

● **PHILIPPINES : Mme Aquino et la réforme agraire.** – La présidente des Philippines a annoncé, le vendredi 22 janvier, que la plantation de canne à sucre de sa famille à Tarlac (6 100 hectares et sept mille ouvriers agricoles) serait soumise à la réforme agraire et invité les autres grands propriétaires fonciers à en faire autant. Elle a expliqué que ses déclarations sur la réforme agraire ne seraient crédibles que si elle faisait enregistrer ses terres auprès de l'organisme chargé de la réforme. Quelques heures plus tard, à Manille, quelque dix mille ouvriers agricoles ont néanmoins organisé une manifestation antigouvernementale devant le palais présidentiel à l'occasion du premier anniversaire du massacre, au même endroit, de treize paysans par les forces de l'ordre. – *(AFP.)*

● **RDA : des manifestants sont libérés et envoyés en RFA.** – Plus de vingt personnes parmi les manifestants arrêtés le dimanche 17 janvier à Berlin-Est ont été autorisées à quitter la RDA et se trouvent actuellement en RFA, a déclaré vendredi M. Manfred Stolpe, un des dirigeants de l'Eglise évangélique de Berlin-Brandenbourg.

C'est l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel, l'homme des échanges d'espions et des rachats de prisonniers, qui a conduit les négociations menant à leur libération. Ces manifestants avaient demandé depuis de longues années à quitter légalement la RDA.

Pour attirer l'attention sur leurs cas, ils avaient essayé de se joindre à une manifestation officielle en hommage à Rosa Luxemburg et à Karl Liebknecht, deux dirigeants ouvriers assassinés en 1919. Une quarantaine de personnes avaient alors été arrêtées. – *(AFP.)*

● **URSS : nouveau président pour l'Union des peintres.** – L'Union des peintres soviétiques a élu, le vendredi 22 janvier, à sa direction M. Andreï Vaznetsov. Le nouveau président de l'Union est considéré dans les milieux artistiques comme une personnalité modérée qui ne résistera vraisemblablement pas à un assouplissement du contrôle de l'Union et du Parti communiste sur la peinture et la sculpture soviétiques. Il remplace M. Nikolaï Ponomarev, président de l'Union depuis 1971, qui avait approuvé l'interdiction de la peinture non conformiste sous le régime de Leonid Brejnev. – (Reuter.)

● **ETATS-UNIS : baisse du nombre des syndiqués.** – Les syndicats américains ont perdu 62 000 adhérents en 1987, malgré la création de 2,5 millions d'emplois, et ne réunissent plus que 17 % des salariés (contre 17,5 % en 1986, 18 % en 1985 et 24 % en 1979), selon des statistiques publiées le vendredi 22 janvier par le département du travail des Etats-Unis. Le nombre des syndiqués est passé de 16 975 000 en 1986 à 16 931 000 en 1987 ; en 1986, il avait déjà baissé de 21 000 : la diminution a donc été plus forte l'an dernier. Elle est cependant très inférieure à celles des années 1980-1985 : 350 000 en moyenne. Cette évolution va de pair avec la « délocalisation » des emplois et la multiplication des emplois peu payés : les syndiqués continuent de bénéficier de salaires supérieurs de 123 dollars en moyenne (36 %) à ceux des non-syndiqués. – *(AFP)*.

● **Manifestation anti-avortement à Washington.** – Environ cinquante mille personnes ont manifesté dans les rues de Washington, le vendredi 22 janvier, pour réclamer l'interdiction de l'avortement. Les organisateurs de la manifestation ont annoncé leur intention de soutenir activement, lors de la prochaine élection présidentielle, les candidats qui, comme le président Reagan, rejettent le principe de l'avortement. Quinze ans après sa légalisation par la Cour suprême des Etats-Unis, l'interruption volontaire de grossesse est approuvée, selon un récent sondage, par 56 % des Américains.

● **M. JOSPIN : « Ni lièvre ni tortue ».** – « *Les Français ne voteront ni pour un lièvre qui court en zigzag d'une position contradictoire à une autre – et vous avez reconnu Jacques Chirac – ni pour une tortue caparaçonnée dans ses certitudes (...) qui va dans l'autre sens que l'avenir, – et vous avez reconnu Raymond Barre* », a affirmé, le vendredi 22 janvier à Carmaux (Tarn), M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire du PS a estimé que, le moment venu, les Français voteront « *pour un homme* ».

Dans le dernier numéro de *la Lettre du PS*, M. Louis Mermaz assure, de son côté, que « *très vite, MM. Chirac et Barre en seront réduits au rôle de deux protagonistes du cinéma muet s'envoyant des tartes à la crème à la figure* ». L'ancien président de l'Assemblée nationale considère que « *si les deux candidats de l'actuelle majorité ne donnent à leurs électeurs.* »

● **Aide aux victimes du cyclone Anne.** – Une aide d'urgence de 300 000 francs a été attribuée par le ministre de l'intérieur et le ministre des DOM-TOM à la Nouvelle-Calédonie, afin de secourir les sinistrés les plus démunis frappés par le cyclone Anne. Ce cyclone, passé sur le territoire les 12 et 13 janvier, avait fait deux morts, au sud de Nouméa.

● **M. Rocard craint « l'overdose ».** – « *L'extrême danger qui guette un homme politique, c'est l'overdose* », a déclaré M. Michel Rocard, le vendredi 22 janvier à Lille « *L'opinion*, a-t-il dit, *commence à se lasser de la politique politicienne.* » A propos de la campagne « Génération Mitterrand » lancée par le PS, il a ajouté : « *Cette présentation est destinée à me préserver et à me respecter ? J'y suis sensible.* »

● **M. PONIATOWSKI : « M. Mitterrand, gendarme et voleur ».** – Invité de RTL, le vendredi 22 janvier, M. Michel Poniatowski a affirmé que M. Mitterrand « *depuis l'origine de sa vie politique a changé de masque et de visage* » et qu'il est un véritable « *Arlequin* ». Aux yeux de l'ancien ministre de l'intérieur, qui soutient M. Barre, l'actuel chef de l'Etat est aussi « *le plus bel acteur de Polichinelle : il joue à la fois le gendarme et le voleur* ».

● **Des salariés licenciés pour un treizième mois.** – Une trentaine de salariés de la bonneterie Petit-Bateau Valton de Troyes (Aube) vont être licenciés pour avoir refusé une modification de leur contrat supprimant notamment le treizième mois de salaire. Celui-ci, selon le directeur général, ne faisait pas l'objet d'un accord de branche ni d'entreprise, mais seulement d'un usage. La direction a décidé de le supprimer pour réduire les coûts, après que l'entreprise eut perdu 6 millions de francs sur l'exercice 1987, pour un chiffre d'affaires de 390 millions de francs.

Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1988 a été tiré à 511 727 exemplaires

A B C E F G H



Dans le nord et l'ouest de la France

## La tempête a fait de lourds dégâts

Des vents violents, atteignant jusqu'à 173 kilomètres à l'heure, ont soufflé, le vendredi 22 janvier, sur la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, privant momentanément d'électricité près de quarante mille foyers. Arbres, toitures et pylônes ont été arrachés dans toutes ces régions, où les pompiers n'ont cessé d'intervenir pour remédier aux dégâts ou évacuer les enfants d'écoles sinistrées.

A Arleux, petite commune située près de Douai (Nord), la toiture d'une école primaire s'est envolée au moment du déjeuner, sans causer de blessures aux cent quarante enfants présents. A Wagnonville, dans le même département, un jeune homme a été légèrement blessé à la tête, en raison de l'effondrement d'un plafond dans le lycée agricole. Près de Cambrai, c'est le clocher de l'église de Fontenay-au-Pire qui s'est cassé en deux, entraînant l'évacuation d'un certain nombre de maisons environnantes.

Dans la baie de Somme, les rues des communes côtières de Saint-Valéry-sur-Somme, de Cailleux et de Mers-les-Bains ont été envahies par la mer. Dans la région, les routes ont été coupées, des camions vides renversés par les rafales et une digue brisée sur une cinquantaine de mètres, ce qui a provoqué l'inondation de certains « champs bas ».

En mer, un avion Breguet-Atlantic, un hélicoptère de la marine nationale et un dragueur de mines ont tenté de retrouver, au large de Dieppe, le chalutier *Salve Regina* dont on est sans nouvelles.

Les côtes normandes et bretonnes n'ont pas été épargnées par la tempête. Là aussi, on déplore des toitures arrachées, des arbres déracinés, des routes coupées et des lignes électriques et téléphoniques brisées, tout en reconnaissant que l'ampleur des dégâts n'a rien à voir avec ceux occasionnés par la fameuse tempête qui a dévasté la Bretagne dans la nuit du 15 au 16 octobre dernier. Les vents étaient tels qu'un navire soviétique et un bateau école néerlandais ont dû trouver refuge dans le port de Cherbourg, où le ferry *Coutances* n'a pu assurer la liaison avec les côtes anglaises.

Dans la baie du Mont-Saint-Michel, des pêcheurs et des chasseurs surpris par le temps ont été secourus par hélicoptère, tandis qu'au large d'Ouessant un cargo panaméen, le *Brea*, a perdu une partie de sa cargaison de fûts toxiques remplis d'acides chlorydrique, formique et proprionique. L'alerte a été donnée sur les côtes du Finistère pour éviter tout accident.

A Mauléon, enfin, dans les Pyrénées-Atlantiques, où les vents étaient pourtant moins forts que dans le nord et l'ouest de la France, la tempête a provoqué la chute d'un arbre, blessant légèrement sept écoliers et plus sévèrement une petite fille.

Dans l'Ain

## Une jeune prostituée brûlée vive par trois de ses compagnes

Trois prostituées lyonnaises, soupçonnées d'avoir brûlé vive une de leur compagne, Djemila Sakhri, vingt-quatre ans, ont été inculpées d'assassinat, jeudi soir 21 janvier, par Mme Catherine Brusaferro, juge d'instruction à Bourg-en-Bresse (Ain) et écrouées. Les faits se seraient déroulés dans la nuit du 15 au 16 décembre dernier à Saint-Maurice-de-Beynoit (Ain). Le corps de la jeune femme, prostituée et toxicomane, avait été retrouvé quelques jours après dans des broussailles. Le cadavre en partie carbonisé, portait de nombreuses traces de coups.

Les enquêteurs du SRPJ de Lyon devaient rapidement aboutir. Trois jeunes prostituées lyonnaises, dont les identités n'ont pas été communiquées étaient interpellées et reconnaissaient, lors de leur interrogatoire, avoir emmené Djemila Sakhri en voiture vers cette commune de l'Ain, pour régler un compte. Là, après l'avoir frappée, elles l'auraient aspergée d'essence et brûlée vive.

## British Petroleum prend le contrôle de Britoil

British Petroleum (BP) a annoncé qu'elle avait réussi à prendre le contrôle de la compagnie pétrolière britannique Britoil en rachetant à la société américaine Atlantic Richfield (ARCO) les 24,03 % d'actions que cette dernière possédait dans Britoil.

En réalisant cette opération, BP, qui possédait 29,9 % de Britoil, est désormais majoritaire, avec 54 % du quatrième producteur de mer du Nord. ARCO a fait un bénéfice de 133 millions de livres dans l'opération.

Le succès de l'OPA de BP, dont la nouvelle offre a porté à 2,5 milliards de livres (après une première offre initiale de 2,27 milliards de livres lancée le 14 janvier) la valeur des actions de Britoil, risque de créer un conflit avec le gouvernement britannique. Celui-ci a en effet indiqué à plusieurs reprises qu'il se réservait le droit d'utiliser l'action spécifique « golden share » détenue par l'Etat pour empêcher toute prise de contrôle. – *(AFP.)*

